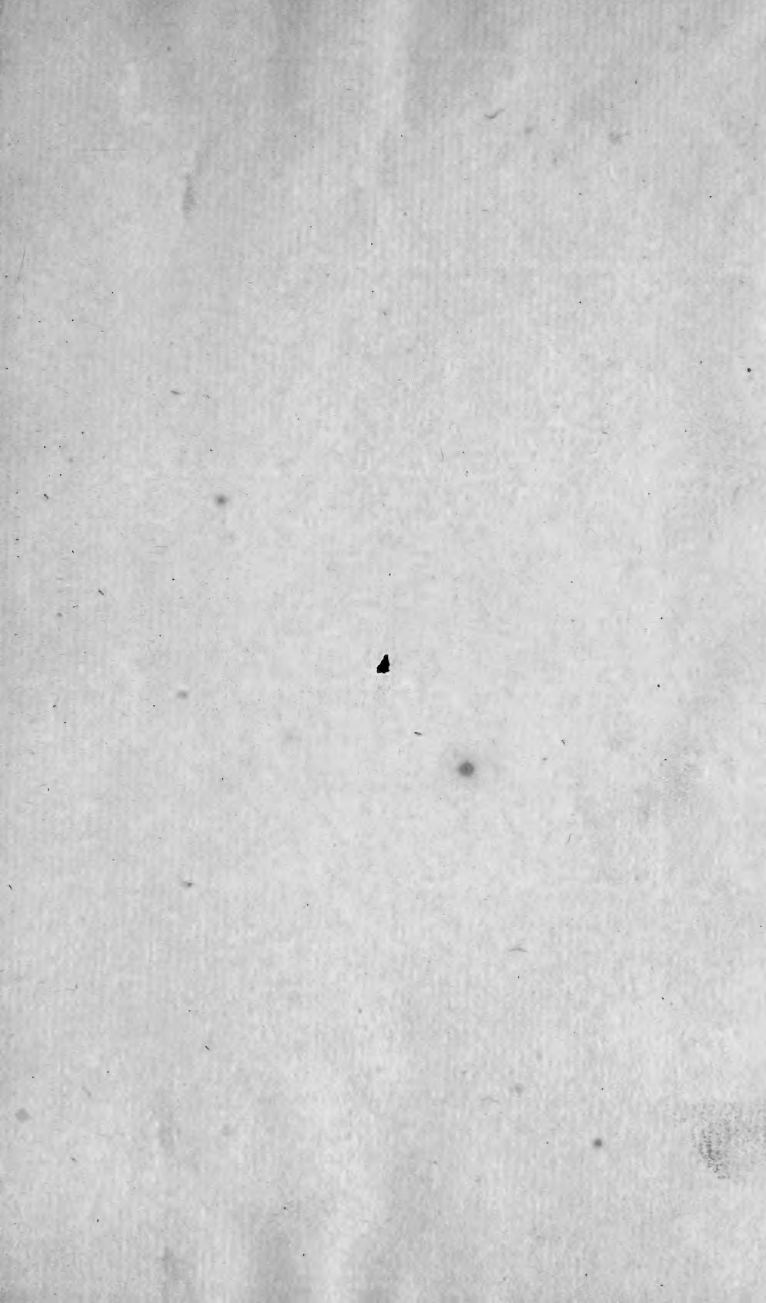


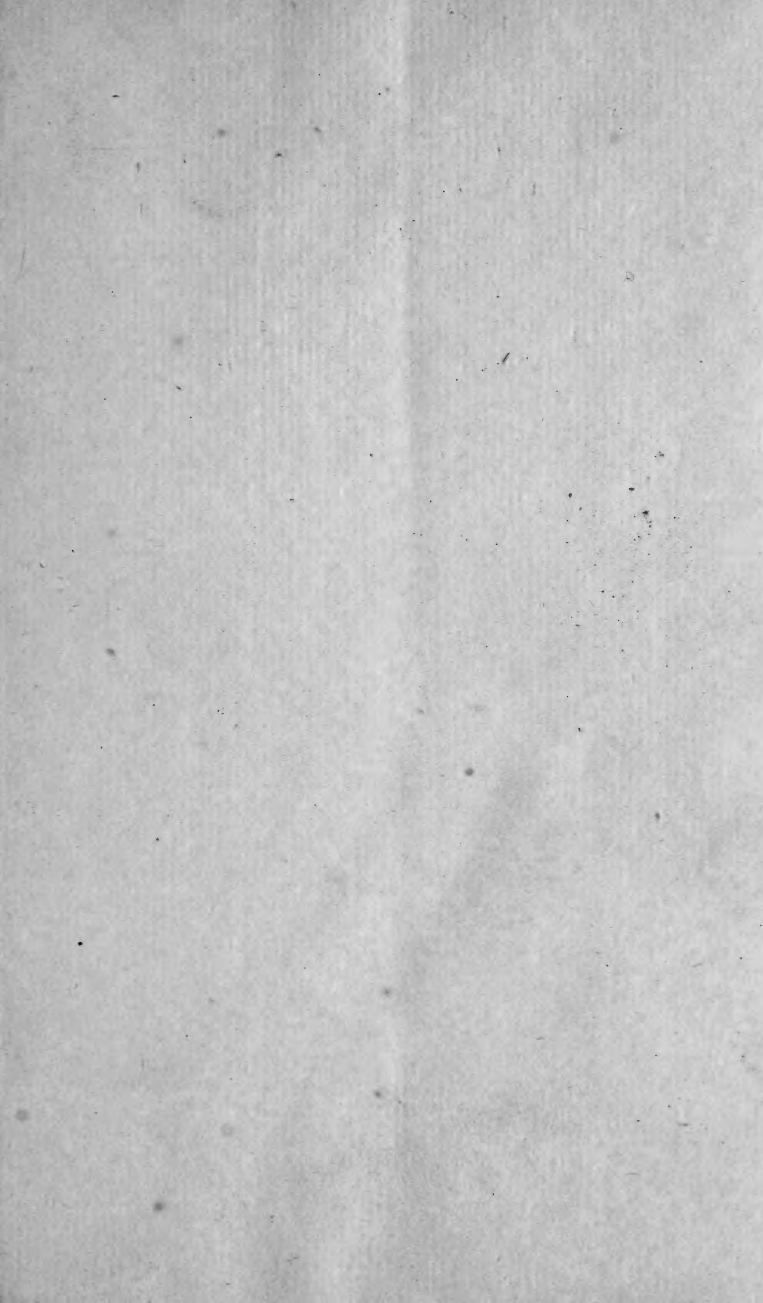
COLLECTION  
OF  
WILLIAM SCHAUS  
©  
PRESENTED  
TO THE  
NATIONAL MUSEUM  
MCMV

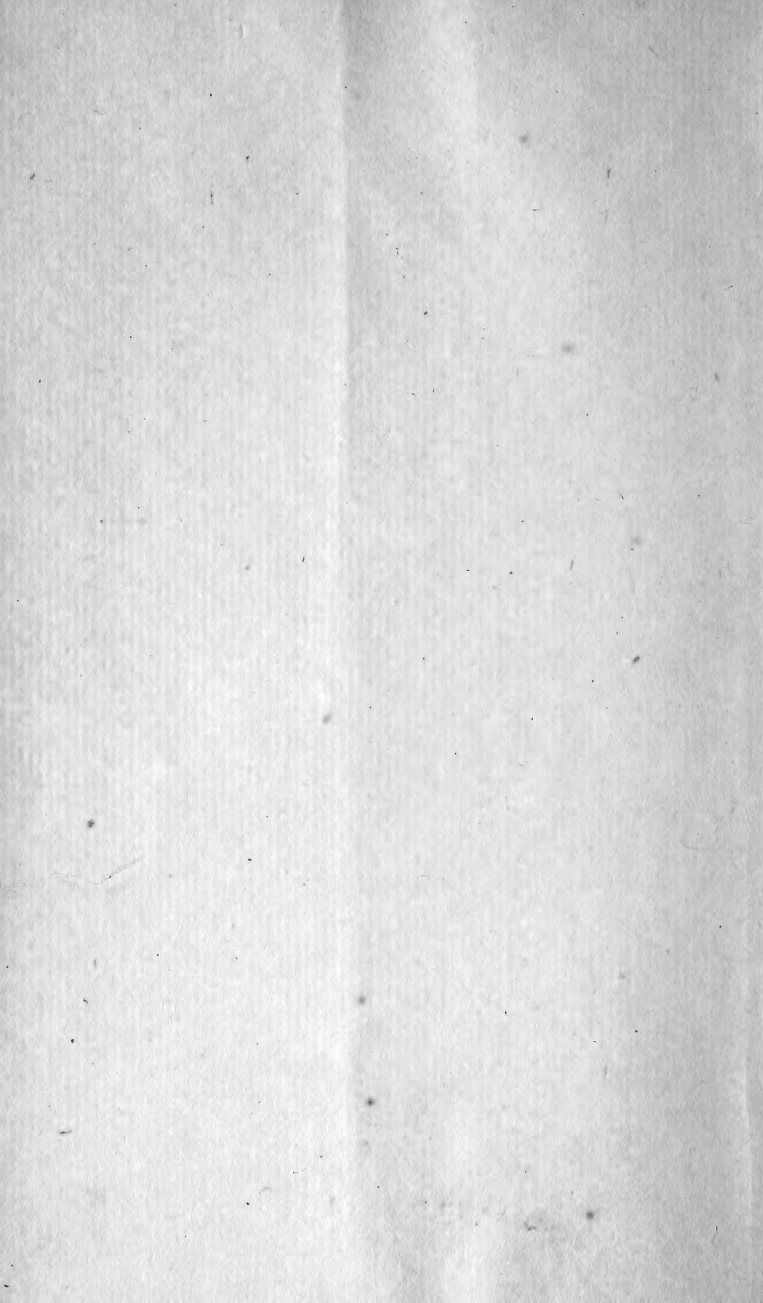


h

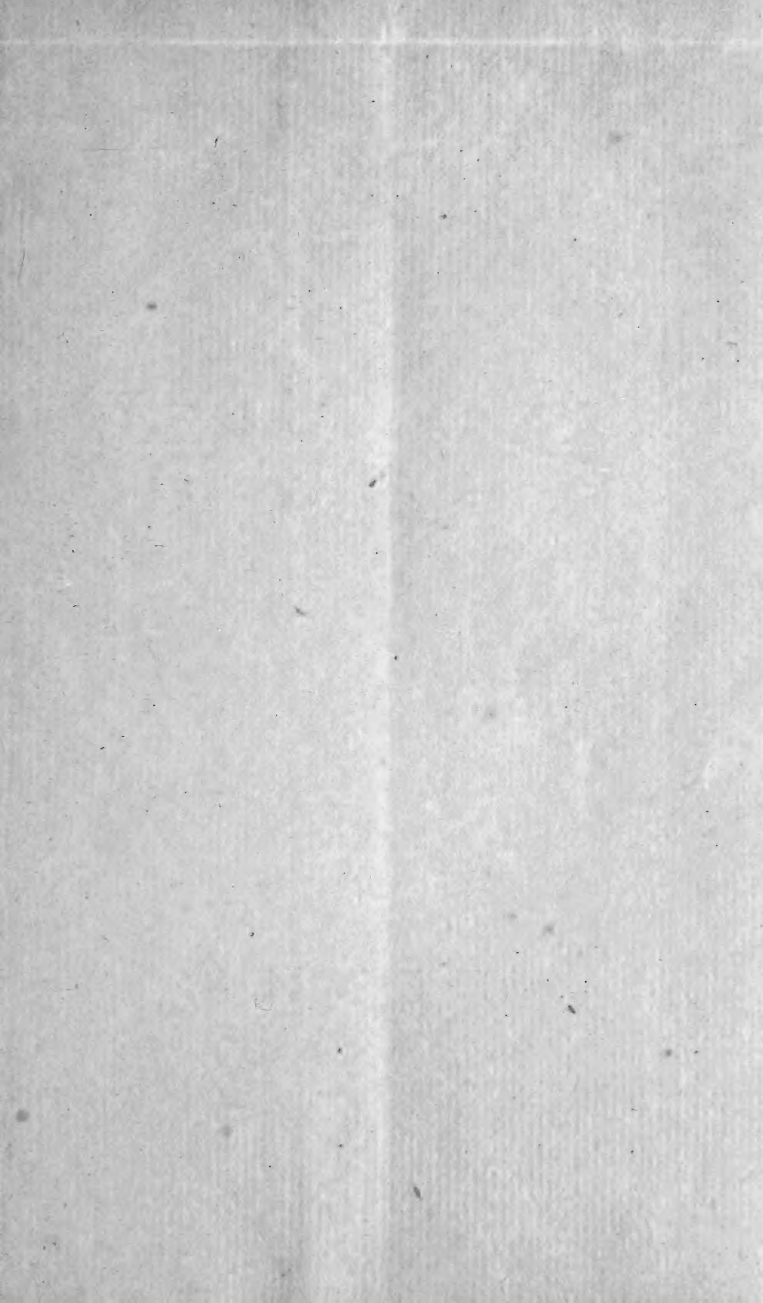


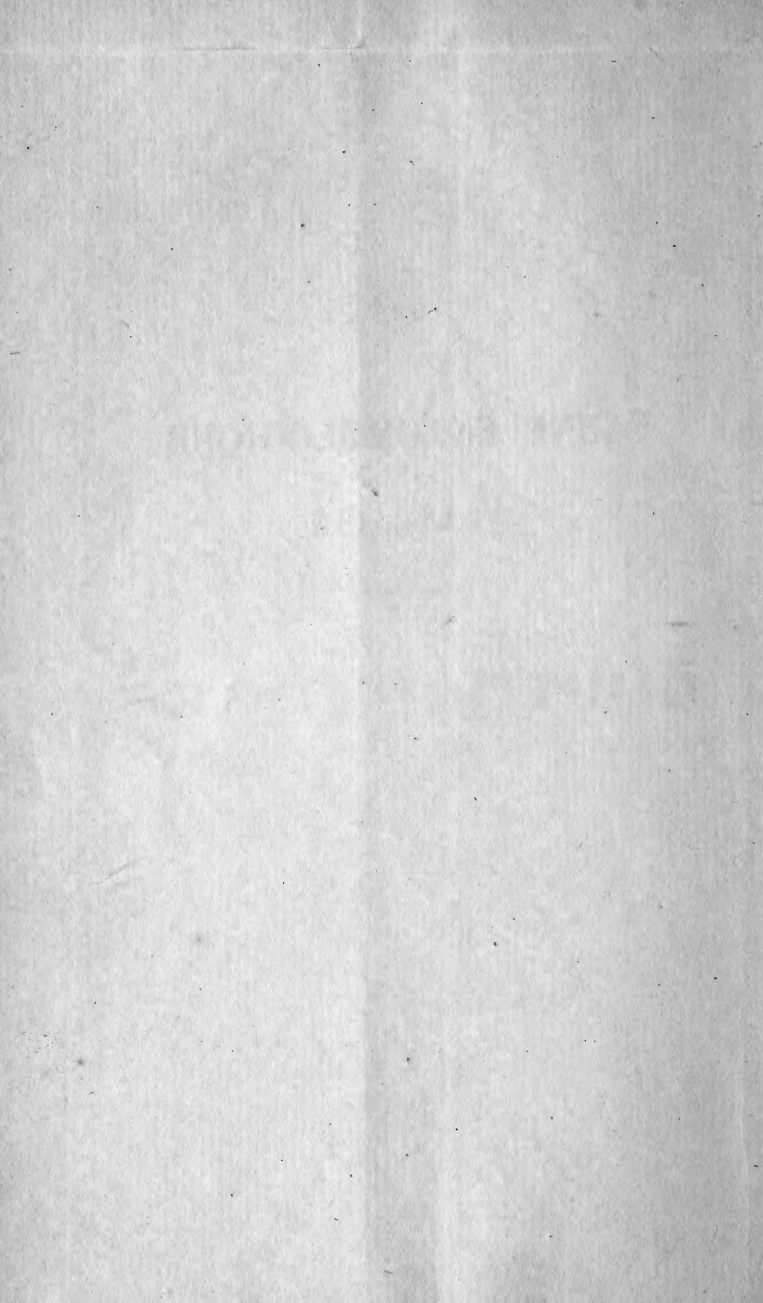












317

FAUNE ENTOMOLOGIQUE

FRANÇAISE

---

LÉPIDOPTÈRES

---

Le Mans. — Impr. Beauvais et Vallienne.

---

55  
B48  
1  
t.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE FRANÇAISE

# LÉPIDOPTÈRES

DESCRIPTIONS DE TOUS LES PAPILLONS

QUI SE TROUVENT EN FRANCE

INDIQUANT

L'ÉPOQUE DE L'ÉCLOSION DE CHAQUE ESPÈCE

LES LOCALITÉS QU'ELLE FRÉQUENTE, LA PLANTE QUI NOURRIT  
LA CHENILLE, LE MOMENT OU IL CONVIENT DE LA CHASSER

PRÉCÉDÉES DE

RENSEIGNEMENTS SUR LA CHASSE, LA PRÉPARATION  
ET LA CONSERVATION, ETC.

PAR M. <sup>Jean</sup> E. <sup>tienne</sup> BÈRCE

Président de la Société Entomologique de France

DESSINS ET GRAVURES

PAR M. THÉOPHILE DEYROLLE

Membre des Sociétés Entomologiques de France et de Belgique

**Premier Volume :**

## RHOPALOCÈRES

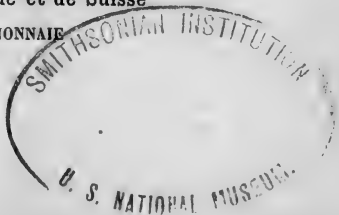
PARIS

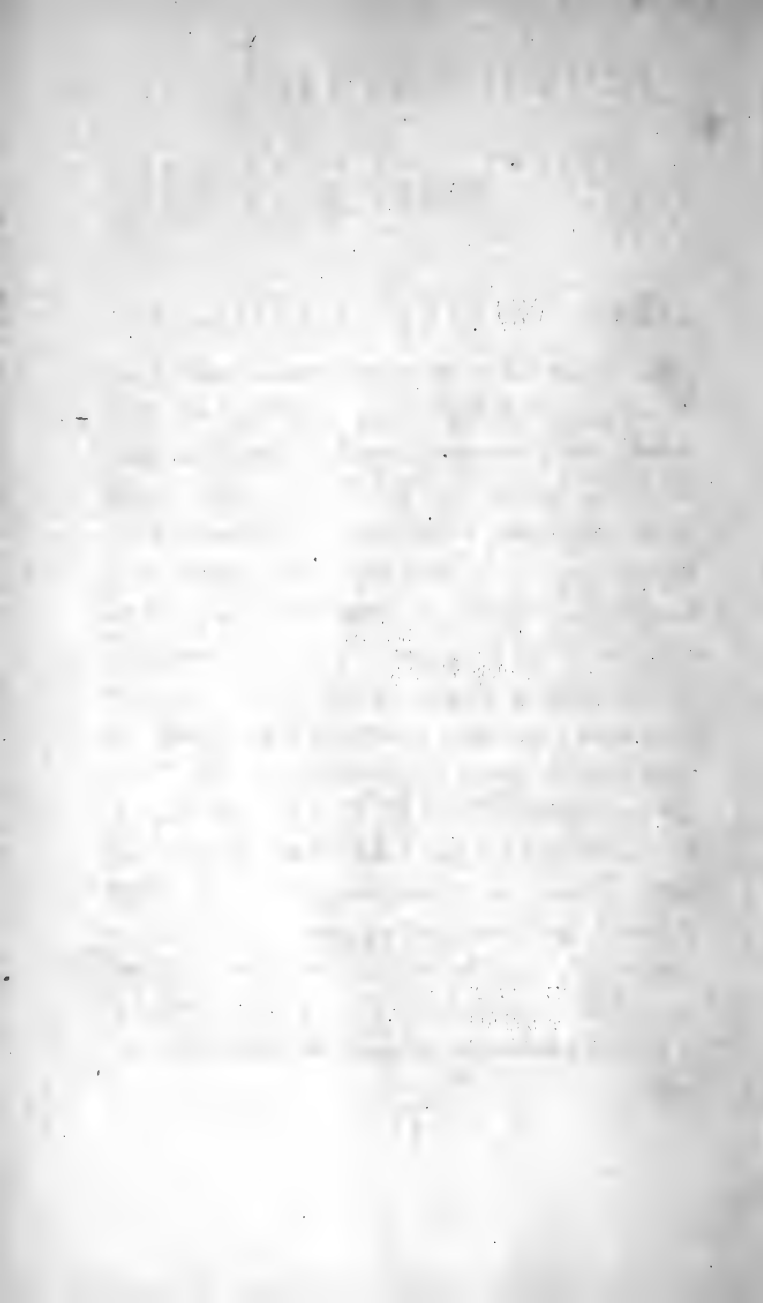
Chez DEYROLLE Fils

Libraire, Correspondant des Sociétés Entomologiques  
de Londres, de Belgique et de Suisse

19, RUE DE LA MONNAIE

1867





## PRÉFACE

La France est un des pays les plus avancés dans la science entomologique, et cependant elle était privée d'un ouvrage qui traitât d'une façon spéciale des insectes qui l'habitent, tandis que la Russie, la Suède, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, etc., possédaient des faunes locales très-complètes, travaux dont l'importance au point de vue scientifique et pratique n'est pas discutable.

Afin de ne pas nous laisser dépasser par les pays voisins quelques entomologistes français ont commencé la faune des Coléoptères. MM. Fairmaire et Laboulière et M. Mulsant; c'est aussi à ce dernier auteur que nous devons la première partie de celle des Hémiptères; parmi les ordres d'insectes qui n'ont pas encore été traités dans ce sens, les Lépidoptères ne constituent pas l'un des moins intéressants, et c'est un ouvrage destiné à le faire connaître que nous offrons aujourd'hui au public.

La rédaction du texte a été confiée à M. Berce, Président de la Société Entomologique de France, ce nom seul suffit pour prouver le mérite de ce travail. En nous prêtant son concours complètement désintéressé, il nous a permis de publier un ouvrage à la fois sérieusement fait et dont le prix est assez modique pour qu'il trouve place dans toutes les bibliothèques.

Nous n'insisterons pas sur l'utilité des planches coloriées qui accompagnent l'ouvrage; tout le monde comprendra qu'elles sont indispensables; quant au point de vue matériel, nous espérons que ce livre ne laissera rien à désirer; entomologiste nous même, nous connaissons trop les qualités nécessaires à un travail semblable pour ne pas y avoir apporté tous nos soins.

Nous avons cru utile de joindre à cet ouvrage des notions sur la chasse, la préparation et la conservation des papillons, que nous avons empruntées au *Guide de l'amateur d'Insectes*.

Cet ouvrage sera probablement complet en quatre volumes, les gravures du second sont en main. Quant au texte il est à l'impression; nous espérons le voir terminé en une année.

DEYROLLE FILS.



# FAUNE ENTOMOLOGIQUE

## FRANÇAISE

---

---

### UTILITÉ DE L'ENTOMOLOGIE.

A ne considérer l'entomologie qu'au point de vue de l'amateur qui cherche seulement à réunir dans sa collection le plus grand nombre d'espèces qu'il lui est possible afin de les distinguer entre elles, le but est bien au dessous de l'effet qu'il produit. S'il commence jeune, cette étude le rendra observateur et développera sa mémoire sans la fatiguer; il étudiera les métamorphoses et les mœurs de ces petits êtres; il appréciera les dégâts que causent la plupart d'entre eux, l'utilité de certaines espèces. Au lieu de se promener en désœuvré il courra tout un jour, le filet en main sans éprouver de lassitude. Sans s'arrêter sur l'influence heureuse que peut avoir sur la santé, cet exercice en plein air au milieu de la campagne; quel plaisir lorsqu'il attrapera une espèce rare, quelle joie surtout si elle est nouvelle pour sa collection, ce résumé de toutes ses chasses, où il retrouvera plus tard les jalons

de toute son existence, le souvenir de ses promenades, des amis qui l'accompagnaient, des pays qu'il a parcourus, des espérances, des ambitions de sa jeunesse. Au point de vue moral, nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles que prononçait il y a quelques années M. Guénée à la Société Entomologique : « Souvenons-nous, disait-il, que notre entomologie fournit un emploi honorable et moral à l'activité de l'intelligence humaine ; qu'elle ouvre aux passions une voie salutaire de dérivation ; qu'elle grandit l'homme en élevant son esprit, et qu'elle l'améliore en polissant ses mœurs. Pensons aux blessures du cœur qu'elle a guéries, aux illusions prêtes à s'envoler qu'elle a retenues, aux mécomptes dont elle a consolé, aux chagrins légitimes dont elle a adouci l'amertume, aux joies tranquilles dont elle sème la vie. Soyons fiers du bonheur qu'elle donne au pauvre comme au riche, à l'homme que le travail a fatigué comme à celui que l'oisiveté tourmentait, et disons nous que toute source d'où coulent de pareils bienfaits, n'eût-elle pas d'autres titres à la reconnaissance des hommes, mérite dans tous les temps d'être respectée et bénie. »

Au point de vue matériel, l'étude des Lépidoptères peut rendre d'immenses services ; elle nous a déjà donné le ver à soie du mûrier (*Bombix mori*) qui est la base d'une des branches les plus importantes de l'industrie ; c'est en étudiant de près les maladies qui sévissent si durement sur cet utile insecte que l'on arrivera à les guérir ; en attendant, grâce à la persévérance de notre savant collègue, M. Guérin Meneville,

il nous a déjà dotés de plusieurs espèces qui pourront succéder au *Bombyx* du mûrier; plusieurs sont presque complètement acclimatées, l'une d'elles même, le ver à soie de l'ailanthe (*Saturnia cynthia*) est non seulement acclimatée, mais même naturalisée et il est probable que dans quelques années nos paysans iront faire la cueillette des cocons, dans toutes les contrées où sera cultivé le vernis du Japon.

Mais si quelques papillons nous sont utiles, combien en est-il dont les chenilles nous causent des dégâts souvent irrémédiables, pour ne citer que les plus destructives parmi ces dernières, les *Pieris Brassicae* et *Rapae* dévastent nos plantations de choux, de navets, etc.; le *Bombyx Neustria* vit aux dépens de nos arbres fruitiers et les prive parfois complètement de feuilles; le *Bombyx processionea* dévaste les chênes sur lesquels il construit d'immenses nids, dont on ne peut s'approcher sans danger, à cause des poils qu'ils laissent tomber à chaque mue et qui, s'ils atteignent les mains ou la figure, amènent des pustules rouges, qui causent une démangeaison insupportable, s'étendent parfois sur tout le corps et sont accompagnées de fièvre; le *Cossus ligniperda* vit dans l'intérieur des arbres et se développe parfois en telle quantité qu'il met en péril des forêts entières; avant que nous puissions y goûter, nos pommes sont dévorées par la *Tortrix pomonana*; les chenilles des *Tinea sarcitella*, la *Pezella* et *Pellionella* détruisent nos étoffes de laine et nos fourrures; les *Galleria alvearia* et *cereana* établissent leur domicile dans les ruches des abeilles dont

elles mangent la cire impunément, abritées qu'elles sont dans leurs fourreaux de soie; la Teigne des blés *Gelechia cerealella* et la Teigne des grains *Tinea grannella* causent des pertes considérables dans nos récoltes de céréales; la Pyrale de la vigne *Tortryx Pelleriana* est le fléau de nos pays vignobles et, en 1836, a compromis nos récoltes d'une façon déplorable.

Ce rapide exposé suffit pour démontrer l'utilité de la connaissance de cette branche de l'Entomologie; en effet l'ignorant ne connaissant pas l'insecte, cause du ravage, ne pourra pas y remédier soit en détruisant l'insecte nuisible, soit au contraire en protégeant les utiles auxiliaires que nous fournissent aussi certaines espèces, les Araignées, le *Carabus auratus*, les *Calosoma sycophanta* et *inquisitor*, la *Silpha quadripunctata* et surtout l'innombrable légion des Ichneumons, ces ennemis déclarés des chenilles.

---

## USTENSILES.

Le premier et le plus important est le *filet à papillon*, il doit être à la fois léger pour être manié vivement et avec succès, assez solide pour résister aux mouvements brusques; il est composé d'un cercle en fil de fer, d'environ 30 centimètres de diamètre, qui se plie en deux au moyen de brisures, il y en a même qui se plient en quatre et peuvent ainsi être emportés dans la poche; autour de ce cercle est un ruban de soie auquel est cousu le sac, qui pour ne pas être déchiré par la première épine devra être en crêpe lisse de soie, la couleur verte est préférable, parce qu'elle est moins remarquée par les papillons; le manche en bambou a une douille en cuivre sur laquelle se visse le filet.

Fig. 1.

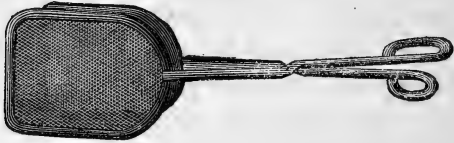


Le *fauchoir*, fig. 1, sert surtout à récolter les chenilles vivant sur les plantes basses; c'est un filet de même

forme que le précédent, mais il est plus fort; le manche est en cornouiller, le sac est en canevas de lin ou de chanvre, retenu au cercle en fer par une coulisse en fort ruban de toile; on le promène rapidement sur les plantes, les arbustes, afin de faire tomber dans la poche les chenilles qui s'y trouvent; il faut avoir soin d'examiner souvent le fond du sac, pour éviter de meurtrir et tuer les captures que l'on a faites et qui devront être de suite internées dans la boîte à chenille que nous décrirons plus loin.

La *pince à raquette*, fig. 2, ressemble à une grande

Fig. 2.



paire de ciseaux dont les lames sont remplacées par des raquettes en fer méplat d'environ 14 cent. sur 10, garnies de tulle souple, bordées de ruban de soie. Elle est destinée à prendre les papillons au repos, sur les troncs d'arbres ou les feuilles; elle est indispensable pour les petites espèces qui vivent dans les endroits très-fourrés, ou le maniement du filet est impossible.

L'*Écorçoir*, fig. 3, est un instrument en fer forgé,

Fig. 4.

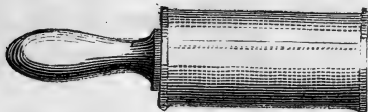


solidement emmanché, dont l'extrémité s'élargit en cuillère ayant les côtés tranchants; il n'est pas seule-

ment utile pour soulever les écorces et mettre à jour les chenilles et les chrysalides qui y vivent ou qui y cherchent un refuge, mais aussi pour fouiller dans la terre, au pied des arbres, entre les racines, le long des murs, etc.

Le *maillet*, fig. 5. est un manche en bois autour

Fig. 5.



duquel est adapté un kilo de plomb, recouvert d'une garniture de liège et le tout enveloppé d'un cuir solide et parfaitement cousu, laissant dépasser environ 15 centimètres pour la poignée; ce maillet sert à frapper les arbres pour faire tomber les chenilles et les papillons nocturnes qui y restent immobiles pendant le jour. Le liège et le cuir n'ont d'autre but que d'amortir le coup, et éviter de faire des plaies aux arbres, en soulevant l'écorce; malgré ces précautions il ne faudra user du maillet qu'avec réserve et éviter de frapper les arbres dont l'écorce et le bois seraient trop tendres ou résineux, comme les pins, les sapins et autres conifères.

La *pince à piquer*, fig. 6, est en acier trempé, à

Fig. 6.



l'intérieur de la partie courbe, sont de fortes tailles

pour empêcher les épingles fines de glisser lorsqu'on les fixe dans le liège, extérieurement il y a aussi des tailles afin de donner plus de prises aux doigts en développant moins de force.

La *pince fine*, fig. 7, est indispensable pour saisir

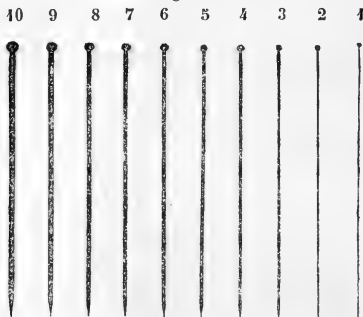
Fig. 7.



les objets que l'on craindrait de gâter en les touchant avec les doigts, le ressort doit en être très-souple.

Les *épingles*, fig. 8, sont en laiton étamé, les

Fig. 8.

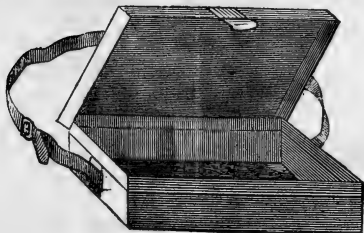


numéros 4, 5, 6, 7, sont les plus utiles pour les Lépidoptères, pour les Microlépidoptères l'on se sert des numéros 1 et 2; les meilleures en qualité sont celles que l'on fabrique en Allemagne: nos manufactures françaises ne peuvent atteindre le degré de perfection des premières; celles de 36 millimètres de longueur sont plus généralement adoptées que celles de 42 millimètres qui ploient trop facilement.



La *boîte de chasse*, fig. 9, doit être en fer blanc

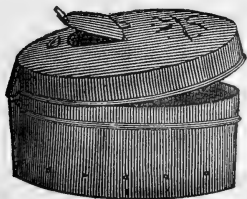
Fig. 9.



pour mieux résister à la pluie et au soleil, le fond est garni d'une feuille de liège épais ; il est indispensable qu'elle soit munie de deux tenons pour y passer une courroie afin de pouvoir la porter en bandoulière, et avoir les deux mains libres ; on pique dans cette boîte les captures que l'on fait pendant la chasse.

La *boîte à chenille*, fig. 10, de forme ovale, est pré-

Fig. 10.



férable, se plaçant plus facilement dans la poche, elle a 14 cent. sur 8 cent. et 7 de hauteur ; sur le couvercle est pratiquée une ouverture bordée intérieurement, pour y introduire les chenilles sans qu'elles puissent sortir.

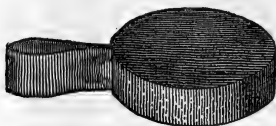
Le *parapluie* dont la figure 11 ci-contre indique suffi-  
Fig. 11.



samment l'usage est en coton blanc, les baleines sont recouvertes afin que les petites chenilles ne puissent se glisser dessous et qu'il offre intérieurement le moins de recoins possible, où les insectes pourraient se cacher.

La *pelote*, fig. 12, est composée de deux morceaux

Fig. 12.

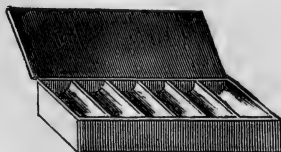


de carton ronds, recouverts de soie verte et reliés par un ruban : c'est sur ce ruban que se piquent les épingle. Lorsqu'on chasse, on la pend à la boutonnière

afin d'avoir toujours sous la main les épingles dont on peut avoir besoin.

La *boîte à épingle*, fig. 13, sert surtout à emporter

Fig. 13.



une certaine quantité d'épingles, lorsqu'on part pour une expédition de plusieurs jours. Elle est très-commode, parce qu'on a de suite tous les numéros d'épingles, sans être obligé d'ouvrir plusieurs paquets.

La *bouteille de cyanure*, est un flacon à large goulot, au fond duquel est un tampon de coton, avec un morceau de cyanure de potassium au milieu ; le tout recouvert d'un papier fort, collé aux parois de la bouteille et percé de trous pour permettre l'évaporation ; lorsqu'on prend un lépidoptère trop petit et trop fragile pour être tué par les moyens ordinaires, il suffit de le mettre dans cette bouteille pendant quelques minutes pour qu'il soit complètement asphyxié sans être frotté ni déchiré.

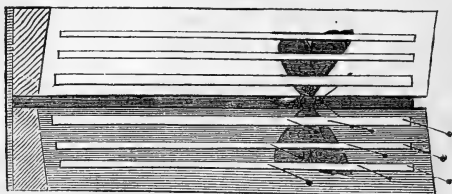
La *nappe* est une pièce de toile sur laquelle on secoue les fagots, on tamise les feuilles sèches, afin de trouver les insectes qui s'y cachent.

Le *filet à larges mailles* construit dans le genre des filets à pêcher le poisson, est de forme cylindrique, fermé à l'une des extrémités, avec une coulisse à l'autre bout pour le clore à volonté, tendu dans le

milieu par deux cercles en baleine ; c'est grâce à cet instrument que l'on peut se procurer les chenilles de certaines noctuélites très-rares qui ne mangent que la nuit et se tiennent cachées dans les feuilles mortes tout le jour, l'on prend des poignées de feuilles que l'on met dans le filet et on les secoue jusqu'à ce que les chenilles tombent sur la nappe, que l'on met en dessous pour les recevoir.

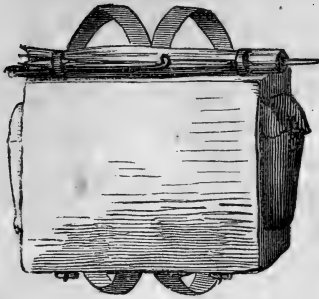
L'*étaloir*, fig. 14, est destiné à étaler les ailes des papillons, les côtés sont faits en peuplier, le fond de la rainure est garni de moëlle d'aloës pour y fixer l'épingle du papillon.

Fig. 14.



Tels sont tous les instruments utiles pour se procurer des papillons, leurs chenilles et leurs chrysalides, mais ce que nous ne saurions trop recommander c'est de ne rien oublier ; avant de partir, il faut faire trois fois l'appel de tous ces objets, l'oubli d'un seul peut faire perdre une journée de chasse, faute d'une bouteille, de la pelote, du moindre de vos instruments le plaisir et l'intérêt que vous vous promettez, seront changés en regrets et ennuis ; il faut donc avoir toujours ces objets réunis dans une gibecière ou un sac de touriste, fig. 15.

Fig. 45.



Nous donnons de beaucoup la préférence à ce dernier, qui permet d'emporter beaucoup plus, et n'entrave pas la marche et les mouvements.

#### CHASSE DES CHENILLES.

Parmi les chenilles, les unes vivent à découvert sur les végétaux, d'autres se cachent pendant le jour et ne visitent que pendant la nuit les plantes qui leur servent de nourriture; d'autres habitent le sommet des arbres, d'où elles ne descendent que pour se transformer en chrysalides.

Les chenilles qui vivent à découvert sont nombreuses; lorsqu'on parcourt la campagne pendant les beaux jours du printemps ou de l'été, il suffit d'examiner avec un peu d'attention le premier arbre venu pour y reconnaître de suite la présence et les ravages des chenilles. Il semble donc que le lépidoptérologiste n'ait ici *qu'à se baisser et prendre*; mais cela n'est

vrai que pour ces larves communes qu'un collecteur de première année dédaigne même souvent de recueillir. Au contraire, pour trouver les chenilles des espèces rares, on peut dire hardiment qu'il est une foule de qualités indispensables, dont les principales sont un coup d'œil observateur, une longue habitude, et autant que possible, la connaissance pratique de la botanique rurale (1).

Parmi les arbres, ceux qui nourrissent le plus grand nombre de chenilles, sont le chêne, l'orme, le bouleau et le peuplier. Il suffit de frapper le tronc de ces arbres, des deux premiers surtout, dans les derniers jours de mai, ou dans le commencement de juin, pour en faire tomber un grand nombre de larves de Lépidoptères.

Quant aux chenilles qui vivent à découvert sur les plantes basses, une fois que l'on connaît l'époque de leur apparition et les végétaux dont elles se nourrissent, il suffira pour les trouver d'avoir de bons yeux et beaucoup de patience. Observons seulement que s'il est un grand nombre de chenilles qui se tiennent à l'extrémité des feuilles, il en est beaucoup d'autres au contraire qui se retirent pendant le jour au bas de la tige.

Mais la plupart des chenilles de noctuélites vivent

(1) En effet, lorsqu'un auteur, même sans spécifier de plante, indique d'une manière générale que telle chenille vit sur les labiées, les caryophyllées, les légumineuses, comment pourra-t-on espérer de réussir dans ses recherches, si l'on ne connaît pas au moins les principales plantes dont se composent ces familles ?

solitaires et cachées sous les graminées et sous les plantes basses. Ces chenilles ne mangent que la nuit, et le jour elles se retirent sous des feuilles sèches aux environs de la plante qui les nourrit. C'est ici que l'usage de la nappe, du parapluie et du filet à larges mailles devient nécessaire ; on fera des amas de feuilles sèches dans le voisinage des plantes où l'on remarquera que les chenilles ont mangé ; on secouera ensuite ces tas de feuilles en divers sens ; puis, après avoir rejeté les feuilles par poignées, on examinera le fond de la nappe ou du parapluie, pour en retirer les chenilles que ces diverses secousses y auront fait tomber. On sent, du reste, que le hasard doit jouer un rôle immense dans cette sorte de chasse, qui, en échange de beaucoup de peine, donne souvent de médiocres résultats. Il est vrai de dire, par compensation, que c'est à peu près le seul moyen qu'on puisse employer pour se procurer une foule de chenilles de rares noctuélites.

Parmi les chenilles, il en est plusieurs qui se nourrissent exclusivement de graines ; d'autres se renferment dans les siliques de certaines légumineuses ; d'autres, enfin, vivent dans les capsules de plusieurs caryophyllées, particulièrement dans celles des genres *Silene*, *Lychnis*, *Agrostemma*, *Gypsophila*, etc. D'autres sont essentiellement lignivores ou médullivores, et vivent dans l'intérieur des arbres, dans la tige des roseaux (1), etc., etc. Quelques-unes vivent de lichens, d'algues ou autres plantes cryptogames.

(1) Il est indispensable de reconnaître l'ouverture que les chenilles ont pratiquée pour s'introduire dans les végétaux ; pour arriver à

Il en est un grand nombre qui sont frugivores, surtout parmi les pyralites et les tinéites ; elles vivent dans l'intérieur des pommes, châtaignes, etc. ; il en est quelques-unes aussi qui vivent dans la graisse ou dans les matières animales en décomposition.

Le blé qui nous sert d'aliment, la laine et la soie qui nous vêtissent, la plume de nos lits, etc., servent de pâture à une foule de chenilles, dont l'énumération exigerait un volume s'il fallait entrer dans le champ de la spécialité.

### MANIÈRE D'ÉLEVER LES CHENILLES.

L'éducation des vers à soie peut servir en général de modèle à celle des autres chenilles. Toutes les fois donc qu'on trouvera une chenille sur une plante, on est à peu près sûr de l'élever en lui fournissant une quantité suffisante de cette plante, qu'on aura soin de tenir fraîche et de renouveler souvent, surtout dans le moment des grandes chaleurs.

Il y a beaucoup de chenilles qui sont polyphages. On pourra les nourrir indistinctement avec toute espèce de végétaux.

cette découverte, on aura soin d'examiner plus particulièrement les feuilles mortes ou languissantes ; c'est le plus sûr indice du voisinage des chenilles ; car les feuilles dont elles ont attaqué la tige se décolorent et ne tardent pas à mourir ; c'est un principe qui ne souffre pas d'exception ; fort de cette connaissance, l'amateur de Lépidoptères arrivera facilement à la découverte du trou pratiqué par la chenille, et ensuite à la conquête de celle-ci.



Dans l'état de captivité, la laitue et la romaine conviennent particulièrement à la plupart des chenilles de noctuélites qu'on trouve sous les feuilles sèches, en automne ou au commencement du printemps.

Mais pour la plupart des autres chenilles c'est un aliment trop aqueux qui relâche les tissus, et qui bien souvent étiole d'avance les couleurs de l'insecte parfait que la chenille doit produire.

Les chenilles qui doivent s'enterrer seront élevées dans de grands vases, ou dans des pots à fleurs à demi remplis de terre de bruyère. Afin de donner de l'air et de la lumière aux chenilles, on couvrira ces pots ou ces vases avec de la gaze, du canevas ou de la toile métallique. On aura soin en outre d'étendre sur la terre dont nous venons de parler un lit de mousse et de feuilles sèches, afin que les chenilles puissent s'y blottir ainsi qu'elles ont l'habitude de le faire dans la nature. Nous recommandons surtout ce moyen pour les chenilles de noctuélites qu'on se sera procurées à l'aide de la nappe ou du parapluie; il devient indispensable pour les chenilles qui passent l'hiver à l'état de captivité.

Pour élever les espèces qui aiment la chaleur, telles que les écailles (*Chelonia*) et en général toutes les chenilles fileuses, il est préférable d'avoir des boîtes dont le couvercle soit presque aussi profond que la boîte elle-même; on aura soin de supprimer une partie dudit couvercle et de la remplacer avec de la gaze fixée par de la colle.

Certaines espèces qui vivent au sommet des monta-

gnes, souvent entourées de brouillards, ont besoin pour être élevées que l'on remplace artificiellement cette humidité. M. Fallou a récemment construit dans ce but un instrument pour pulvériser l'eau avec lequel il a obtenu de très-bons résultats.

On nettoiera souvent les boîtes et les pots où il y aurait un grand nombre d'individus pour éviter que les crottes n'engendrent en se moisissant des exhalaisons nuisibles.

### PRÉPARATION ET CONSERVATION DES CHENILLES.

Nous ne terminerons pas cet opuscule sans dire quelques mots sur la manière de préparer et de conserver les chenilles dans les collections, et c'est ici l'occasion de recommander aux jeunes amateurs de ne point négliger l'étude des chenilles, qui est si importante en entomologie. Quelquefois, en effet, ce n'est qu'au moyen des larves qu'on peut déterminer d'une manière positive certaines espèces, et, dans la pratique, c'est en élevant les chenilles, qu'on se procurera les papillons les plus frais et les plus rares, ainsi qu'un grand nombre d'espèces qu'on ne rencontre presque jamais à l'état d'insecte parfait.

Pour étudier les chenilles à son aise, pour reconnaître celles qu'on a déjà une fois trouvées, il est bon de pouvoir les conserver, afin de les avoir sans cesse sous les yeux. Plusieurs méthodes sont employées à cet effet.

La première manière de conserver les chenilles n'exige aucune préparation préalable, elle consiste à les enfermer dans des petits tubes de verre remplis d'alcool très-étendu avec de l'eau distillée, et bouchés bien hermétiquement ; mais avant de plonger ainsi les chenilles dans les fioles d'esprit de vin où elles doivent définitivement demeurer, il faut avoir soin de les laisser séjourner quelques heures dans d'autre alcool où elles puissent dégorger les matières âcres et colorantes dont elles se débarrassent pendant leur agonie.

L'esprit de vin, du reste, quelque faible qu'il soit, a l'inconvénient d'altérer, au bout d'un temps plus ou moins long, les couleurs des chenilles, on ferait donc bien de lui substituer la liqueur suivante :

Esprit de vin. . . . .	350 grammes.
Eau distillée. . . . .	250 id.
Sublimé corosif. . . . .	10 id.
Alun calciné . . . . .	80 id.

La seconde méthode consiste à injecter dans les chenilles, avec une très-petite seringue, après les avoir vidées, un mélange de cire colorée, fondue avec de l'essence de térébenthine.

« Au lieu d'injecter, dit M. Boitard, on peut remplir  
« le corps de la chenille avec du coton haché très-  
« menu, dans lequel on met un peu d'arsenic et d'alun  
« calciné réduits en poudre. »

Mais ce n'est que pour mémoire que nous parlons de ces diverses méthodes, dont l'emploi est long et difficile

et dont les résultats sont loin souvent d'atteindre le but qu'on se propose.

Celle que nous avons adoptée définitivement, après avoir essayé de toutes les autres, et dont nous avons été le plus satisfait, est la vieille méthode d'insufflation sur laquelle nous nous étendrons un peu plus longuement bien qu'elle soit mentionnée et fort bien expliquée par plusieurs auteurs.

Voici de quelle manière on devra procéder pour souffler les chenilles qu'on désirera conserver dans sa collection :

On commencera par vider entièrement la chenille en la pressant entre le pouce et l'index et en faisant sortir avec soin par l'extrémité de l'abdomen tous les intestins et viscères. Lorsque le corps de la chenille ne contiendra plus rien, ce dont il sera facile de s'assurer en voyant si la peau est bien transparente, on introduira dans l'anus un tube de paille proportionné à la grosseur de la chenille, et on le fixera à la peau, soit avec un fil, soit, ce qui est préférable, avec une épingle très-fine : on allumera ensuite du charbon de bois dans un réchaud, et quand le charbon sera bien incandescent on placera au-dessus un vase en tôle de forme concave ou une simple plaque de tôle extrêmement mince : la tôle ne fardera pas à s'échauffer et à dégager une grande quantité de calorique ; c'est alors qu'il faudra souffler la chenille en la tenant à quelques centimètres au-dessus de la tôle et en roulant le tuyau de paille dans ses doigts pendant qu'on soufflera, afin que la chenille sèche également de tous les côtés. Dans l'es-

pace de deux ou trois minutes, selon la grosseur de la chenille, l'air chaud qui se dégage sans cesse de la tôle aura entièrement retiré de la peau toute l'humidité qu'elle contenait, et la chenille aura conservé la forme qu'on lui aura donnée pendant l'opération. On saura que le travail est terminé lorsqu'en pressant légèrement la chenille entre les doigts, on sentira que la peau est suffisamment tendue. Quand on sera obligé de s'arrêter pour reprendre haleine pendant qu'on soufflera la chenille, il faudra avoir soin de la retirer du feu, car si on la laissait quelques secondes seulement dans l'air chaud sans la souffler, la peau prendrait un mauvais pli qu'on ne pourrait plus faire revenir. La chenille étant préparée, il ne restera plus qu'à retirer la paille ou à la couper et à traverser l'insecte de part en part avec une épingle, à moins qu'on ne préfère le fixer avec de la gomme dissoute dans l'eau, sur un petit morceau de liège ou de moelle de sureau.

Le choix des chenilles qu'on veut ainsi conserver en les soufflant doit être fait avec quelque discernement ; ainsi les chenilles velues, telles que celles des Écailles et de certains Bombyx (*B. cratægi, quercus, pruni, trifolii, auriflua*, etc., etc.) devront être tuées peu de temps après le dernier changement de peau ; sans cette précaution, les poils se détacheraient du corps pendant qu'on pressurerait la chenille pour la vider, et l'on n'aurait dans sa collection que des sujets incomplets et méconnaissables. Il faut aussi, autant que possible, faire choix d'individus bien sains, car lorsqu'une chenille est ichneumonée, outre qu'on risque de crever la

peau en la vidant, les piqûres d'ichneumons laissent de petits trous par lesquels l'air s'échappe, ce qui fait souvent manquer l'opération. Enfin, il ne faut pas vouloir souffler une chenille pendant qu'elle mue, état qu'on reconnaît facilement au gonflement des anneaux et à la tension de la tête, parce que dans ce moment la chenille perd ordinairement sa forme et la vivacité de ses couleurs.

Une dernière observation qui s'applique à toutes les collections entomologiques en général, mais bien plus spécialement à celle des chenilles, c'est de tenir ses boîtes dans un lieu bien sec. Si l'humidité venait à pénétrer dans les cartons, les chenilles soufflées qu'ils renfermeraient se déformeraient immédiatement et la collection serait détruite; car les chenilles perdraient bien vite cette apparence de vie qu'on parvient à leur donner, avec l'habitude, quand on les prépare par la méthode d'insufflation que nous venons d'expliquer.

---

## INSTRUCTIONS SUR LA CHASSE

DES

### LÉPIDOPTÈRES A L'ÉTAT D'INSECTE PARFAIT.

Une foule de notions diverses sont indispensables au chasseur de Lépidoptères. En première ligne se placent la connaissance exacte des mœurs de ces insectes, celle des époques où ils paraissent, celle des terrains et des plantes que telle ou telle espèce affectionne particulièrement ; les heures de la journée où elle se montre de préférence ; l'influence exercée soit par l'exposition de la localité, soit par les agents atmosphériques ; mille causes, en un mot, dont la réunion forme la théorie complète du chasseur.

S'il s'agissait de raisonner sur *ces causes*, il y aurait matière à un ouvrage de longue haleine ; mais comme notre seul but ici est d'être utile aux amateurs peu expérimentés, en leur rendant les recherches pratiques plus faciles, nous nous bornerons à décrire uniquement les faits les plus connus et les mieux observés.

Pour les Lépidoptères rhopalocères ou diurnes, il est évident que la chasse doit en être faite au moyen du filet ou de la pince à raquette (1).

(1) « Pour attrapper un diurne qui est posé, dit Godart à la fin  
« du premier volume de son ouvrage sur les Lépidoptères de France,

Il vaut mieux se servir de la pince à raquette que du filet pour prendre les sésies, les teignes, en un mot toutes les petites espèces.

La plupart des sphingides, des bombycites, des noctuélites et des géomètres se laissent piquer sur place pendant le jour.

Il est des espèces nocturnes sur le corselet desquelles les épingles sont sujettes à glisser; telles sont les lichénées (*Catocala*), la *catephia alchymista*, et beaucoup d'autres encore. Pour plus de sûreté, on fera bien de les piquer d'abord avec une aiguille un peu forte, mais dont la pointe sera très-acérée. Le papillon étant une fois piqué, on remplacera de suite cette aiguille par une épingle proportionnée au corps de l'insecte. Nous nous servons surtout avec succès pour piquer sur place les espèces un peu vives, d'un petit instrument que chacun peut se fabriquer aisément. Il consiste en 3 ou 2 aiguilles réunies ensemble l'une contre l'autre et adaptées par la tête, au moyen de cire, dans un tuyau de plume qui les maintient et ne leur permet pas de s'écarter quand on s'en sert.

« il faut s'en approcher avec précaution, et surtout lui dérober  
« l'ombre du filet. S'il est par terre, on pose dessus cet instru-  
« ment, puis on lève la gaze pour aider l'insecte à monter. S'il est  
« sur une plante, sur un tronc d'arbre ou contre un mur raboteux,  
« on le prend en remontant, et on retourne de suite le fer pour que  
« la poche se ferme.

« Quand l'animal est captif, on le cerne dans un des coins du filet,  
« puis on lui presse doucement les côtés de la poitrine avec le pouce  
« et l'index. Après cela on le pique sur le milieu du corselet, de  
« manière que la pointe de l'épingle sorte entre la deuxième paire  
« de pattes. »



Mais le moyen qui nous semble préférable à tous ceux indiqués précédemment est l'emploi du flacon à large goulot (40 à 50 millimètres au moins), préparé comme il est dit avec 2 ou 3 grammes de cyanure de potassium ; on y fait entrer les noctuelles et géomètres que l'on trouve appliquées contre les arbres, on ferme vivement le flacon et après quelques instants, on peut les piquer sans crainte d'endommager leur corselet et souvent de les manquer ; un flacon bien préparé peut durer un an. On peut aussi remplacer le cyanure par le chloroforme, dont on verse quelques gouttes sur le bouchon, mais il faut le renouveler plusieurs fois dans la journée. Nous préférons donc le cyanure.

Beaucoup de Lépidoptères rhopalocères, ou diurnes, passent la nuit sur les plantes ou sur les fleurs. Telles sont les Lycénides. On pourra facilement les prendre avec les doigts, avant leur lever, et aussitôt après leur coucher. C'est ainsi qu'on prend les *Lycæna hylas*, *argus*, *ægon*, *corydon*, etc., sur les fleurs du serpolet, de l'origan, etc., plantes que ces espèces affectionnent.

Les *Nymphalis populi*, et *Apatura Iris* et *Ilia*, ne volent guère que le matin depuis 8 jusqu'à 11 heures. Dans les belles et chaudes journées, ils reparaissent ensuite de 3 à 5 heures de l'après-midi. Ils descendent en planant, et vont se reposer sur la fiente des bestiaux, dans les routes fréquentées. Si on les manque, il faut bien se garder de les poursuivre, parce qu'ils disparaîtraient sans retour, tandis que si l'on reste tranquille, on est presque sûr qu'ils ne tarderont pas à revenir.

Les Piérides volent dans les jardins, les prairies, etc. ;

les Argynnes et les Mélitées se plaisent dans les avenues et dans les clairières des forêts. Elles se reposent, ainsi que certaines Hespéries, sur plusieurs sortes de bugles (*Ajuga reptans* et *pyramidalis*).

Les Satyres aiment en général les endroits rocailleux et stériles.

Les Sésies s'attachent pour la plupart au bois pourri. Plusieurs espèces aiment à butiner dans nos jardins les fleurs du seringat odorant (*Coronarius philadelphius*).

A l'exception de trois espèces, des *Macroglossa fuciformis*, *bombyliformis* et *stellatarum*, tous les Sphinx dorment pendant le jour au bas des plantes ou contre le tronc des arbres. Le soir, les uns butinent vers le crépuscule, dans nos jardins, sur les fleurs du chèvrefeuille, du phlox, de la saponaire, de la valériane, etc.; et surtout des Petunias; les autres volent, à la même heure, dans les prairies, pour y pomper le nectar des fleurs, particulièrement celui de la sauge des prés.

Les Zygènes se tiennent sur les fleurs des scabieuses, des chardons, ou au bout des longues herbes.

Les mâles des *Agria Tau*, *Endromis Versicolora*, *Bombyx-Rubi*, *Quercus*, *Dumeti*, etc., volent pendant le jour à l'ardeur du soleil, de huit heures du matin à midi pour la plupart, quelques autres plus tard. Les femelles de ces Bombyx dorment pendant le jour, appliquées contre le tronc des arbres ou cachées dans les feuilles sèches. Si l'on parvient à trouver une de ces femelles qui n'ait pas été déjà fécondée, il faudra bien se garder de la piquer, c'est un excellent appât pour se procurer des mâles; on aura soin, au contraire, de la

renfermer dans une petite cage de gaze bien transparente, et l'exposer dans une allée, ou dans une clairière bien découverte ; on ne tardera pas à voir une grande quantité de mâles voltiger à l'entour, et l'on pourra ainsi en prendre un grand nombre, sans bouger de place.

La plupart des autres Bombycites, et un grand nombre de Noctuélites, dorment immobiles, pendant le jour, contre le tronc des arbres forestiers ; c'est alors que, pour les en faire tomber, l'usage du maillet devient indispensable. On ébranlera donc les arbres au moyen d'un coup sec sur le tronc, à peu près à la hauteur de la main ; en même temps que l'on donnera le coup, on promènera ses regards, dans un rayon de deux à trois mètres, autour de l'arbre, pour y découvrir les espèces que cette commotion subite aurait fait tomber immédiatement sur le sol.

Quand le temps est nébuleux et froid, cette chasse peut avoir lieu à toutes les époques de la journée ; il n'en est pas de même pendant les heures ardentes de l'été ; à cette époque de l'année, les Bombycites et Noctuélites s'envolent, au lieu de tomber à terre, lorsque le coup de maillet a été donné. Ainsi, à partir du moment où les rayons du soleil auront acquis assez de force, ou même lorsque, par un temps couvert, la chaleur sera assez intense pour produire l'effet dont nous venons de parler, cette chasse devra être faite de grand matin, depuis quatre heures jusqu'à sept ou huit heures au plus.

Nous avons dit tout à l'heure que les Sphinx aimaient à butiner sur les fleurs, au moment du crépuscule.

Il en est de même d'un grand nombre de Noctuélites : c'est ainsi qu'on prend sur les valérianes, sur l'origan, dans nos jardins, plusieurs espèces des genres *Noctua*, *Agrotis*, *Polia*, *Hadena*, *Cleophana*, *Cucullia Dianthæcia*, etc. Beaucoup volent aussi, à cette heure, sur les luzernes et les trèfles, principalement dans les prairies qui descendent en cotcaux dans le voisinage des bois.

Il y a encore un autre genre de chasse qui est fort usité parmi les entomologistes du centre et du midi de la France, parmi les Lyonnais surtout. Il consiste, au moment de la floraison des bruyères, à étendre un drap, pendant la nuit, au milieu des clairières dont cette plante forme la végétation. Au centre et aux quatre coins du drap sont disposés des lampions allumés. Attirés par cette lumière, beaucoup de Noctuélites viennent voltiger à l'entour et on les prend facilement avec le filet, ou même avec la pince. Cette manière est excellente si l'on veut se procurer plusieurs espèces rares des genres *Noctua*, *Agrotis*, *Luperina*, qu'on chercherait en vain par d'autres moyens (1).

Un autre genre de chasse très-productif auquel il est aisé de se livrer quand on réside à la campagne, est la chasse à la *Miellée*. Cette chasse peut se faire toute l'année, mais c'est surtout pendant les mois de septembre et octobre qu'elle produit les meilleurs résultats. Elle consiste à délayer dans de l'eau, du miel, de la mélasse ou autre matière sucrée, et à enduire de cette préparation avec un pinceau, au coucher du soleil, une

(1) Les entomologistes du Midi appellent cette chasse, la chasse à la lanterne.

surface plus ou moins grande sur le corps des arbres dont on a fait choix d'avance. Quand la nuit est arrivée on vient inspecter avec une lanterne les arbres ainsi préparés, sur lesquels on trouve atablés, bon nombre de Noctuelles et Géomètres qui se laissent facilement piquer sur place et que l'on prend souvent aussi fraîches que si on les avait élevées. On peut renouveler plusieurs fois sa visite dans la même soirée.

Quand un endroit paraît propice pour faire une miellée, mais que les arbres manquent, comme sur les bords d'un marais, d'une prairie, d'un champ de bruyère, etc., on supplée au défaut d'arbres, en plantant des piquets qu'on enduit de la préparation miellée ou en tendant de fortes cordes qu'on a préalablement frottées de son appât.

Les raisins très-mûrs en espalier attirent également beaucoup de Noctuelles à l'arrière-saison. En visitant les treilles, le soir, à la lanterne, nous y avons fait souvent de nombreuses et excellentes captures.

Les Phalénites aiment en général les lieux ombragés; pour se les procurer, il faut battre les branches d'arbres et les buissons.

Du reste un grand nombre de Noctuelites et de Phalénites sont diurnes par leurs habitudes, en ce sens qu'elles volent, comme les Rhopalocères, dans les clairières des bois, dans les prairies, etc. On pourra donc les prendre, comme ces derniers, à l'aide du filet ou de la pince.

Quant aux Pyralites, aux Tinéites, aux Crambites, leur nombre est si grand, leurs mœurs sont si variées,

qu'un volume entier suffirait à peine à décrire leurs habitudes. Bornons-nous à dire qu'elles volent en général sur les fleurs; par exemple sur les genêts, les bruyères, etc., dans les allées et dans les clairières des bois, et que le moment le plus favorable pour les prendre est de 2 heures à 5 ou 6 heures de l'après-midi.

### ÉPOQUES ET LOCALITÉS OU IL FAUT CHERCHER LES LÉPIDOPTÈRES A L'ÉTAT PARFAIT.

Disons d'abord, en général, qu'on trouve des Lépidoptères dans toutes les saisons, même en hiver; il est vrai d'ajouter que les mois de décembre et de janvier ne fournissent que quelques Phalénites du genre *Hibernia*, ainsi que la *Larentia brumata*. Le mois de février est un peu moins stérile; vers le commencement de ce mois, lorsque le temps est doux, on trouve sur le tronc des arbres, principalement sur le bord des allées des bois exposés au midi, l'*Hibernia pilosaria*, et dans les taillis, vers la fin du même mois, les *Hibernia leucophæaria* et *progemmaria*. A la même époque, on voit voler, parmi les Tinéites, plusieurs espèces de genres *Cheimonophila* et *Lemmatophila*; mais c'est seulement dès les premiers jours de mars que la nature se réveille entomologiquement parlant. Nous ne parlerons pas ici des Piérides et des Vanesses communes, ainsi que de la *Rhodocera rkamni*, qui commencent à voler dès les premiers jours de ce mois;

mais pour peu que l'on se promène, le filet à la main, dans les allées ou dans les clairières peuplées de bouleaux, on est sûr de voir voler la *Brephos parthenias*. Si l'on visite le tronc des arbres qui bordent les allées des bois de Boulogne, de Vincennes, etc., on y trouvera les *Cymatophora flavicornis*, *Xylocampha litorhiza*, *Luperina conspicillaris*, *Nyssia hispidaria*, *Amphydasis prodromaria*, et quelquefois aussi, mais très-rarement, les *Xylina semibrunnea*, Haw, (*oculata*, Germ., *petrificata*, Dup.). Le commencement du même mois voit éclore l'*Orthosia populeti*, qui se repose d'ordinaire sur le tronc des peupliers. Vers le 20 mars, l'*Endromis versicolor* vole avec une grande rapidité dans les allées des bois où il y a des plantations de bouleaux. Nous l'avons pris souvent, dans les bois de Clamart, au carrefour de la petite Plaine, entre 9 et 11 heures du matin, et plusieurs fois aussi dans les forêts de Bondy, de Vincennes, etc. Si l'on frappe les taillis à l'aide du maillet, on trouvera, dans tous les bois, les *Orthosia miniosa*, *cruda* (*ambigua*), *munda*, etc. Enfin une charmante Phalénite éclot dans les derniers jours de ce mois, la *Nyssia zonaria*. Elle habite les prés humides, surtout ceux qui bordent la Seine du côté de l'est. Nous la prenions autrefois en grand nombre, près de Paris, à l'extrémité du pont d'Ivry, vers la bosse de la Marne, dans l'immense prairie située entre Maisons et Alfort. Mais elle y devient de plus en plus rare, à cause des nombreuses recherches des amateurs et par suite de la mise en culture d'une partie de la localité. Il est même à craindre de la voir disparaître entiè-

rement ainsi que cela a eu lieu déjà pour plusieurs espèces qui étaient communes autrefois, aux environs de Paris et qu'on y chercherait vainement aujourd'hui. La *Zonaria* dont la femelle est aptère reste tout le jour immobile sur le gazon.

Vers le 20 mars, la *Brephos parthenias* est remplacée par sa congénère *B. notha*. Cette dernière habite surtout les grands bois, ceux de Ville-d'Avray, Fausse-Repose, des Gonards près de Versailles, les forêts de Bondy, de Saint-Germain, de Sénart, etc. Elle vole, depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à midi, dans les allées des bois, et elle se repose sur la boue, comme la *parthenias*. Pendant le mois de mars, l'*Amphidasis hirtaria* peut se rencontrer sur le tronc des ormes qui bordent les routes et les promenades.

Dès les premiers jours du mois d'avril, lorsque la température est chaude, le Polyommate de la ronce *P. rubi* commence à voler dans les parcs et dans les parties verdoyantes des bois. Il se pose fréquemment sur les genêts; en frappant les rameaux du genêt à balai *Sportium scoparium* dans les lieux arides et sablonneux, on en fait partir la *Chesias obliquata*. Les allées et les clairières des bois sont animées par la présence de quelques espèces communes de Rhopalocères, tels que le *Polyommatus phlœas*, l'*Argynnis Dia*, le *Satyrus xegeria*, etc. Parmi les Hétérocères, la *Saturnia carpini* se montre dans les endroits buissonneux, dans les garennes, etc. Vers la mi-avril, l'*Anthocharis cardamines* mâle, commence à paraître; la femelle plus tardive, n'éclot guère avant les premiers jours de



mai. C'est aussi l'époque où, dans certains lieux arides on voit voler la variété printanière de la *Pieris daplidice*, et quelquefois même, mais très-rarement, l'*Anthocharis belia*, dont la véritable patrie est le midi de la France.

Vers le 20 avril, et même quelquefois un peu plus tôt si le printemps a été précoce, l'*Agria Tau* mâle, vole avec rapidité, de 9 heures à midi, même plus avant dans la journée, si, dès le matin, le ciel a été couvert. Les allées et les massifs des bois où dominent les *charmes*, sont les endroits où il convient de le chercher; nous l'avons pris souvent dans les forêts de Compiègne, de Villers-Cotterets, de Chantilly, dans les bois d'Ermenonville, et, près de Paris, dans les bois situés entre Saint-Cyr et Versailles, surtout dans la forêt de Saint-Germain, dans le voisinage des Loges, et près des stations de l'Étoile de Conflans, et de Maison-Laffitte. La femelle, beaucoup plus rare, doit être recherchée, à terre, sur les feuilles sèches, ou contre le tronc des arbres.

Quant aux Bombycites et Noctuérites dont l'existence immobile s'attache au tronc des arbres, le mois d'avril en voit naître plusieurs espèces; c'est ainsi que, du 10 au 20 de ce mois, la *Cymatophara ridens* se trouve appliquée contre les chênes, les bouleaux, etc. A cette époque, si l'on frappe le tronc des peupliers, des trembles, on en fera tomber les *Dicranura vinula* et *bifida* les *Pygæra curtula*, *reclusa* et *anachoreta*, les *Notodonta chaonia* et *trepida*, l'*Orgyia coryli*, les *Acronycta rumicis* et *auricoma*, le *Platypteryx falcata*, les *Ennomos lunaria*, *illustraria* et *illunaria*.

Dans le passage du mois d'avril au mois de mai, l'*Anarta myrtilli* que suit immédiatement sa congénère *arbuti*, volent, la première sur les bruyères, la seconde sur les trèfles, les bugles, qui croissent dans les lieux humides. Plusieurs Phalénites communes, telles que la *Fidonia atomaria*, la *Melanippe maculata*, la *Sthrenia clathrata*, paraissent en abondance dans les bois, les prairies, etc... Parmi les Rhopalocères, la *Leucophasia sinapis*, le *Syrichtus alveolus*, et sa charmante variété *Lavateræ*, à taches blanches confluentes, le *Thanaos tages*, le *Lycœna argiolus*, quelquefois même, les *Papilio machaon* et *podalirius*, la *Nemeobius lucina*, et même l'*Argynnis euphrosyne*, commencent à paraître dans les clairières et dans les allées des bois (1), parmi les Hétérocères, les *Euclidia mi* et *glyphica* volent dans les luzernes, surtout dans les prés qui avoisinent les bois; tandis que les *Smerinthus Populi* *Orthorinia palpina* et *Notodonta dictæa* dorment immobiles contre le tronc des peupliers.

Dès les premiers jours du mois de mai, les allées des bois se couvrent de verdure et s'émaillent de fleurs sur lesquelles les espèces de Rhopalocères dont nous parlions tout à l'heure, aiment à venir se reposer. C'est le véritable moment de faire la chasse au *Nemeobius lucina*, qui vole tantôt sur les fleurs des bugles, tantôt sur les jeunes feuilles de chêne. (Cette espèce est très-commune dans la forêt de Bondy). Les fleurs blanches de l'aubépine et celles du prunellier plaisent beaucoup

(1) Nous ne parlons ici que des années hâtives; généralement l'éclosion de ces espèces n'a lieu qu'au commencement de mai.

au *Papilio podalirius*, qui se trouve communément dans la forêt de Fontainebleau, au pré Larcher et sur les cotaux arides de Lardy et plus rarement à Bondy, l'Ille-Adam, Saint-Germain, etc., etc. Si l'on frappe les peupliers qui bordent le canal de l'Ourcq, dans la forêt de Bondy, on pourra en faire tomber *Gluphisia crenata*; dans les parties humides de la même forêt, dans celles des bois de Meudon, de Vincennes, etc., on trouvera, en battant les baliveaux, la *Thyatira batis*; si l'on visite, à la même époque, les clairières marécageuses des bois du Désert, à une lieue au-dessus de Versailles, en allant à Bouvier, et celles qui avoisinent l'Étang-Vert dans les bois de Chaville, on y rencontrera la *Vanessa levana*. Cette espèce, dont le vol est assez rapide, aime particulièrement le bord des ruisseaux. Enfin, dans tous les bois où il y a des taillis de chênes et de bouleaux, on pourra se procurer les *Notodonta camelina*, *zigzag*, et *dictæoides*; et dans les allées ou les quinconces plantés en peupliers, les *Notodonta tritophus* et *torva*. En battant soit les chênes, soit les hêtres, on peut espérer de rencontrer le *Notodonta carmelita*, espèce très-rare dans les environs de Paris, et qui n'a encore été trouvée que dans la forêt de Bondy; dans les lieux peuplés d'érables, de platanes ou de sycomores, on abat quelquefois le *Notodonta cucullina*. Les meilleures localités pour cette espèce, plutôt propre à l'Allemagne, sont, aux environs de Paris, le bois de Vincennes, et quelques parties arides de la forêt de Saint-Germain.

Vers le 8 ou 10 du même mois, les deux sphinx

gazés *Macroglossa fuciformis* et *bombylifformis* butinent le nectar de la sauge des prés, de la bugle, etc., dans les allées et dans les clairières des bois humides ; particulièrement dans celle des forêts de Bondy, de Sénart, de Fontainebleau, d'Armainvilliers, dans les bois de Notre-Dame, etc. Dans les mêmes localités, on trouve en abondance l'Hespérie échiquier *Steropes paniscus*. Cette espèce se repose principalement sur la bugle.

C'est aussi le moment de prendre la charmante variété du *Syrichthus alveolus*, dont nous avons parlé. Nous avons rencontré souvent cette variété dans les bois de Chaville, près de l'Étang-Vert, dans la forêt d'Armainvilliers, dans celle de l'Île-Adam, ainsi que dans la forêt de Bondy. A la même époque, éclosent aussi les *Melitea cinxia* et *artemis*, si communes dans les bois des environs de Paris. Ainsi que la *Melitœa Parthenie*, commune à Fontainebleau, nous l'avons prise aussi à Vernon.

Si l'on frappe les jeunes bouleaux dans les clairières des bois, on en fera sortir les *Platypterix hamula* et *lacertula*. Dans les massifs, plusieurs Phalénites communes, parmi lesquelles nous citerons les *Ephyra punctaria* et *pendularia*, paraissent en abondance. La *Macaria notata*, la *Timandra amataria* ne tardent pas à leur succéder. Ces Phalénites sont diurnes, en ce sens qu'elles volent pendant le jour comme les Rhopalocères ; il n'est donc besoin que du filet pour les prendre. Il en est autrement, si l'on veut se procurer les *Cymatophora or, ocularis*, L., (*octogesima*, Hub.),

l'*Acronycta liguistri*; c'est à l'aide du maillet, en battant les troncs des peupliers, qu'on en fera tomber les deux premières, la dernière s'attache presque toujours au tronc des frênes, arbre qui nourrit sa chenille.

Du 15 au 20 mai, le *Bombyx rubi* mâle vole avec ardeur dans les clairières des bois secs; l'*Ophiodes lunaris*, dont le vol est également diurne, vient presque toujours s'abattre dans les hautes herbes. Le bois de Boulogne, la forêt de Bondy, etc. sont d'excellentes localités pour prendre ces deux espèces. A cette époque, l'*Argynnis selene* vole en grande quantité dans tous les bois. Parmi les Noctuérites, c'est le moment de l'éclosion des *Luperina basilinea*, *rurea*, *pinastri*, de la *Cucullia umbratica*, qui s'appliquent, comme presque toutes les autres Noctuelles, contre le tronc des arbres forestiers, surtout de ceux qui bordent les routes, les avenues, etc., etc., et qui sont entourés d'épines. C'est sur ces troncs que se repose presque toujours la jolie *Cloantha perspicillaris*, ainsi que la *Pachetra leucophœa*, l'*Hadena W. Latinum genistæ*, c'est aussi la véritable époque du *Notodonta bicolor*, qu'il faut chercher exclusivement dans les massifs humides plantés en bouleaux. Les forêts de Sénart, de Bondy, de Fontainebleau, de Compiègne, etc., offrent d'excellents endroits pour prendre cette belle espèce. On la fait tomber en frappant les baliveaux de moyenne grosseur, surtout ceux qui croissent dans un sol bien garni d'herbe, et offrent une végétation analogue à celle des forêts du nord de la France, véritable patrie de ce *Bombyx*.

Le *Notodonta dodonæa*, qui éclot d'ordinaire du 10 au 20 mai, se trouve au contraire uniquement dans les massifs des chênes. A part cette différence, la recherche de cette espèce doit être pratiquée comme celle du *Notodonta bicolor*.

L'*Erastria argentula* éclot dans le même temps et vole, pendant le jour, au milieu des hautes herbes. Elle est très-commune dans plusieurs endroits des forêts de Bondy, d'Armainvilliers, etc.

Vers le 20 de ce mois, le *Satyrus hero* commence à éclore ; son apparition est de peu de durée. Il est très-commun au bois de Notre-Dame, dans les clairières de la route impériale, près de la Queue-en-Brie ; on le trouve aussi, en grande abondance, dans toute la forêt d'Armainvilliers, surtout dans les allées humides qui aboutissent à la Pyramide, à une demi-lieue d'Ozouer-la-Ferrière : on le rencontre aussi quelquefois, mais plus rarement, dans la forêt de Bondy, aux environs du Raincy et de Montfermeil, ainsi que dans les clairières ombragées de Chaville, près de l'Étang-Vert. Nous l'avons même pris aussi dans les bois de Clamart.

C'est aussi vers cette époque que l'on peut prendre à Fontainebleau, une géomètre assez rare aux environs de Paris, la *Fidonia Concordaria*, elle est assez commune certaines années, vers la mare aux Evées dans les endroits plantés de genets.

Nous ne parlerons pas ici d'une foule d'espèces communes, telles que le *Satyrus arcanius*, *Hesperia sylvanus et linea*, les *Lycæna alexis*, *adonis*, *xanthe*, etc., etc.

Nous ne mentionnerons pas même les noms d'une quantité de Noctuérites et de Phalénites vulgaires dont l'énumération excéderait les proportions du cadre auquel nous nous sommes astreints. Il en est de ces espèces comme d'un certain nombre de Tortricides, Pyralites, Tinéites, etc. Ce sont des espèces dont il serait superflu de décrire l'habitat, puisqu'elles viennent d'elles-mêmes, pour ainsi dire, s'offrir par myriades aux coups du chasseur. Le *Syrichthus carthami*, plus rare, aime de préférence certains lieux arides de la forêt de Fontainebleau, des coteaux de Lardy et des clairières de la forêt de Saint-Germain, etc., tandis que le *Syrichthus sao* ne se plaît que dans quelques localités restreintes : telles que les bords du canal de l'Ourcq, près de Sévran, dans la forêt de Bondy, les clairières arides du Vésinet, et surtout les pentes abruptes de quelques coteaux plus éloignés de la capitale, par exemple, près de Mantes, de Lardy, etc.

Le *Bombyx* feuille-morte du bouleau *Lasiocampa betulifolia* paraît pendant tout le mois de mai. Pour se le procurer, il faut battre les baliveaux, dans les taillis clairs ; comme la chenille vit aussi sur le peuplier, on peut trouver l'insecte parfait en frappant ceux de ces arbres qui forment des avenues, sur le bord des bois. Signalons encore deux charmantes Phalénites qui paraissent également dans le mois de mai ; les *Larentia pectinaria* *Miaria* et *Melanippe hastata*. Ces deux espèces habitent presque exclusivement les bois ; on les fera lever devant soi, en frappant les branches des arbres avec un bâton. Ce système de

chasse, ainsi que nous l'avons déjà dit, est celui qui convient le mieux à la recherche des Phalénites.

Mais le moment le plus favorable à la recherche des Noctuérites est, sans contredit, le passage du mois de mai au mois de juin. Si la chasse au maillet devient féconde en résultats, c'est principalement dans l'intervalle qui sépare le 20 mai du 15 juin. Dans la première période de cette belle époque, les Lépidoptères nocturnes éclosent en foule; le *Harpya Milhauseri*, rare dans toute la France, se trouve dans les taillis de chêne exposés au midi, au bois de Boulogne, à Vincennes, dans les bois de Meudon, de Bondy, de Saint-Germain, etc. Il est suivi presque immédiatement par la belle *Catephia alchimista* qui se repose principalement sur le tronc des chênes et des ormes qui bordent les lisières. L'*Aplecta herbida* se repose contre le tronc des arbres dans les parties humides des bois; l'*Hadena atriplicis* (1), au contraire, aime de préférence le séjour des jardins, contre les murs desquels on la trouve souvent appliquée.

Les *Hadena thalassina* et *contigua* s'appliquent contre le tronc des arbres; il en est de même des *Dianthæcia cucubali*, *capsincola*, *carpophaga*, *compta*, *conspersa*, *albimacula*, etc.; mais si l'on veut se procurer un grand nombre d'individus de ces *Dianthæcia*, sans en élever les chenilles, il faut leur faire la chasse avec le filet au moment du crépuscule, soit dans les

(1) Il y a quelques années, cette espèce était extrêmement commune sur les murs et contre le tronc des ormes, sur tous les boulevards de la capitale.



jardins, soit dans les bois où croissent les plantes de la famille des Cariophyllés (1).

N'oublions pas de mentionner ici plusieurs Lithosies, les *Lithosia aureola*, et *rubricollis*, dont le vol est diurne, et qu'on trouve dans tous les bois herbus des environs de Paris. Parlons aussi de l'*Erastria fuscula*, qui aime à se reposer contre le tronc des arbres isolés, dans les allées et les clairières des bois.

Le passage du mois de mai au mois de juin est aussi l'époque de l'éclosion du *Limenitis camilla*, qui reparait à la fin de juillet. Cette belle espèce n'est pas rare dans les bois de Notre-Dame, près de la Queue-en-Brie, dans ceux du Désert, aux bords de la Bièvre, à une lieue de Versailles, ainsi que dans les bois de Sainte-Geneviève, à une demi-lieue de la station du chemin de fer d'Épinay. Nous l'avons prise plus souvent encore dans les rochers de Chamarante, ainsi qu'aux environs de la Tour de Poquency, près de Lardy, et dans plusieurs parties de la forêt de Fontainebleau.

La même époque voit éclore la *Chelonia Hebe*, quelquefois aussi, lorsque l'année a été précoce, sa congénère *civica*. Ces deux espèces, rares aux environs de Paris, se plaisent particulièrement dans les lieux arides.

C'est aussi le moment de chercher le *Smerinthus ocellata* contre le tronc des saules et des peupliers. Le

(1) Nous avons déjà parlé de ce genre de chasse dans le chapitre précédent.

*Smerinthus Tiliæ* est commun sur le tronc des ormes qui bordent les routes et les boulevards.

Les Sésies éclosent pour la plupart du 15 mai au 15 juin. La *Sésia tipuliformis* est ordinairement la première qui paraisse ; elle vole dans les jardins des environs de Paris, autour des groseilliers dont la chenille se nourrit ; la *Sésia spheciformis* infiniment plus rare, vole dans les clairières marécageuses des bois plantés d'aulnes. L'*asiliformis* se repose contre les crevasses des peupliers ; il en est de même de l'*apiformis*, qui est beaucoup plus commune. La *mutillæformis* se plaît particulièrement dans les jardins, près des pommiers dont l'écorce sert de nourriture et de logement à la chenille. Elle butine souvent, en compagnie de la *Sesia tipuliformis*, sur les fleurs du seringat odorant *Coronarius philadelphius*.

Un peu plus tardive que ses congénères, la *chrysidiformis* vole dans les lieux arides, et se repose sur les fleurs des ombellifères et des euphorbes. Nous l'avons prise, plusieurs années de suite, au milieu de la jetée du pont de Grenelle ; elle est répandue à peu près partout, mais commune nulle part.

Une seule Zygène, plus hâtive que toutes les autres, éclot dans les derniers jours du mois de mai. C'est la *Zygæna achilleæ*, espèce bien mal nommée, du reste, puisqu'elle vit exclusivement sur le *Lotus corniculatus*, la *Coronilla minima*, etc., et d'autres légumineuses, et non sur les ombellifères. Cette Zygène est commune près du Raincy, où elle présente quelquefois une variété fort remarquable chez laquelle le

jaune a remplacé le rouge ; on la trouve aussi sur la pente des collines qui environnent Lardy. Dans cette dernière localité, surtout dans les environs d'Itteville et de la Tour de Poquency, on trouve en grande quantité le *Lycaena hylas*, quelquefois aussi le *Licæna arion*.

Dans les derniers jours de mai et dans le commencement de juin, la *Melitæa dictymna* vole dans les vallées et les clairières des bois marécageux. Elle est commune dans la forêt de Bondy, dans celle d'Armainvilliers, etc., etc. Sa congénère *athalia* est extrêmement répandue dans tous les bois, Les premiers jours du mois de juin sont signalés par l'apparition d'une magnifique espèce *Nymphalis populi* ; ce beau Lépidoptère est assez rare aux environs de Paris. On le trouvait jadis très-communément dans la forêt d'Armainvilliers, à un quart de lieue d'Ozouer-la-Ferrière, près de la Pyramide ; mais depuis la fameuse trombe du 18 juin 1839, qui brisa tous les gros trembles de la route, cette espèce est devenue aussi rare dans cette localité, qu'elle était commune auparavant. Les meilleures localités pour la prendre sont les bords du canal de l'Ourcq, entre le pont des Six-Routes et le pont de Rougemont, l'allée de Rougemont et la grande avenue qui fait face au pont des Six-Routes, sur le côté gauche du canal en venant de Paris, dans la forêt de Bondy, celle de Compiègne et l'allée des Mulets située à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, près de la statue du cavalier Bernin, dans le parc de Versailles. Nous l'avons prise quelquefois aussi, mais plus rarement, dans

diverses parties des bois de Meudon, et même au bois de Boulogne. Elle vole en planant comme toutes les Nymphales, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures, et elle reparait quelquefois quand le temps a été très-chaud, vers les trois heures et demie de l'après-midi. Elle se repose presque toujours sur les matières excrémentielles, particulièrement sur la fiente des bestiaux. En même temps que la Nymphale grand sylvain, la *Thecla pruni*, se montre dans les clairières de la forêt de Bondy, où croissent les prunelliers. Les coupes fréquentes qu'on a faites dans cette forêt, jointes aux investigations nombreuses des jeunes amateurs, ont rendu cette espèce assez rare, de commune qu'elle était jadis. Les clairières situées entre la Poudrette et le pont des Six-Routes, du côté gauche du canal, en venant de Paris, sont encore les meilleures localités pour prendre ce Polyommate.

Indépendamment de la plupart des Noctuérites que nous avons signalées tout à l'heure, lorsque nous avons mentionné les espèces qui paraissent dans le passage du mois de mai au mois de juin, les dix premiers jours de ce dernier mois amènent l'éclosion d'une foule de Lépidoptères. Citons d'abord le *Deilephila porcellus* qu'on trouve de temps à autres dans les prairies ou les clairières humides des bois abondant en caille lait jaune (*Galium verum*). Si l'on passe aux Phalénites, cette époque est favorable à l'éclosion de plusieurs espèces, parmi lesquelles nous citerons la charmante *Melanthia procellata*, qu'on trouve de temps en temps dans les massifs sombres et marécageux de certains bois, dans

la forêt de Bondy, dans les bas-fonds humides des bois de Meudon ; la *Siona dealbata*, dont la chenille vit sur la Bétoine officinale. L'insecte parfait n'habite, aux environs de Paris, que certaines localités, telles que les forêts de Sénart et de Compiègne, les bois de Notre-Dame, près de la Queue-en-Brie, et surtout les bois de Fleury et de Sainte-Geneviève, où nous l'avons prise par centaines.

La *Menalippe tristata* vole en assez grande quantité dans les grandes forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets. La *Melanippe luctuata* n'est pas rare dans cette dernière localité.

Presque en même temps que la Nymphale grand sylvain et le Polyommate du prunier, on voit paraître le *Satyrus dejanira*. Cette espèce habite en général les grands bois, elle ne se plaît que dans les lieux ombragés. Elle est très-commune dans la forêt de Bondy, surtout dans le voisinage de Livry, dans celle de Saint-Germain, dans la forêt d'Armainvilliers, dans les bois de Sainte-Geneviève, etc. ; on la trouve quelquefois aussi dans les pans de Vincennes et de Boulogne.

Le Polyommate *Chryseis* commence à éclore dans les premiers jours de juin. Nous l'avons pris en grande abondance dans les clairières de la forêt de Royaumont, près de Lamorlaye, à une lieue et demie de Chantilly. Il se trouve aussi mais plus rarement dans les parties basses de la forêt du Lys, entre le village du Lys et celui de Lamorlaye ; nous l'avons pris également dans la forêt de Chantilly, principalement dans la belle route du Connétable ; on l'a rencontré aussi dans

la forêt d'Hallate, entre Senlis et Pont-Sainte-Maxence. Mais c'est surtout dans la forêt de Compiègne, aux environs de Pierrefond, qu'il est très-commun certaines années. Il y vole en même temps que l'*Argynnis Ins*.

La *Melitea maturua*, que l'on a regardée longtemps comme exclusivement propre à l'Allemagne, se trouve quelquefois, mais rarement, dans les environs de Paris. On la prend dans la forêt de Montmorency, près des étangs de la Chasse, et dans la forêt de Bondy, dans les allées qui avoisinent le dépôt de la *Poudrette*. Nous avons pris plusieurs fois sa chenille sur le frêne, le trêne, le chèvrefeuille, etc.

Le commencement de juin est l'époque où éclosent la plupart des Phalénites appartenant au genre *Boarmia*. On trouvera la grande *Boarmia roboraria* appliquée contre le tronc des chênes ; la *repandaria* se repose aussi contre les arbres, ainsi que l'*extersaria*. Cette dernière était commune contre le tronc des pins qui bordaient les allées du bois de Boulogne, entre la Muette et la Pyramide, On trouvera dans les mêmes localités les *Cidaria picata* et *simulata*.

Sil'on frappe les chênes dans les massifs des bois exposés au midi, on en fera tomber la *Diptera Orion*, espèce rare aux environs de Paris. La *Xylophosia rurea* et la variété *alopecurus (combusta)* s'attachent contre le tronc des arbres isolés, de ceux principalement qui bordent les allées des bois. L'*Acronycta leporina*, les *Aplecta tincta*, *advena*, *nebulosa*, la *Lupe-rina albicolon*, aiment aussi à s'appliquer contre le tronc des arbres.

Les *Hepialus hectus* et *lupulinus* se posent à l'extrémité des longues herbes, dans les allées et clairières des bois marécageux.

Vers le 10 du mois de juin, l'*Ophiusa pastinum* vole dans les bois ombragés où la *Vicia cracca* est abondante. La *Metrocampa margaritata*, l'*Hemithea buplevaria*, la *Phorodesma bajularia* et plusieurs autres Phalénites éclosent dans les clairières des forêts ; la *Cabera strigillaria* est commune dans les endroits où abonde le genêt à balai. Les *Xylophasia polyodon* et *lithoxilea* aiment à se reposer contre les arbres dont le tronc est entouré d'épines. On y trouve aussi, mais beaucoup plus rarement, leur congénère *sublustris (musicalis)*, que quelques auteurs rapportent à *lithoxylea* comme variété, tandis que d'autres on font une espèce distincte.

Du 10 au 15 juin, lorsque le temps est chaud, les *Satyrus hyperanthus* et *Janira* volent par nuées, le premier dans les bois, le second dans les prairies.

Plus tardif, l'*Arge galatea* n'éclot guère avant le 20 juin. C'est l'époque où la plupart des grandes espèces de Rhopalocères commencent à paraître.

La *Limenitis sibylla* vole dans les clairières des bois ombragés ; elle est très-commune à Meudon, Bondy, Saint-Germain, etc., etc. Il en est de même de l'*Argynnis paphia*, des deux *Argynnis Adippe* et *Aglaïa*, vulgairement désignées sous le nom de Grands nacrés. La première de ces deux *Argynnes* fréquente de préférence les grands bois. Elle est très-commune dans les forêts de Saint-Germain, de Sénart, de Fontainebleau, de Chantilly, etc. Elle aime à se reposer sur les

fleurs de ronces, sur celle des chardons, de la centaurée chaussetrape. C'est aussi vers le 20 juin, quelquefois même plutôt si l'année a été précoce, que les *Apatura iris*, *ilia* et *var. clytie* commencent à paraître. Nous les avons pris souvent dans la forêt de Bondy, sur les bords du canal de l'Ourcq, entre le pont des Six-Routes et le pont de Rougemont, dans l'allée des Mulets à Versailles, et aux environs de l'étang de Villebon, dans le bois de Meudon. L'*Apatura Ilia* est beaucoup plus répandu; jadis on le trouvait très-communément dans les prés de la Glacière, près de Paris; mais ces prairies ayant été encloses de murs et la plupart des saules et des peupliers ayant été abattus, il est inutile d'aller le chercher dans cette localité. On le trouve dans les parties humides de presque tous les bois où il y a des plantations de saules et de peupliers, mais il se plaît particulièrement sur les bords du canal de l'Ourcq, dans la forêt de Bondy, aux environs du pont des Six Routes. Il se repose, comme le Grand Sylvain et comme le Grand Mars, sur les matières excrémentielles. L'*Apatura ilia var. clytie* se trouve dans les mêmes endroits que ce type.

La *Procris Globularix* vole dans la dernière quinzaine de juin; elle se plaît principalement dans les grands bois un peu humides; elle est rare dans les environs de Paris, mais on la trouve communément dans la forêt de Compiègne. Sa congénère, la *Procris Statices* est beaucoup plus commune et vole dans les clairières de tous les bois; elle aime à se reposer sur la scabieuse des champs (*Scabiosa arvensis*).



---

La *Zygæna loniceræ*, fort improprement nommée du reste, puisque ni la chenille, ni l'insecte parfait ne se trouvent sur cette plante, éclot dans la dernière quinzaine du mois de juin. Elle habite aux environs de Paris des localités assez restreintes, telles que les bords du canal de l'Ourcq et l'allée de Rougemont, dans la forêt de Bondy, certaines allées de la forêt de Sénart, près le carrefour Montesquieu et le carrefour des Deux-Châteaux. Nous l'avons prise aussi quelquefois dans les environs de l'Étang-Vert, près de Châville. Elle se repose souvent sur la centaurée chausse-trape. Celle de la filipendule est extrêmement commune dans tous les bois des environs de la capitale. Quant à sa congénère *trifolii*, la seule localité où nous l'avons encore trouvée est la forêt de Compiègne, dans les parties humides. Elle paraît au commencement de juin.

La *Thecla lynceus* se pose sur la ronce, le serpolet; la bruyère, etc. Elle est extrêmement abondante dans tous les bois; la *Thecla W. album* qui éclot quelques jours auparavant, aime en général à se reposer sur le marrube, dans les routes plantées d'ormes.

Vers la Saint-Jean, le *Steropes aracanthus* commence à éclore. Elle est commune dans les clairières ombragées de la forêt de Chantilly, principalement près des étangs de la Reine-Blanche, dans la forêt de Sénart, surtout dans le voisinage de la Faisanderie.

L'*Argynnis phœbe* se trouve dans les mêmes forêts. Elle est commune au mont de Po, sur la hauteur qui domine la vallée de Lamorlaye, où nous l'avons souvent prise en compagnie des *Lycæna arion* et *ægon*,

du *Syrichthus alveus*, elle n'est pas non plus très-rare à fin de mai dans quelques localités de Fontainebleau, surtout le long du chemin de fer au pré Larcher. Plus près de Paris, nous l'avons également trouvée dans les bois de Versailles, mais elle n'y est pas commune.

La *Lycæna alsus*, qui paraît pour la première fois au mois de mai, reparait pour la seconde en juillet. Assez rare aux environs de Paris, cette espèce est excessivement commune sur le versant des coteaux arides qui environnent Lardy. Elle n'est pas rare non plus dans certaines parties des forêts de Chantilly, de Fontainebleau et de Compiègne.

Le *Thecla acaciæ* vole dans les derniers jours de juin. La seule localité où on l'aît encore trouvé, en deçà de la Loire, est la forêt d'Orléans, où nous en avons pris plusieurs individus. Il vole autour des buissons de prunelliers.

Dans les derniers jours du mois de juin, le *Syrichthus althææ* commence à paraître. Cette espèce, plus particulière aux pays de montagnes, est rare aux environs de Paris. Nous la prenons tous les ans dans la forêt de Sénart, principalement dans la route de Maupertuis, aux terres de Tigery. Elle se trouve dans le bois de Sainte-Geneviève, à Lardy et même quelquefois dans la forêt de Bondy.

La *Callimorpha dominula* aime les lieux humides. On la trouve communément dans les prairies marécageuses situées aux environs de la papeterie d'Essonne. Elle n'est pas rare non plus dans les bois du Désert, à une lieue de Versailles. On la trouve également près de

Sévrans, et en général dans les lieux aquatiques et un peu boisés, tels que les bas-fonds de Meudon, de Châville, etc.

L'*Emydia grammica* vole dès la fin de juin dans les clairières arides des bois. Elle n'était pas rare au bois de Boulogne, ni dans les parties incultes de la Varenne Saint-Maur. On la trouve aussi communément à Lardy et dans les parties arides de la forêt de Saint-Germain.

La *Lithostia Irrorea* affectionne les mêmes localités.

La *Lithostia ancilla* aime en général les lieux plantés de bruyères.

La *Lithostia helveola*, beaucoup plus rare, ne se plaît que dans les parties marécageuses des bois. Nous l'avons prise quelquefois dans les clairières humides qui avoisinent l'Étang-Vert, près de Châville.

Lorsqu'on frappera le tronc des arbres pendant une matinée sombre et froide, ou le matin de 4 à 7 heures, lorsque la journée doit être chaude et sereine, on en fera tomber plusieurs espèces intéressantes d'Hétérocères. Ainsi, dans les massifs où les ronces et les framboisiers croissent en abondance, on en fera tomber la Noctuelle *batis* qui paraît pour la seconde fois dans le passage du mois de juillet; nous l'avons prise plusieurs fois, avec sa congénère *derasa*, sur le tronc des châtaigniers, dans les taillis sombres qui avoisinent le Haras, près du carrefour de la Garenne, entre Clamart et Meudon. La *Cymatophora duplaris* L., (*bipuncta*, Rkh.), s'attache contre le tronc des mêmes arbres dans les mêmes localités. Sa congénère *fluctuosa*, qui a les mêmes mœurs, est beaucoup plus rare. Nous y avons

trouvé abondamment la *Cleoceris viminalis*, dont la chenille vit sur le Saule marceau *Salix caprea*, et quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, l'*Orthosia congener* (var. de *suspecta*).

Le *Liparis v. nigrum* éclot à la même époque dans les bois un peu humides. Le mâle vole quelquefois en plein jour ; mais c'est principalement en battant le tronc des tilleuls qu'on peut se le procurer.

Le *Liparis salicis* est excessivement commun sur le tronc des saules et des peupliers.

L'*Hydrilla caliginosa* vole pendant le jour à l'approche du chasseur sur les longues graminées ; elle n'est pas rare dans les clairières ombragées de la forêt de Sénart, ainsi que dans les bois de Fleury et de Sainte-Geneviève.

Les *Leucania comma* et *lythargiria* volent en plein jour, la première dans le voisinage des mares ou des étangs et en général dans les endroits dont le sol est tourbeux, la seconde dans les clairières des bois secs.

La *Boormia lichenaria* s'attache contre le tronc des arbres revêtus de lichens. La *Melanthia albicillata* vole dans les clairières humides dont la ronce et le framboisier forment la végétation. Elle n'est pas rare dans le voisinage des Haras, près de Meudon, ni dans celui de l'Étang-Vert, près de Châville. La *Tephrosia crepuscularia* s'attache contre le tronc des arbres, dans les mêmes localités. Les *Cidaria elutata* et *impluviata* partent à l'approche du chasseur, lorsque celui-ci pénètre dans les bois fourrés. L'*Hemithea thymiaria* (*æstivaria*) aime les clairières un peu découvertes,

tandis que les *Cidaria russata*, *immanata*, *prunata* (*ribesiaris*), *undulata* et *vetulata* ne se plaisent guère que dans les parties humides et ombragées des bois.

Si le passage du mois de juin au moins de juillet est à la fois le moment le plus favorable pour prendre les grandes espèces de Rhopalocères, ainsi que la plupart des Phalénites, c'est aussi l'époque de l'éclosion d'une foule de Microlépidoptères, Pyralites, Crambites, Tinéites, etc., dont l'énumération fatiguerait notre plume moins vite encore que l'attention du chasseur. Bornons-nous donc à lui signaler cette époque comme étant celle où son filet ne doit, pour ainsi dire, jamais se reposer.

Le passage du mois de juin au mois de juillet est encore marqué par l'éclosion de deux Polyommates. L'un est la *Thecla quercus* dont la femelle, plus tardive que le mâle, n'éclot guère que dans le courant de juillet. Cette espèce est commune dans les clairières des bois arides et montueux. L'autre est la *Lycæna Alcon*. Cette espèce est très-peu répandue dans les environs de Paris. On la trouve quelquefois dans les clairières de la forêt de Saint-Germain, entre Maison-Laffite et l'Étoile de Conflans.

La *Procris pruni* est commune dans les clairières de la même forêt où abondent les prunelliers, autour desquels elle aime à voltiger. On la prend quelquefois aussi au bois de Boulogne.

La *Melitæa parthenie* éclot dans les premiers jours de juillet, pour la seconde fois quelquefois même dès le 20 juin, si l'année est précoce. Elle est très-com-

mune à l'extrémité de la route du Connétable, près le clos de la Table, dans la forêt de Chantilly, sur les hauteurs du Mont-de-Pô, entre Chantilly et Lamorlaye, ainsi que dans quelques parties de la forêt de Fontainebleau.

A la même époque, une charmante Phalène, l'*Epione vespertaria*, L., (*parallelaria*, Dup.), commence à paraître dans les clairières de la forêt de Sénart, notamment dans la route d'Étioles à la Faisanderie, dans celle de la Porte aux lièvres, et près du chêne d'Antin. Il faut frapper avec une canne les jeunes pousses de tremble pour la faire partir.

L'*Acidalia auroraria* est commune dans les bois ombragés ; l'*Aspilates vibicaria* vole au contraire dans les clairières arides ; elle se trouve abondamment au bois de Boulogne, ainsi que dans beaucoup d'autres localités.

La *Zygæna Minos* éclot du 4 au 10 juillet ; elle est commune dans plusieurs parties de la forêt de Fontainebleau, particulièrement dans la route ronde, près de la Belle-Croix et près de la croix du Grand-Maitre. On la trouve encore plus fréquemment sur le versant des collines qui dominant Lardy, surtout aux environs de la tour de Poquency, près d'Itteville, etc., etc. Elle se repose souvent, comme toutes ses congénères, sur les scabieuses, les centaurées, etc., etc.

Les *Lithosia quadra*, *complana*, *complanula*, *mesomella* et *Rosea*, sont communes dans les clairières des bois ; souvent les trois premières s'attachent contre le tronc des arbres qui bordent les routes.

A la même époque on fera bien de frapper le tronc des arbres dans les forêts montueuses et ombragées, pour en faire tomber la *Luperina scolopacina*, cette espèce est rare à Paris ; on la trouve quelquefois dans les bois de Meudon, principalement près du Haras.

C'est aussi le moment de l'éclosion du *Harpya fagi*. On le trouve principalement dans les grandes forêts ; il faut battre les taillis sombres pour se le procurer. Nous l'avons pris plusieurs fois dans la forêt de Saint-Germain et à Fontainebleau.

La *Geometra papilionaria* se plaît dans les mêmes localités ; elle vole quelquefois vers le soir, aux approches du chasseur. Il en est de même de l'*Angerona prunaria*. La forêt de Bondy est une excellente localité pour les trois espèces que nous venons de signaler.

Vers le 8 ou le 10 juillet, quelquefois même plus tôt selon que l'année a été plus ou moins précoce, le *Satyrus semele* vole dans les bois arides. Il est extrêmement commun à Lardy, à Fontainebleau, à Sénart, etc., ainsi que dans la forêt du Vésinet. Nous l'avons même observé quelquefois sur les boulevards extérieurs, particulièrement aux environs du parc de Monceau.

La forêt de Fontainebleau et les coteaux de Lardy sont, aux environs de Paris, le domaine exclusif du *Satyrus hermione*, très-commun dans tout le midi et dans certaines parties du centre et de l'est de la France. Il aime à se reposer contre le tronc des chênes, des bouleaux, etc. Il s'abat même sur la poussière des routes et vole souvent en compagnie du *S. semele*.

Le *Satyrus Phœdra* est très-commun à la même

époque dans les clairières de la forêt d'Orléans. Il se prend aussi quelquefois à Fontainebleau, plateau du mont Chauvet.

Nous ne devons point parler ici des Satyres *mæra* et *megæra*, qui éclosent pour la première fois au mois de mai et qui reparaissent ensuite en juillet et août. Ce sont des espèces trop communes pour qu'il soit nécessaire d'en faire mention. A la même époque l'*Heperia Actæoni* que l'on a crue si longtemps étrangère aux environs de Paris, vole assez fréquemment sur les collines incultes de Lardy.

Du 10 au 15 juillet, la *Zygæna onobrychis* commence à paraître. Cette charmante espèce était jadis très-commune dans les environs de Sèvres et sur les hauts talus qui dominant la berge du canal de l'Ourcq, près du pont de Sévran; mais on l'y chercherait inutilement aujourd'hui. En revanche, elle est très-répandue sur les coteaux arides qui dominant Lardy (notamment dans la partie gauche du chemin de fer en venant de Paris), près d'Itteville et dans les environs de la ferme de Poquency.

A la même époque et dans les mêmes localités, on trouve en très-grande quantité la *Zygæna hippocrepidis*, la *Zygæna peucedani* est extrêmement commune dans le bois de Vincennes, près de la porte de Charenton.

Un peu plus tardive que ses congénères, la *Zygæna fausta* paraît ordinairement du 15 au 20 juillet. Elle est excessivement commune sur la côte des Mauduyts, près de Mantes, à un quart de lieue de la station du chemin de fer. Elle n'est pas rare non plus sur le ver-



sant des coteaux arides qui dominent Lardy des deux côtés du chemin de fer. Nous l'avons souvent prise en compagnie de la *Minos*, de l'*hippocrepidis*, de l'*onobrychis* et de la *peucedani*, sur les mamelons arides situés entre Bouret et Itteville, près de la ferme de Poquency, etc., etc.

La *Sesia cynipiformis* éclot à la même époque ; nous l'avons prise quelquefois à Vincennes, ainsi que la *tenthrediniformis*. Cette dernière se repose de préférence sur le tithymale à feuilles de cyprès *Euphorbia cyparissias*.

Parmi les Hétérocerès, la jolie *Anarta myrtilli* éclot également du 15 au 20 juillet. Elle est très-commune dans les bruyères de la partie haute du bois de Meudon, en face de l'étang de Villebon, ainsi que dans celles de la partie du bois de Clamart, située au-dessus du carrefour de la Garenne. Elle n'est pas rare non plus dans la forêt de Fontainebleau.

L'*Emydia cribrum* se trouve aussi, mais beaucoup plus rarement, dans les mêmes localités.

On fera bien d'examiner l'intérieur des barrières qui bordent les allées des bois réservés pour la chasse. Souvent les jointures de ces barrières servent de retraite à certains Nocturnes, tels que l'*Amphipyra pyramidea*, et *tragopogonis*, etc.

Du 20 au 25 juillet, la *Lycena Amyntas* éclot dans les parties arides des bois. Il est commun aux environs de Melun, de Montargis, etc. Nous l'avons pris quelquefois, mais très-rarement, dans les bruyères du bois de Meudon.

Le *Lycæna argus* se rencontre dans quelques parties de la forêt de Fontainebleau, principalement dans les environs du mont Saint-Germain et dans les allées voisines. Il se trouve aussi quelquefois, mais rarement, dans le bois de Vincennes, en compagnie du *Lycæna ægon*, qui est très-commun sur la terrasse, entre Charenton et Saint-Maur.

La fin de juillet voit reparaître le *Papilio podalirius*, la *Nymphalis camilla*, la *Lycæna hylas*, la *Pieris daplidice*, le *Syrichthus sao* et plusieurs autres espèces qui éclosent pour la première fois au printemps.

La Vanesse Carte géographique brune *Vanessa prorsa* éclot à la fin de juillet, dans les mêmes localités que nous avons indiquées pour sa congénère *Levana*, qui n'en est qu'une variété printanière.

C'est aussi le moment de l'apparition de la *Lycæna corydon*. La femelle de ce Polyommate, ordinairement noirâtre, passe souvent au bleu-cendre. Cette dernière variété est commune dans les garennes situées au-dessus de Lymay, près de Saint-Sauveur, à trois kilomètres de Mantes, sur toutes les collines qui dominent Lardy, et dans les clairières de la forêt de Fontainebleau.

C'est encore dans les derniers jours de juillet qu'il convient de chercher la *Bryophila algæ*, les *Cosmia diffinis* et *affinis*, contre le tronc des arbres qui bordent les routes, et principalement sur le corps des ormes.

La *Callimorpha hera* éclot pendant la canicule. Elle était jadis très-commune au bois de Boulogne. On ne la rencontre maintenant que de loin en loin dans les

environs de Paris, principalement dans les bois du Déséri, près de Versailles ; à Lardy ; à Fontainebleau et dans la forêt de Saint-Germain.

L'*Heliothis dipsacea*, les *Acontia solaris*, *albicollis* et *luctuosa*, l'*Erastria sulphuralis*, volent à la même époque dans les lieux arides, principalement dans les champs de luzerne situés près des bois.

Le *Cossus ligniperda* paraît depuis le 25 juin jusqu'au 10 août ; mais c'est vers la fin de juillet qu'il éclot le plus communément. On le trouve souvent posé contre le tronc des ormes qui bordent les routes.

Nous avons fait exprès de passer sous silence les espèces vulgaires, telles que les Vanesses communes, le *Satyrus Tithonus*, la *Plusia gamma*, etc., et plusieurs Phalénites, que l'amateur le plus novice est sûr de rencontrer partout où il adressera ses pas.

Pour en finir avec les espèces qui paraissent au mois de juillet, bornons-nous à signaler la belle Vanesse Morio *Vanessa antiopa*. Cette espèce assez rare aux environs de Paris, est plus commune dans certaines parties de la forêt de Fontainebleau. Comme la chenille vit principalement sur le bouleau, c'est dans les lieux plantés de ces arbres qu'il convient de chercher le papillon ; mais on la rencontre aussi sur les saules et peupliers.

Vers les premiers jours d'août, le *Lycæna acis* vole dans les prés humides ; il est très-commun dans les prairies qui avoisinent le lavoir d'Aulnay, dans celles d'Arcueil, de Gentilly, etc.

Le *Thecla betulæ* vole principalement dans les jar-

dins et sur les lisières des bois. Nous l'avons pris plusieurs fois à l'entrée de la forêt de Sénart, près de Soisy-sous-Étiole. Il n'est pas rare dans les jardins fruitiers de la capitale.

Si l'on visite à cette époque les parapets des quais, des ponts, etc., on y trouvera les *Bryophila perla* et *glandifera*, ainsi que la variété *Par*, qui a été regardée à tort, pendant bien longtemps, comme une espèce distincte, propre au midi de la France. Les deux Bryophiles dont nous venons de parler, sont très-communes sur les parapets qui bordent les quais, entre le pont des Invalides et le pont de Grenelle.

Si l'on frappe les arbres dans les taillis de chênes et de bouleaux, on retrouvera les *Notonda dictæoides*, *dromedarius*, les *Platypterix falcula*, *lacertula*, les *Acronycta leporina* et *auricoma* et plusieurs autres Noctuérites du printemps.

La *Cerigo cytherea* éclot dès le commencement d'août. Elle n'est pas rare dans les bois secs et sablonneux ; elle aime à se reposer contre les arbres entourés d'épines qui bordent les routes. On la trouve aussi volant en plein jour, sur les chardons et dans les luzernes. Nous l'avons prise assez souvent dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

Le *Satyrus fauna* éclot entre le 5 et le 10 août. Il est très-commun dans les allées de la forêt de Sénart ; on le trouve aussi dans la forêt de Fontainebleau, dans celle du Vésinet, dans les parties hautes de Clamart. Nous l'avons même pris autrefois au bois de Boulogne.

Le *Satyrus briseis* est un peu plus tardif. Il se

montre vers le 10 août. Il est commun sur les hauteurs de Lardy, principalement dans la partie droite du chemin de fer en venant de Paris. Nous l'avons pris aussi sur la côte de Mauduyte, près de Mantes, dans les environs de Ponthierry et dans le parc de Gurcy (Seine-et-Marne).

Le *Satyrus arethusa* paraît d'ordinaire dans la première quinzaine d'août ; sa femelle est un peu tardive. Il est très-commun dans les clairières arides situées en face de la tour du pâté de Lardy, à quelques minutes de distance de la station du chemin de fer. On le trouve aussi très-abondamment dans plusieurs parties de la forêt de Fontainebleau, notamment dans la plaine des pins, sur la route de Bouron ; nous l'avons pris également au Mont-de-Pô, dans la forêt de Chantilly. Il se trouve aussi, mais rarement, dans les forêts de Sénart et du Vésinet. Il était jadis très-commun à la varenne Saint-Maur, mais depuis les défrichements il semble avoir entièrement disparu de cette localité.

L'*Hesperia comma* paraît à la même époque et se trouve en général dans les mêmes localités que le *Satyrus arethusa*.

Le *Syrichthus cirsii* est beaucoup plus rare. Nous l'avons pris plusieurs fois à Lardy, dans la localité que nous venons d'indiquer pour le *Satyrus arethusa*. Le *S. cirsii* se trouve aussi dans plusieurs parties de la forêt de Fontainebleau, aux environs du rocher Saint-Germain, vente aux Moines, etc. Cette espèce est souvent confondue avec ses congénères et appelée tantôt *fritillum*, *onopordi*, *alveus*, etc.

C'est dans la première quinzaine d'août qu'il convient de chercher les *Eubolia bipunctaria* et *mœniaria*, la *Larentia aquata*, la *Fidonia plumaria*, etc. La première vole dans tous les lieux arides, la seconde aime le voisinage des rochers. Nous l'avons prise dans la forêt de Fontainebleau, sur les hauteurs de Lardy, sur la côte de Mauduyts, près de Mantes, et dans les parties arides de la forêt de Chantilly. L'*Aquata* n'est pas rare dans la forêt de Fontainebleau, dans les localités indiquées ci-dessus pour le *S. cirsii*. Elle recherche le voisinage des genévriers dont se nourrit sa chenille. La *plumaria* est quelquefois abondante dans les bruyères situées à mi-côte des mamelons arides qui couronnent la plaine des pins. L'*Amphypyra Cinnamomea* a été prise quelquefois à Fontainebleau, c'est dans les trous des gros arbres et sous les écorces que l'on pourra rencontrer cette rare espèce, elle vit cachée pendant le jour en compagnie de sa congénère *Pyramidea*.

La *Sthanelia hippocastanata* vole abondamment dans les bruyères à Fontainebleau, à Meudon, etc.

L'*Agrotis valligera* était commune autrefois, depuis le 5 jusqu'au 20 août, dans la varenne de Saint-Maur. Elle en a disparu par la même cause que le *Satyrus arethusa*. On la trouve très-rarement dans les luzernes qui avoisinent certains bois arides.

Les *Aspilates gilvaria* et *citraria* sont communes dans les lieux secs et stériles. Nous les avons prises plusieurs fois dans la forêt de Fontainebleau, dans celle du Vésinet, sur la côte de Mauduyts, etc., etc.

La *Catocala fraxini* paraît depuis le 10 août jusque dans les premiers jours de septembre. Elle est commune à Fontainebleau ; nous en avons trouvé presque aux portes de cette ville, sur la route de Paris, un grand nombre d'individus. Elle s'applique contre le tronc des arbres, principalement contre celui des trembles et des peupliers. On la rencontre aussi sur le tronc des peupliers qui environnent la pièce d'eau des Suisses à Versailles et sur celui des arbres qui bordent la berge du canal de l'Ourcq dans la forêt de Bondy.

Avant de passer au mois de septembre, nous devons parler de quelques espèces de Lépidoptères qui paraissent pendant tout le mois d'août. Ce sont les *Colias hyale* et *edusa*. La première est extrêmement commune dans tous les champs de luzerne qui environnent la capitale ; la seconde est plus rare et aime en général les prairies élevées.

Le mois d'août voit éclore un grand nombre d'espèces communes du genre *Agrotis*. Telles sont les *Agrotis tritici*, *aquilina*, *segetum*, *nigricans*, *fumosa*, *obelisca*, etc. Ces espèces sont abondantes dans les champs de luzerne qui avoisinent les bois. C'est principalement l'heure du crépuscule qu'elles choisissent pour voler.

Enfin, si l'on frappe les bouleaux dans les grandes forêts pendant le mois d'août, on en fera tomber quelquefois, mais rarement, la *Cosmia fulvago*.

Si l'on visite le pied des ormes qui bordent les routes, les boulevards, on y trouvera de temps en

temps la *Luperina testacea*, et quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, la *Luperina Dumerilii*.

Vers les premiers jours du mois de septembre, le *Lycæna bætica* commence à paraître (1). Il est commun dans les parcs où l'on cultive le baguenaudier *Colutea arborea*, particulièrement aux environs de Fontainebleau et de Rambouillet. Nous l'avons pris quelquefois voltigeant autour des baguenaudiers de l'École botanique, au Jardin des plantes.

Si l'on frappe les peupliers et surtout les trembles, on en fera tomber la *Xanthia cerago*. Cette espèce n'est pas rare dans la forêt de Bondy.

La *Xanthia citrigo* vit exclusivement sur le tilleul. Il convient de battre le tronc de ces arbres si l'on veut se procurer cet insecte.

L'*Hyporina croceago* habite de préférence les taillis de chênes et de bouleaux. Les *Xanthia rufina* et *ferruginea* ont à peu près les mêmes mœurs.

Les *Ennomos alniaria* et *lunaria* se trouvent principalement sur le tronc des arbres qui bordent les routes.

La *Cidaria testata*, Lin., (*achatinata*), Hub., aime les endroits marécageux ; on la trouve dans les parties humides des bois, à Meudon, Bondy, etc. Nous l'avons prise quelquefois dans les oseraies, le long du canal Saint-Martin, près de Saint-Denis ; mais elle n'est commune nulle part.

Vers le 20 septembre, la *Xanthia gilvago* et ses variétés commencent à éclore. On les trouvait en

(1) Il y a des années où ce Polyommate commence à paraître dès les derniers jours de juillet.



grande abondance au bas des murs qui formaient l'enceinte de Paris, sur les boulevards extérieurs, surtout entre la barrière du Trône et le cimetière du père Lachaise, mais elles sont devenues plus rares dans ces localités.

A la même époque, si l'on frappe le tronc des pins dans le bois de Boulogne, principalement dans les environs du Rond royal, on en fera partir la *Cidaria simulata*, qui éclot pour la première fois à la fin de mai, pour reparaitre ensuite plus abondamment en septembre.

Dans le passage du mois de septembre au mois d'octobre, la *Leucania L. album* et la *Cerastis satellitia* éclosent; on les trouve pour la plupart du temps appliquées contre le tronc des ormes qui bordent les boulevards, les routes, etc.

La *Hadena atriplicis* reparait à la même époque dans les mêmes localités que nous avons indiquées à l'article du mois de mai.

C'est aussi le moment de l'éclosion d'une belle espèce du genre *Gortyna*, sous le nom de *Gortyna Borelii*. Cette espèce, qui ne diffère de la *lunata* de Constantinople que par une taille plus petite et une couleur moins foncée, paraît être fort rare dans nos environs. Elle n'a été jusqu'à présent trouvée que par feu Borel, à qui elle fut dédiée, dans les parties humides des bois de Fleury et de Sainte-Geneviève. Cette espèce, qu'il serait fort intéressant de retrouver, car son histoire est encore fort peu connue, devra être recherchée avec soin.

Vers les premiers jours d'octobre, l'*Agriopsis aprilina* commence à paraître. On la trouve souvent sur le tronc des gros chênes exposés au midi. Nous l'avons prise fréquemment dans les bois de Clamart et dans les forêts de Saint-Germain et de Bondy. On la fait tomber également en battant les taillis.

L'*Hadena protea* s'applique contre le tronc des mêmes arbres. Nous l'avons prise souvent au bois de Boulogne appliquée contre le tronc des jeunes ormes qui bordent les allées.

La *Xanthia silago* éclot à la même époque et se trouve dans les mêmes localités que les deux espèces que nous venons de signaler. On fera bien de la chercher dans le voisinage des saules marceaux, arbre dont les chatons servent de nourriture à la chenille de cette *Xanthia*.

L'*Orthosia pistacina* se tient particulièrement au bas des arbres qui bordent les routes. Nous l'avons prise souvent sur la route de la Révolte, entre la porte Maillot et Saint-Ouen.

Les *Cerastis vaccinii*, *polita*, *erythrocephala*, et sa variété *glabra*, habitent de préférence l'intérieur des massifs. On les trouve assez souvent posées sur les feuilles sèches, au moment où elles viennent d'éclorre.

La *Xylina rhizolitha* est commune dans les taillis de chênes; *Xylina semibrunnea oculata* est beaucoup plus rare et se trouve dans les mêmes endroits.

L'*Himeria pennaria* est commune dans l'intérieur des massifs, on la trouve aussi le long des arbres qui bordent les routes.

Les *Cidaria psillacata* et *miata* (*coraciara*) éclosent vers le 10 octobre. On les trouve de temps en temps dans les bois verts ; nous les avons prises quelquefois sur le tronc des pins qui bordent certaines allées du bois de Boulogne.

Dans les premiers jours du mois d'octobre une charmante Phalénite, la *Collix sparsata*, vole en abondance sur le genêt à balai, dans les bois sablonneux. Nous la prenions en grande quantité au bois de Boulogne, dans les environs du Rond Mortemart, dans les clairières à droite de l'allée Molière, entre la porte d'Auteuil et la porte des Princes.

Dans les derniers jours d'octobre, la *Larentia dilutaria* se montre en grande abondance dans tous les taillis de chênes. L'*Autumnæria* n'est pas rare à Fontainebleau, elle habite presque exclusivement le tronc des bouleaux.

A cette époque, si le temps est beau, il faut chercher le *Bombyx dumeti*. Cette espèce, aussi rare que belle, est très-difficile à prendre. Le mâle vole en plein jour depuis 10 heures jusqu'à 1 heure avec une telle rapidité qu'il est presque impossible de le saisir. Le bois de Boulogne était, aux environs de Paris, la localité où l'on avait le plus de chance de le rencontrer. Mais il habite aussi presque tous les bois des environs de Paris ; la femelle reste cachée pendant le jour dans les herbes et les broussailles.

Les *Polia chi* et *flavicineta* éclosent à la fin d'octobre et dans le commencement de novembre. On les trouve souvent sur le tronc des arbres qui bordent les routes.

L'*Asteroscopus cassinia* était commun, il y a quelques années, au commencement de novembre, sur le tronc des ormes de nos boulevards ; mais depuis que ces arbres ont été remblayés, cette espèce et beaucoup d'autres Noctuérites semblent avoir presque entièrement disparu de cette localité.

Les *Hibernia aurantiaria* et *defoliaria* éclosent dans les dix premiers jours du mois de novembre. Elles sont communes dans les taillis de tous les bois des environs de Paris.

L'*Hibernia aceraria*, plus tardive, éclot un peu plus tard et dure jusqu'à la fin de novembre, en même temps que les *Hibernia bajaran* et *rupicaprararia* et la *Cheimatobia Boreata*.

#### MANIÈRE DE PRÉPARER & DE CONSERVER LES PAILLONS & DE LES RANGER EN COLLECTION.

Les amateurs de Lépidoptères sont dans l'usage d'étaler les papillons qu'ils ont pris dans leurs chasses, ou ceux qu'ils ont reçus de leurs correspondants, afin de donner à ces insectes le port et l'attitude qu'ils devront conserver dans les boîtes de collections ; mais ici, trois circonstances différentes peuvent se présenter : 1° ou les papillons pris à la chasse auront, quoique ne donnant plus aucun signe de vie, conservé néanmoins assez de souplesse pour qu'on puisse les manier comme s'ils étaient vivants ; dans ce cas on pourra procéder de suite à la préparation ; 2° ou ces

insectes seront déjà desséchés ; alors, il sera nécessaire de les faire ramollir pour leur rendre le degré de flexibilité qu'ils auront perdu ; 3° ou ils seront encore vivants, et alors il faudra s'empressez de les faire mourir, de crainte qu'ils n'abiment leurs ailes par les efforts qu'ils feraient pour se dégager des *étaloirs*.

Pour faire ramollir les papillons, on les pique sur du grès mouillé, au fond d'un vase qui ferme hermétiquement. Observons seulement qu'il est des espèces de Lépidoptères chez lesquelles les nervures des ailes sont si épaisses, que le ramollissement ne peut avoir lieu parfois qu'au bout de vingt-quatre et même de trente-six heures.

Il y a plusieurs moyens de faire mourir les Lépidoptères, le premier consiste à leur enfoncer longitudinalement, en dessous de la tête, une aiguille ou une épingle, après l'avoir préalablement trempée dans une solution de savon arsenical ou de tabac à fumer délayé dans de l'esprit de vin.

Ce moyen réussit parfaitement pour faire mourir la plupart des Lépidoptères ; mais il est insuffisant pour les Sphinx et les Bombycites, et en général pour les grosses espèces qui ont la vie dure. Il faut donc, dans ce cas, recourir à une autre méthode, qui consiste à leur enfoncer, toujours en dessous de la tête, et dans le sens longitudinal, mais seulement à une profondeur de 3 à 4 lignes au plus, une épingle longue de 22 à 24 lignes (1) ; cela fait, on tiendra le papillon par le

(1) Nous recommandons l'usage des longues épingles, parce que si l'on se servait d'épingles plus courtes, le papillon risquerait, en

dessous du corselet, entre le pouce et les deux premiers doigts de la main, de manière à ce qu'il ne puisse faire le moindre mouvement; après on fera rougir au feu d'une chandelle toute la partie supérieure de la longue épingle dont nous venons de parler. La chaleur ne tardera pas à se communiquer à la partie inférieure de l'épingle, et le papillon, en moins d'une ou deux minutes, sera asphyxié (1).

Ces deux moyens peuvent suffire dans la plupart des cas, cependant tous deux ont de graves inconvénients; le premier, c'est qu'on est obligé de presser le papillon entre ses doigts, soit pour le tirer avec l'aiguille à tabac, soit pour le brûler, et il est rare qu'on réussisse bien sans lui enlever les poils de la poitrine et souvent plusieurs pattes. Le second résulte de ce que l'épingle qui a servi à la brûler, s'attache après le corps et qu'en la retirant on enlève presque toujours les poils du thorax. Nous préférons donc nous servir du cyanure de Potassium dont nous avons déjà parlé, page 31. Seulement, pour le cas actuel nous nous servons d'un vase en verre ou en faïence, à bords droits, d'un diamètre de 12 centimètres au moins, de manière à pouvoir y faire tenir les plus grandes espèces; un pot à confiture est excellent pour cet usage. On y ajuste un bouchon de liège fermant

se débattant, de se brûler les antennes au contact immédiat de la chandelle.

(1) Il est inutile d'ajouter que dans ce second cas, comme dans le premier, une fois que l'insecte sera mort, l'épingle qui aura servi à le faire mourir devra être immédiatement retirée de son corps.

bien hermétiquement, car il faut éviter de respirer les émanations du cyanure. En rentrant de la chasse, on pique les papillons que l'on veut tuer, sur la partie intérieure du bouchon et on le remet sur le vase, les papillons s'agitent très-peu et ne tardent pas à s'engourdir, car il faut un temps plus long pour les tuer complètement. Lorsqu'ils ont séjourné trop longtemps dans le vase il acquèrent une raideur qui ne permet pas de les étaler facilement, il faut alors les mettre dans le ramollissoir et ils ne tardent pas à reprendre leur souplesse.

Lorsqu'il éclot dans les vases d'éducation, soit un bombyx, soit un sphinx ou une noctuelle, etc., on les fait tomber dans le vase sans les toucher, on bouche de suite, ils ne font pour ainsi dire aucun mouvement et on peut les piquer une minute après sans craindre de les endommager ; s'ils ne sont pas complètement morts, ce qui arrive souvent, on les pique alors sur le bouchon comme il a été dit ci-dessus.

Voici maintenant la manière dont on doit étaler les papillons : « On se servira d'abord de planchettes en « bois tendre, au milieu desquelles on fera creuser « une rainure profonde au moins de huit lignes, mais « large en proportion de la grosseur du corps des « individus qu'on veut développer et garnie dans le « fond d'une petite bande de liège ou d'agavé. Ces « planches devront former un peu le talus de chaque « côté de la rainure, et leur surface devra être bien « égale, dans toute la longueur de l'étaioir. On enfon- « cera, dans le milieu de la rainure, et perpendiculai-

« rement à celle-ci, l'épingle qui traverse le corselet  
« du papillon ; puis on attachera, par son extrémité  
« antérieure, à l'aide d'aiguilles à tête de cire ou  
« d'émail, une bande de papier, de façon qu'elle n'em-  
« pêche pas l'aile supérieure de monter aussi haut  
« qu'il est nécessaire ; on fait mouvoir cette aile en la  
« prenant légèrement au - dessous de la principale  
« nervure avec la pointe d'une aiguille emmanchée  
« d'un petit bâton ; et pour que cette aile ne se dé-  
« range pas, on appuie la bande dessus avec l'index  
« de la main gauche ; on place ensuite l'aile inférieure  
« et on la retient en position, en pesant de la même  
« manière sur l'extrémité postérieure de la bande que  
« l'on arrête avec une seconde épingle. On fait la  
« même chose pour les deux ailes du côté opposé (1). »

On devra laisser les papillons sur les étaloirs tout le temps qui sera nécessaire pour que les ailes puissent sécher. Il faut au moins trois semaines pour opérer la dessiccation complète des Sphinx, des gros Bombyx, etc. ; quinze jours suffisent en général pour les autres Lépidoptères. Les individus qu'on aura fait ramollir sécheront beaucoup plus vite que ceux qui auront été étalés sur le vif. On pourra les retirer de l'étaloir au bout d'une semaine.

Les corps de beaucoup de papillons, et particulièrement ceux des Bombycites et de certaines Noctuérites tournent au gras. Le meilleur remède en pareille circonstance, est d'enduire, à l'aide d'un léger pinceau

(1) Nous avons emprunté à Godart cette description aussi exacte que concise.



toutes les parties grasses, avec de l'essence de citron (1), de l'essence de térébenthine rectifiée, ou mieux bien encore avec de la benzine, après quoi toutes les parties imbibées ainsi seront recouvertes de terre de Sommières; vingt-quatre ou quarante-huit heures après, on frottera, à l'aide d'un pinceau sec, le papillon que cette opération aura fait revenir à son état naturel. Nous ajouterons cependant qu'il y a des espèces tellement sujettes à la graisse, que l'on est obligé, au bout de quelques mois, de les dégraisser de nouveau.

Chez les espèces qui ont un gros abdomen, comme les *Sphinx*, les *Bombyx*, les *Écailles*, etc., il arrive que les corps sont sujets à se briser, surtout lorsqu'on déplace les boîtes ou qu'on expédie au loin les papillons. Pour obvier à cet inconvénient, nous indiquons le moyen suivant, que nous avons mis en pratique avec succès depuis longtemps, et que nous recommandons à tous les jeunes amateurs, afin qu'il se généralise : au moyen d'une aiguille très-longue et très-fine, on introduit sous la tête, un fil qu'on fait ressortir par l'extrémité de l'abdomen, puis on coupe ce fil aux deux bouts, près de la tête et à l'extrémité du corps. Ce fil qui traverse ainsi le papillon dans toute sa longueur, ne se voit pas ; le papillon le conservera dans son intérieur, en se desséchant, et, par ce moyen bien simple, le corps quelque pesant qu'il soit, se trouvera désormais tellement soudé au corselet, qu'aucun choc ne pourra plus l'en détacher.

(1) L'éther sulfurique peut également servir à cet usage, mais il opère plus lentement.

Avant d'introduire le fil dont il est question, dans l'intérieur du papillon, nous avons soin ordinairement de le tremper dans une préparation arsenicale ou dans une décoction de tabac, ce qui présente, outre l'avantage de tuer promptement le papillon, celui de le préserver, pendant quelque temps du moins, des attaques des insectes destructeurs, que l'odeur de la préparation arsenicale ou de la décoction de tabac éloignera aussi longtemps qu'elle subsistera.

Si les antennes, le corps ou les ailes d'un papillon viennent à se couvrir de moisissure, on enlèvera celle-ci au moyen d'un pinceau qu'on aura trempé dans l'alcool ou esprit de vin rectifié ou ce qui est préférable avec de l'éther dans lequel on aura fait dissoudre de l'acide phénique bien blanc, (1 gr. pour 15 gr. d'éther).

Dans le cas où les antennes, les pattes ou le corps d'un papillon viendraient à se briser, on les recollerait avec une dissolution de gomme-laque dans l'alcool rectifié.

Pour prévenir les ravages que la teigne, les larves des dermestes, et celles des anthrènes occasionnent dans les collections, il faudra avoir soin : 1° de placer le meuble qui renfermera les tiroirs ou les boîtes dans un appartement sec, et, s'il est possible, exposé au nord (1); 2° d'ouvrir, pendant une ou deux minutes, toutes les

(1) On comprendra facilement l'utilité de cette double recommandation; car si l'humidité engendre la moisissure dans les collections, la chaleur du soleil ne leur est pas moins nuisible, en favorisant le développement des anthrènes, des teignes et autres agents destructeurs.

boîtes de sa collection, au moins une fois tous les mois, et si cela est possible, tous les quinze jours ; 3<sup>o</sup> de frapper doucement et dans divers sens, les parois latérales des boîtes, afin de rassembler, dans un de leurs angles, les molécules de poussière qui tendent toujours à se dégager du corps des papillons, on ôtera ensuite cette poussière à l'aide d'un pinceau.

Nous insisterons sur ce qu'on mette rigoureusement en pratique les *moyens préservatifs* que nous venons d'indiquer ; et nous ne cesserons de recommander à nos lecteurs de ne jamais perdre de vue cet aphorisme entomologique, à savoir : que la propriété est l'hygiène des collections. Quant aux moyens curatifs, on n'en a longtemps connu qu'un seul : c'est de plonger les boîtes qui renferment des insectes attaqués, dans une sorte d'étuve en cuivre, appelée *necrentôme*, dans laquelle on produit, à l'aide de la vapeur, une chaleur de plus de cent degrés ; mais cet appareil, qui détruit en effet tous les corps vivants, dénature en même temps les ailes des papillons, soit en les fripant, soit en les faisant fléchir ; quelquefois même il altère les couleurs de certaines espèces ; nous pouvons donc assurer hardiment, d'après notre propre expérience, qu'il en est de ce remède héroïque comme de tant d'autres du même genre qui, pour un ou deux malades qu'ils guérissent par hasard, tuent, en revanche, une infinité de gens qui se portent bien. Il est de beaucoup préférable de mettre pendant quelques jours les insectes attaqués dans le vase à Cyanure employé pour tuer les papillons et dont nous avons parlé, page 14.

On détruit ainsi les insectes destructeurs sans endommager les lépidoptères qui les recèlent.

Les papillons étalés et préparés sont rangés en collection dans des boîtes dont le fond est garni de liège recouvert de papier blanc ; le dessus du couvercle devra être vitré pour éviter d'ouvrir la boîte, car l'air que l'on aspire ou que l'on comprime en ouvrant et fermant la boîte ébranle les ailes et finit même par les détacher complètement ; il est nécessaire de représenter chaque espèce par un mâle et une femelle montrant le dessus, et une seconde paire laissant voir le dessous dans les espèces où il est utile de voir les deux côtés, comme les *Polyommates*, les *Melitæa*, etc. Les étiquettes sont faites en carte mince afin de les piquer avec une épingle n° 6 ou 7, et pouvoir les placer à peu près à la même hauteur que les papillons ; les étiquettes fixées au fond des boîtes, ont le grave inconvénient d'être souvent dans l'ombre du papillon et par suite difficiles à lire ; celles portant le nom de genre devront être plus grandes et écrites en plus gros caractères que celles indiquant le nom d'espèce ; il sera bien aussi de fixer à chaque épingle la localité et l'année par exemple, <sup>Meudon,</sup> 40-6-67, pour signifier pris à Meudon, le 10 juin 1867. Ce sont de précieux renseignements, lorsqu'on désire rechercher une espèce que l'on a déjà prise.

## INTRODUCTION OU GÉNÉRALITÉS

---

### LÉPIDOPTÈRES

Les naturalistes désignent par le nom de Lépidoptères (1), les insectes appelés vulgairement papillons, caractérisés de la manière suivante.

Insectes à métamorphoses complètes, ayant quatre ailes recouvertes, sur les deux surfaces de petites écailles colorées semblables à une poussière farineuse. Une trompe plus ou moins longue, roulée en spirale, nommée *Spiritrompe*, située entre deux palpes cylindriques ou coniques, plus ou moins relevés, composés de trois articles et insérés sur une lèvre fixe. Deux antennes de forme variable et toujours composées d'un grand nombre d'articles. Une pièce assez développée, appelée *Ptérygode* ou *Epaulette*, située à la base des ailes supérieures en dessus. Un abdomen dépourvu d'aiguillon. Deux sortes d'individus, des mâles et des femelles.

Tous les lépidoptères, sans exception, proviennent de larves appelées chenilles, ces larves se distinguent

(1) λεπις λεπιδος, écailles πτερὰ, ailes.

de celles des autres ordres d'insectes en ce qu'elle n'ont jamais plus de seize pattes et moins de dix.

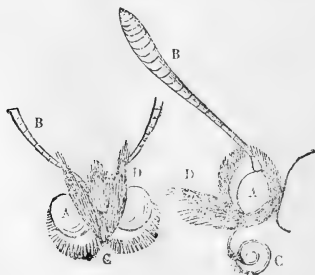
Arrivées au terme de leur croissance, ces chenilles se changent en chrysalides, desquelles, après un temps plus ou moins long, sortent des insectes parfaits, en tout semblables à ceux qui leur ont donné naissance.

### ÉTAT PARFAIT.

Comme dans tous les autres insectes le corps des Lépidoptères se compose de la tête, du thorax et de l'abdomen. Le thorax porte toujours, sauf de très-rare exceptions, quatre ailes et six pattes.

La tête est généralement arrondie, comprimée en avant, plus large que longue, toujours un peu plus étroite que le thorax ; elle est très-saillante chez les Rhopalocères et garnie de poils fins, plus petite chez les Hétérocères, avec les poils écailleux ; elle se trouve dans cette tribu quelquefois entièrement retirée sous le thorax.

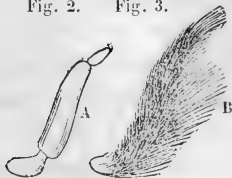
Fig. 4. Tête.



Les yeux (a), composés d'innombrables petites facettes sont grands, bordés de poils qui remplissent probablement les fonctions de cils. Leur couleur varie beaucoup pendant la vie, ils sont bruns chez les Sphynx et la plupart des noctuelles, rougeâtres chez les Satyres, etc. A la partie supérieure de la tête sont situés les *yeux lisses* ou *stemmales*, ils sont très-petits, difficiles à apercevoir et ne s'observent que chez les nocturnes.

Fig. 2, palpe dénudé; fig. 3, palpe garni de ses poils.

Fig. 2. Fig. 3.



Les palpes, fig. 1 (d), sont placés au-dessus des yeux, on les distingue en *palpes supérieurs* et en *palpes inférieurs*; les premiers sont à peine visibles, tandis que les seconds sont très-développés et sont d'un grand secours pour la classification; ils sont formés de trois articles dont le dernier, souvent très-petit, ou même presque nul dans beaucoup de Rhopalocères, est quelquefois très-long chez les Hétérocères, formant une pointe aciculaire plus ou moins prononcée. La Spiritrompe, fig. 1 (c), est située entre les palpes, elle se compose de deux filets plus ou moins longs, cornés, concaves à leur face interne, engrénés par leurs bords; lorsqu'on la coupe transversalement, on voit que son intérieur se compose de trois petits canaux, dont l'in-

termédiaire est, suivant quelques auteurs, le seul qui serve de conduit aux sucs nutritifs.

Dans l'inaction elle est toujours roulée en spirale entre les palpes, elle est très-développée chez les Rhopalocères, plus ou moins longue chez les Hétérocères. Chez quelques Sphinx elle est deux ou trois fois aussi longue que le corps ; très-courte chez les géomètres, et à l'état rudimentaire chez la plupart des Bombyx.

Les antennes, fig. 1, (b), sont situées près du bord interne de chaque œil, elle sont composées d'un grand nombre d'articles et de forme très-variable. Dans tous les diurnes, qui pour cette raison ont été nommés Rhopalocères (1), elles sont filiformes jusque près de l'extrémité, et terminées par un bouton ou massue plus ou moins allongée.

Elles sont au contraire très-variées de forme chez les autres Lépidoptères, nommés par cette raison Hétérocères (2). Tantôt elles sont prismatiques, comme dans la plupart des Sphingides ; ou linéaires, comme chez les Sésies, ou en corne de bélier, comme dans les *Zygæna*, chez les Bombyx, elles sont pectinées, c'est-à-dire que de chaque côté elles offrent un rang de petites dents qu'on a comparées à celles d'un peigne.

Le thorax ou corselet est formé de trois segments intimement unis ; le premier ou antérieur, très-court et en forme de collier, porte le nom de *Prothorax* ; le second ou médian, celui de *Mésothorax*, et le troisième

(1) ροπαλον, massue κερας, cornes, antennes.

(2) ετεροιος variable, χερας corne.

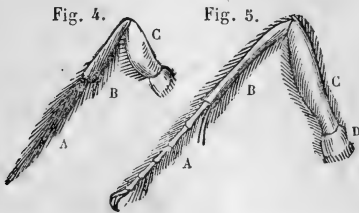


ou postérieur, celui de *Métathorax*, ces deux derniers toujours soudés ensemble ne paraissent former qu'une seule pièce.

Le *Métathorax* se termine en dessus par une petite pièce triangulaire dont le sommet regarde la tête et que l'on appelle *écusson*.

La partie supérieure du thorax s'appelle *dos* et l'inférieure *poitrine*.

Celle-ci porte des organes importants, c'est-à-dire les pattes, qui sont toujours au nombre de six et se



composent de plusieurs pièces : 1° la hanche, fig. 5 (d), pièce courte, attachant la patte à la poitrine ; la *cuisse* (c) beaucoup plus longue et ordinairement poilue ; la *jambe* (b), ayant l'extrémité armée d'une paire d'ergots ou d'épines dans les Hespérides, et le tarse (a), composé de cinq articles mobiles, terminés par un double crochet servant à la préhension.

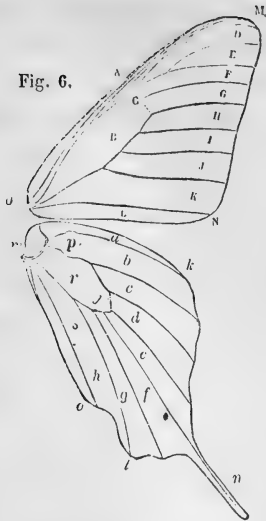
Chez les Nymphalides le tarse des deux pattes antérieures s'oblitére fig. 4, et se réduit à un seul article ordinairement velu et sans crochets. Cette paire de pattes étant inutile à la marche, on dit de ces insectes qu'ils n'ont que quatre pattes ambulatoires, on les appelle (abusivement, dit avec raison M. Guénée),

*Tétrapodes*, tandis que les autres chez lesquels les six pattes sont développées sont nommés Hexapodes.

Les *ailes* attachées à la partie latérale supérieure du thorax, sont toujours au nombre de quatre, excepté dans quelques femelles, chez qui elles sont à l'état rudimentaire et impropres au vol. Chacune d'elles, considérée à part, consiste en deux lames membraneuses et intimement unies entre elles par leur face interne, et divisées en plusieurs parties distinctes par des filets cornés plus ou moins saillants, nommés *Nervures*. Ces deux lames, qui constituent le dessus et le dessous de l'aile, sont recouvertes d'une poussière farineuse qui s'enlève facilement par le toucher. Cette poussière est un assemblage de petites écailles colorées, implantées sur la partie membraneuse au moyen d'un pédicule et disposées avec la même symétrie que les tuiles d'un toit. Leur forme varie beaucoup selon les espèces et dans chaque espèce elle-même; elles sont généralement plus grandes dans les Hétérocères que dans les Rhopalocères.

Tous les Lépidoptères sont pourvus d'écailles, mais chez quelques-unes elles sont si petites et si peu nombreuses comme par exemple chez les *Macroglossa* à ailes vitrées, qu'elles disparaissent pour peu que l'insecte ait volé. Les nervures sont des organes fistuleux, filiformes, plus ou moins ramifiés, dans lesquels circule une liqueur incolore; nous allons détailler leur disposition.

La figure 6, ci-contre, représente les deux ailes d'un lépidoptère du genre *Papilio*.



La première s'appelle aile supérieure, elle presque toujours une forme subtriangulaire, et offre par conséquent 3 angles principaux et trois côtés ou bords. Le premier angle (o) se nomme la base, il s'articule avec le thorax, le second (m), se nomme angle apical (ou externe), le troisième (n), angle interne. Le bord supérieur (o a m) a reçu le nom de bord externe ou antérieur et le plus souvent de côte, (o n) se nomme bord interne ou postérieur et (m n), bord marginal ou terminal.

Les nervures sont principales ou secondaires. Les premières sont au nombre de quatre, elles partent de la base de l'aile et se ramifient pour former les nervures secondaires, dont le nombre varie un peu ; la première (a), se nomme *nervure costale*, celle qui la

suit et qui naît de la même souche que la médiane, n'a point reçu de nom particulier; comme elle est très-rapprochée de la costale, et qu'elle s'anastomose souvent avec elle ou avec un de ses rameaux, elle n'en a pas été distinguée par la plupart des naturalistes; M. Boisduval la nomme *sous-costale*. La troisième (b) se nomme *médiane*. Elle fournit trois ou quatre rameaux ou nervures secondaires qui se prolongent sans se ramifier jusqu'à l'extrémité de l'aile. L'espace qu'elle laisse entre elle et la costale se nomme cellule. Cette cellule est souvent fermée (ainsi que nous l'indiquons par des points) (c). Souvent elle est ouverte et on a tiré parti de cette disposition pour la classification. La quatrième nervure (l) n'a point reçu de nom bien précis à cause de son peu d'importance. M. Boisduval propose de la nommer *Radiale*. Quant aux espaces qui sont entre les nervures, ce ne sont point à proprement parler des cellules, on les appelle espaces *inter-nervuraux* (d à k).

La seconde aile se nomme aile inférieure, elle a reçu les mêmes noms quant aux angles et aux bords, cependant, (m k) se nomme plus généralement *bord antérieur* ou externe que côte, (m o) s'appelle *bord abdominal*, (k) est l'angle supérieur, (o) s'appelle exclusivement *angle anal*.

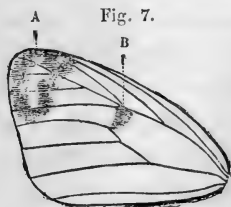
Si on compare l'aile inférieure avec la supérieure on retrouve les mêmes nervures, mais leur position est un peu différente, elles naissent toutes d'une souche commune et on les distingue ainsi : la plus rapprochée du bord antérieur (a), s'appelle *costale*, comme aux

ailes supérieures, celle qui la suit (p) *sous-costale*, la troisième (r) *médiane*, la quatrième (s) *abdominale*; et lorsque entre cette dernière et la médiane il en existe une cinquième, comme dans les Piérides, les Nymphalides, elle prend le nom *d'inter-abdominale*. Les espaces (b à h), entre les nervures, sont comme dans les ailes supérieures appelés espaces internervuraux; lorsqu'une nervure est prolongée (n), elle est nommée queue, l'angle compris entre la queue et l'angle anal, prend le nom d'angle interne (l).

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la nervulation, appelée *Ptérologie* par M. A. Lefebvre, nous renvoyons les amateurs qui voudront étudier cette importante question à fond, aux savants ouvrages de MM. Lefebvre, Boisduval et Guénée.

Nous allons même emprunter à ce dernier quelques détails sur les dessins des ailes.

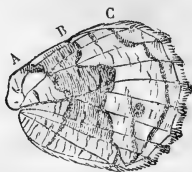
Toute tache partant de la côte est nommée *costale* fig. 7 (a); si cette tache se prolonge au-delà du tiers de l'aile, elle devient une *bande* nommée également *costale*, mais si elle se prolonge plus avant, elle se nomme simplement *bande transverse*. On donne par extension, le nom de *costale* à cette petite tache noire que les Piérides portent au bout de la cellule, fig. 7 (b), bien



que chez la plupart d'entre elles cette tache n'atteigne pas la côte. Par la même fiction, on nomme *apicale* une tache qui est dans la région apicale, sans toucher l'angle de ce nom.

Les auteurs ont jusqu'ici nommé également dessin terminal ou marginal tout dessin qui s'approche seulement du bord de ce nom, mais ces dessins sont d'ordinaire si compliqués, que nous n'avons pas cru devoir employer ce terme si vague. Nous n'appelons donc *terminal* ou *marginal* qu'un dessin qui touche immédiatement le bord. Tout autre qui en approche seulement ou le longe, est pour nous *anté-terminal*.

Fig. 8.

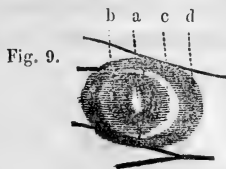


La fig. 8 représente les lignes du dessous des inférieures dans les *Satyrus* en général; la ligne (a) est la *basilaire*, (b) est la *médiane* et (c) l'*anté-terminale*.

On nomme *point* (d) un dessin ordinairement arrondi et qui occupe peu d'espace, et généralement tout œil non pupillé. Si ce dessin augmente de grandeur il devient une *tache*; si cette tache a une forme allongée, elle s'appelle *bande*: si au contraire la surface du dessin est très-petite relativement à sa longueur, il se nommera *ligne* s'il est très-long, *trait* s'il l'est moins, *strie* s'il est menu et très-court.

Une ligne ou bande est *longitudinale* si elle est parallèle aux nervures ; *transverse* si elle les croise à peu près à angle droit ; *oblique* dans les autres cas. La forme oculée est si commune aux taches, que nous devons en indiquer les parties , qui sont souvent confondues par les amateurs et même par quelques auteurs.

Il suffit qu'une tache soit arrondie et porte au milieu un point de couleur différente pour recevoir le nom d'*œil*. Le point s'appelle alors *pupille*, (a) le cer-



cle qui l'entoure *prunelle* (b); enfin, si la prunelle est elle-même entourée d'un cercle nouveau, celui-ci se nomme *iris* (c); passé ce nombre, les autres dessins entourants s'appellent simplement *cercles* (d).

On entend par *lunule*, toute tache en forme de croissant; ce terme en entomologie est un de ceux qui reçoivent le plus d'extension. Il faudra en tenir compte. Enfin, une règle à peu près générale est celle-ci • *Les dessins autres que les bandes transverses ne sont point coupés par les nervures et occupent les espaces inter-nervuraux*, l'abdomen est en ovale allongé, ou presque cylindrique dans la majorité des espèces, il est composé d'une suite d'anneaux comme la chenille et la chrysalide. A son extrémité il offre une ouver-

ture, en forme de fente longitudinale, servant d'issue aux organes reproducteurs et au canal intestinal. L'abdomen est en général peu important pour la classification ; sa couleur dans la plupart des *Noctua* participe de celle des ailes inférieures, chez les *Euprepia* il est orné de couleurs aussi brillantes que celles des ailes. Chez les *Rhopalocères* sa couleur est souvent plus sombre que le thorax, cependant dans le genre *Papilio*, il offre à sa base ou à son extrémité anale des taches jaunes, et celui des *Thaïs* est marqué de points réguliers de différentes couleurs, enfin, il est quelquefois de la teinte des ailes, avec une bande dorsale plus foncée.

#### ÉTAT D'ŒUF.

Peu de temps après l'accouplement, la femelle dépose ses œufs sur la plante qui doit nourrir sa famille. Ceux-ci sont très-variables de forme, tantôt en sphéroïde, tantôt oblongs ou hémisphériques ; leur coque offre souvent des cannelures plus ou moins visibles. Au moment de la ponte, ils sont enduits d'une matière gluante, insoluble dans l'eau qui sert à les fixer aux tiges ou aux feuilles des végétaux. Lorsque les chenilles doivent vivre sur les arbres à feuilles caduques et que les œufs doivent passer l'hiver, la femelle les dispose sur le tronc ou sur les rameaux avec une symétrie souvent remarquable. (*Bombyx Neustria*, *Castrensis*), et souvent aussi elle les recouvre avec les poils qui garnissent son abdomen et les garantit ainsi



du froid et de l'humidité. (*Liparis Dispar*, *Auriflua* etc.)

La plupart des Rhopalocères, des Noctuérites, des Sphingides, des Géomètres, ne déposent qu'un seul œuf à la fois sur les plantes ou les tiges.

Contrairement à l'opinion vulgaire qui prétend qu'un hiver rigoureux tue les insectes, nous devons dire que la vitalité des œufs est si grande qu'ils peuvent supporter une température de 50 ou 60° cent. au-dessus ou au-dessous de zéro, sans que pour cela le germe soit détruit.

La coque de l'œuf est d'une consistance solide et comme cornée ; au moment de l'éclosion, la petite chenille coupe la coque circulairement avec ses mâchoires, de manière que le dessus forme une espèce de couvercle qu'elle n'a qu'à soulever pour sortir (Bdv. Gen.).

#### ÉTAT DE CHENILLES.

A la sortie de l'œuf, les petites chenilles ont une forme plus ou moins allongée et cylindrique, leur corps se compose de douze segments ou anneaux, d'une tête luisante, écailleuse, de seize pattes au plus, et au minimum de dix.

La tête est formée de deux calottes de consistance cornée, dont les faces offrent de chaque côté des petits points noirs saillants, plus ou moins distincts, semblables à des yeux lisses, mais qui ne paraissent pas servir à la vision. La bouche très-différente de celle de l'insecte parfait, ressemble à celle des insectes broyeur ; elle se compose de deux mandibules, de

deux mâchoires latérales portant chacune un palpe très-petit, et d'une lèvre inférieure, munie de deux palpes semblables, au milieu de laquelle est un petit mamelon cylindrique percé d'un très-petit trou que l'on nomme filière, parce que c'est lui qui donne issue à la soie que file la chenille. Le corps est composé d'une suite d'anneaux au nombre de douze et qu'on nomme segments, la partie par laquelle ces segments se joignent se nomme *incision*, il offre sur les côtés, près de la base des pattes, des ouvertures respiratoires appelées *stigmates*. On en compte neuf de chaque côté, une sur chaque anneau, excepté sur le second, le troisième et le dernier qui en sont dépourvus ; ces organes ont une forme oblongue ressemblant à une petite boutonnière. Ils existent aussi sur l'insecte parfait et se voient distinctement ; cependant chez quelques Rhopalocères des genres, *Vanessa*, *Argynnis*, *Melitæa*, on ne peut les apercevoir qu'à l'aide d'une loupe.

Les pattes sont de deux sortes, les *pattes écailleuses* ou *vraies pattes*, elles sont au nombre de six et de consistance cornée, elles garnissent les trois premiers anneaux, et contiennent dans leur intérieur celles du papillon. Les *pattes membraneuses* ou *fausses pattes*, sont des espèces de mamelons susceptibles de s'allonger, de se raccourcir et de se dilater, couronnés par une suite de petits crochets disposés circulairement, leur nombre varie de quatre à dix ; mais chez les Rhopalocères, elles sont toujours au nombre de dix et disposées par paires sur les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> anneaux, la dernière paire s'appelle *anale*.

Pour terminer ce que nous avons à dire sur les chenilles ; nous remarquerons que lorsque le corps d'une chenille est dépourvu de poils, il est dit *glabre* ; s'il est chargé de poils courts et serrés, on l'appelle *pubescent* ; si les poils sont longs, il est *velu*.

Outre les poils, les chenilles sont souvent chargées d'appendices de formes variées, tantôt ce sont de fines granulations, alors la chenille est dite *chagrinée* ; tantôt les tubercules sont moins nombreux et affectent la forme de mamelons (*Limenitis*), d'autres fois ils sont coniques et couverts de poils (*Melitæa*), souvent enfin elles constituent de véritables épines (*Argynnis*), branchues (*Vanessa*), etc. Si ces épines sont fortes et allongées elles prennent le nom de cornes (*Apatura Charaxes*).

Les couleurs des chenilles sont très-variées (le vert domine cependant) et les dessins ne sont pas moins variés ; ils se composent de points, taches, bandes, etc. Une bande est dorsale, latérale, ventrale, anale, suivant qu'elle est placée sur l'une ou l'autre de ces parties. Elle est dite *longitudinale*, quand elle se dirige de la tête à l'anus, *transverse*, quand elle est parallèle aux incisions, *oblique* quand elle s'écarte de l'une ou l'autre de ces directions.

#### ÉTAT DE CHRYSALIDE.

Lorsqu'une chenille est arrivée à tout son développement, elle cesse de manger, elle se décolore ; elle devient terne, livide ; si elle est gibbeuse, ses bosses

s'oblitérent et disparaissent souvent complètement. Après avoir trouvé un endroit convenable, elle s'y fixe, se dépouille de sa peau et passe à l'état de chrysalide.

Dans cet état, l'insecte ne prend aucune nourriture, il est dans une immobilité complète et respire à peine. En l'examinant avec attention à une certaine époque, on voit à travers son enveloppe une partie des formes du papillon qu'elle renferme et qui semble être emmaillotté. C'est pour cette raison que quelques naturalistes ont donné le nom de Pupe, Pupa ou Poupée, aux nymphes des Lépidoptères, mais celui de chrysalide a prévalu, à cause des taches dorées de quelques-unes de ces chrysalides.

Le mode de transformation est très-varié et offre de bons caractères génériques, M. Boisduval s'est avantageusement servi pour les Rhopalocères de la manière dont la chrysalide est attachée. Cet auteur les a divisées en *succincti* (succeint), qui s'attachent par la queue et par un lien transversal en forme de ceinture; en *suspensi* (suspendus), qui sont pendantes et fixées seulement par la queue; et en *involuti* (*enroulés*), qui s'enveloppent dans les feuilles ou dans un léger tissu, maintenues par plusieurs fils transversaux. Cependant il y a quelques exceptions, car, quelques Satyrus posent leur chrysalide sur la terre sans aucun lien.

Chez les Hétérocères le mode de transformation est encore plus varié, certaines chenilles s'enfoncent dans la terre, et les autres filent leur coque à la surface ou entre les branches des arbres, souvent entre des feuilles attachées avec des fils de soie.

Parmi les chenilles qui se métamorphosent en terre, un grand nombre ne se donnent pas la peine de se construire une coque, il leur suffit d'être environnées de tous côtés de terre fermé.

Le temps que l'insecte passe à l'état de chrysalide varie ordinairement de quinze jours à trois semaines chez les Rhopalocères, mais il n'en est pas de même chez les Hétérocères, car le temps peut varier de huit jours à un an, quelquefois deux, on cite même une chrysalide du Bombyx Lanestris qui est restée sept ans avant de donner l'insecte parfait.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur un sujet si fécond et si digne d'intérêt, mais bornés par l'espace qui nous est mesuré, nous devons nous arrêter ici. Les jeunes amateurs auxquels cet ouvrage est destiné, qui voudraient s'instruire davantage, devront consulter les savants ouvrages de MM. Boisduval, Guénée, Duponchel et surtout pour les généralités le remarquable travail de M. Lacordaire (Introduction à l'Entomologie. Nous avouons humblement avoir fait de nombreux emprunts à ces savants entomologistes, sans cela, réduits à nos propres forces il ne nous eût pas été possible de mener cet ouvrage à bonne fin.

## MÉTHODE OU CLASSIFICATION

Latreille a pris les trois grands genres de Linné pour base de sa division de l'ordre des Lépidoptères en Diurnes, Crépusculaires et Nocturnes, Godart et Duponchel ont suivi ces divisions, mais elles ont paru trop inexactes à M. Boisduval pour être conservées, surtout celle des Crépusculaires. Le nom de Diurnes convient non-seulement à toutes les espèces connues sous le nom de *papillons de jour*, mais encore à une infinité d'autres faisant partie des deux autres divisions, tels que les *Macroglossa*, *Zigænidæ*, *Bombyx* qui ne volent qu'à l'ardeur du soleil : celui de Crépusculaires peut tout au plus convenir à quelques *Sphingides*; nous avons d'ailleurs observé dans nos nombreuses chasses de nuit que les *Noctuélites* et les *Phalénites*, ne sortent de leurs retraites pour venir butiner sur les fleurs que vers une heure après le coucher du soleil, elles sont souvent alors en grand nombre, mais après dix heures du soir le nombre diminue et généralement à onze heures du soir tout disparaît à l'exception de quelques retardataires endormies sur les fleurs où elles sont venues chercher leur nourriture. Le nom de Crépusculaires leur convient donc aussi bien qu'aux *Sphingides*. Afin d'éviter ces dénominations vicieuses, M. Boisduval a substitué au mot Diurnes celui de *Rhopalocères*, créé par M. Duméril. N'ayant pu ensuite trouver de limites

entre les Crépusculaires et les Nocturnes de Latreille, il a réuni ces deux coupes sous le nom d'Hétérocères, de manière que dans sa méthode, que nous adoptons, l'ordre des Lépidoptères se trouve partagé en deux grandes légions, Rhopalocères et Hétérocères.

Le tableau suivant offre la série des divisions primaires que M. Boisduval a établies dans la légion des Rhopalocères, dont nous nous occupons dans ce premier volume.

## LÉPIDOPTÈRES

### Division en Légions.

Antennes plus ou moins renflées à leur extrémité. Les quatre ailes ou au moins les supérieures, ordinairement conniventes dans le repos. Point de crin au bord antérieur des secondes ailes. Point d'yeux lisses ou stemmates. Vol diurne. — *Rhopalocères*.

Antennes de forme variable, tantôt prismatiques, tantôt en corne de bellier, tantôt linéaires, pectinées, dentées, plumeuses ou filiformes. Les quatre ailes non relevées dans le repos; souvent un crin au bord antérieur des secondes ailes. Des yeux lisses dans la plupart. — *Hétérocères*.

### PREMIÈRE LÉGION

### RHOPALOCÈRES

#### Division en Sections.

Chrysalides attachées par la queue et par un lien transversal en forme de ceinture. — *Succincts, Succincti*.

Chrysalides suspendues seulement par la queue. — *Suspendus*, *Suspensi*.

Chrysalides renfermées dans une coque. — *Enroulés*, *Involuti*.

## Première Section

### SUCCINTI

#### Division en Tribus.

*A* — Antennes très-rapprochées et presque conniventes à leur base.

*a* — Six pattes ambulatoires dans les deux sexes, chenilles allongées.

*b* — Chenilles pourvues de deux tentacules rétractiles placés sur le premier anneau.

*c* — Ins. parf. Bord abdominal des ailes inférieures concave. Cellule discoïdale *fermée*. Crochets des tarsés simples. — *Papilionidæ*.

*bb* — Chenilles légèrement pubescentes, un peu atténuées aux extrémités.

*cc* — Ins. parf. Bord abdominal des ailes inférieures sans concavité. Cellule fermée. Crochets des tarses unidentés ou bifides. — *Pieridæ*.

*aa* — Six pattes ambulatoires dans les deux sexes. Chenilles très-raccourcies.

*bbb* — Chenilles en forme de cloportes. Chrysalides courtes, obtuses aux deux bouts.

*ccc* — Ins. parf. Bord abdominal embrassant un peu l'abdomen. Cellule fermée en apparence par une petite saillie nerviforme. Crochets des tarses très-petits et à peine saillants. — *Lycænidæ*.



*aaa* — Quatre pattes ambulatoires dans les mâles, presque toujours six dans les femelles. Chenilles très-courtes.

*bbbb* — Chenilles pubescentes ou velues. Chrysalides courtes, contractées.

*ccc* — Ins. parf. Bord abdominal des ailes inférieures un peu saillant. Cellule tantôt fermée, tantôt ouverte, et quelquefois fermée en apparence par une fausse nervure. Crochets des tarsi très-petits et à peine saillants. — *Erycinidæ*.

## Deuxième Section

### SUSPENSII.

*B* — Antennes très-rapprochées et presque conniventes à leur base.

*a* — Quatre pattes ambulatoires dans les deux sexes. Crochets des tarsi fortement bifides.

*b* — Chenilles cylindriques, épineuses sur toute leur longueur, ou atténuées à l'extrémité postérieure et épineuses seulement sur la tête. Chrysalides de forme variable.

*c* — Ins. parf. Palpes ordinairement très-rapprochés, très-ascendants, fortement écailleux : la face antérieure de leurs deux premiers articles presque aussi large que leurs côtés, ou même plus large. Bord abdominal des ailes inférieures formant une gouttière très-prononcée pour recevoir l'abdomen ; cellule presque toujours ouverte. — *Nymphalidæ*.

*bb* — Chenilles atténuées à l'extrémité et presque

pisciformes, terminées par deux pointes anales plus ou moins saillantes. Tête tantôt arrondie, tantôt échancrée ou bifide. Chrysalides cylindroïdes, peu anguleuses.

*cc* — Ins. parf. Palpes rapprochés, ascendants, très-hérissés de poils ou barbus. Corps médiocres. Ailes médiocrement robustes, bord abdominal des inférieures formant une gouttière très-prononcée; cellule toujours fermée; nervures des ailes supérieures très-souvent dilatées à leur origine. — *Satyridæ*.

*aa* — Quatre pattes ambulatoires dans le mâle, six dans la femelle. Chenilles allongées.

*bbb* — Chenilles sans épines, légèrement pubescentes, très-finement chagrinées. Chrysalides assez courtes, peu anguleuses.

*ccc* — Ins. parf. Palpes très-longs, contigus, en forme de bec, parallèles à l'axe du corps. Ailes anguleuses assez robustes; cellule des ailes inférieures ouverte. — *Libythidæ*.

### Troisième Section

#### INVOLUTI.

*C* — Antennes écartées à leur base.

*a* — Six pattes ambulatoires dans les deux sexes. Chenilles à col étranglé.

*b* — Chenilles cylindriques sans épines, ayant les premiers anneaux amincis et la tête très-saillante. Chrysalides cylindroïdes, allongées, à peine anguleuses.

*c* — Ins. parf. Tête large, transversale. Antennes souvent terminées par un crochet ou hameçon. Palpes

courts, ayant le dernier article très-petit. — *Hesperidæ*.

---

RHOPALOCERA, DUMÉRIL, Bdv.

*Diurni Auct. Achalinoptera*, Blanchard.

---

## PAPILIONIDÆ

SUCCEINTS. — SUCCINTI, Bdv.

---

Genre PAPILIO, Linné.

Chenilles glabres, lisses ou garnies de pointes charnues, pourvues de deux tentacules retractiles placés sur le premier anneau.

Ins. Parf. Tête grosse avec les yeux grands, sail-lants; palpes courts, ne dépassant pas les yeux; an-tennes terminées en massue allongée; ailes inférieures formant un léger repli au bord interne; leur bord externe assez fortement échancré, souvent pourvu d'une queue. Bdv. Ico.

PODALIRIUS, L.

75<sup>m</sup>. Ailes d'un jaune pâle, avec des bandes noires transverses, alternativement grandes et petites; infé-rieures avec deux lignes noires, l'une au milieu, l'autre

au bord interne se réunissant à la rencontre d'une tache oculaire noire, bleue et ferrugineuse.

Bord interne offrant une teinte noirâtre, ornée de quatre lunules bleues, queues noires avec l'extrémité jaune; dessous à peu près semblable. ♀, semblable.

Toute la F. en mai, juillet et août, commun.

Chenille en juin et septembre, sur le prunellier, le pêcher et l'amandier.

Var. *Feisthamelii*, Dup.

Diffère de *Podalirius* par le fond de sa couleur qui est toujours sensiblement plus blanc, avec la côte des supérieures et les échancrures des inférieures jaunes, par la tache oculaire plus nette, et la tache semi-lunaire plus vive, plus étroite, mieux déterminée et surmontée d'un arc noir qui n'est pas lié avec les raies transversales. Pyrénées-Orientales (le Vernet), où il remplace le *Podalirius*, en juin.

Il est bien constant aujourd'hui que ce n'est qu'une var. de *Podalirius*, car M. Bellier de la Chavignerie en a élevé la chenille qui ne diffère en rien selon lui de celle de *Podalirius*.

ALEXANOR, Esper. (Pl. 1.)

75<sup>m</sup>. Provence, environs de Digne, dans les montagnes, en juin et juillet.

Chenille en juillet sur le *Seseli montanum*.

MACHAON, L.

80<sup>m</sup>. Ailes jaunes, nervures noires; supérieures, avec trois grandes taches noires à la côte, et une large bande

noire au bord externe, divisée par une série de huit taches jaunes; inférieures, offrant aussi au bord externe une bande noire ornée de taches bleues, angle anal décoré d'une tache d'un fauve rouge, surmontée d'un croissant violet blanchâtre; queues des inférieures noires à l'extrémité, ♀ semblable.

T. la F., commun en mai et juillet.

Chenille en mai et septembre sur le Fenouil, *Anethum feniculum*, la carotte *Daucus carota*.

### Genre THAIS, Fab.

Chenilles cylindroïdes, courtes, chargées d'épines charnues, hérissées à l'extrémité de petits poils raides, 1<sup>er</sup> anneau pourvu d'un tentacule charnu en forme d'Y.

Ins. parf Tête petite, ailes dentelées à fond jaune, ornées de nombreuses taches noires et rouges. Chrysalides effilées, coniques, anguleuses antérieurement, tête coupée en biseau.

POLIXENA, S. V. Var. *Cassandra*, Hb. (Pl. 1, fig. 2.)

France, mer, environs d'Hyères, en mars et avril peu rare.

Chenille en mai sur l'*Aristolochia pistolochia*.

Le type Polixena ne se trouve pas en France.

RUMINA, L., Var. *Medesicaste*, Illig.

45<sup>m</sup>. Ailes un peu arrondies, d'un beau jaune, bord marginal noir, divisé par des lunules jaunes et beaucoup de taches noires et rouges sur les quatre ailes, deux ou trois taches apicales blanches sur les supé-

rières, inférieures avec la bordure marginale noire formant deux lignes parallèles, surmontées d'un rang de taches rouges.

Languedoc, Provence, environs de Digne, en mai et juin, chenille en mai et juin sur l'*Aristolochia pistolochia*.

Le type *Rumina* ne se trouve pas en France.

**RUMINA L.** Var. *Honoratii*, Bdv. (Pl. 1, fig. 3)

Cette charmante variété n'a encore été trouvée qu'aux environs de Digne, on l'obtient en élevant une grande quantité de chenilles de *Medesicaste*, très-rare.

#### Genre **PARNASSIUS**, Lat.

Chenilles lisses, cylindroïdes munies de petits mamelons un peu velus; 1<sup>er</sup> anneau pourvu d'un tentacule en forme d'Y, chrysalide enveloppée entre les feuilles dans un léger tissu de soie.

Ins. parf. Tête petite, palpes plus longs que la tête, corps épais velu, antennes courtes, en massue grosse et ovoïde, abdomen des ♀, muni d'une poche cornée.

**APOLLO, L.** (Pl. 2, fig. 1.)

80<sup>m</sup>. ♀ Plus grande avec les taches noires plus grosses; extrémité de l'abdomen pourvue en dessous d'une poche cornée, brune, recourbée en dedans à son extrémité. Commun dans les Alpes, les Pyrénées, la Lozère, l'Auvergne, en juin et juillet; il n'est pas rare non plus près de Ferrette (Haut-Rhin). Cette espèce varie beaucoup.

Chenille en mai sur plusieurs espèces de *Sedum* et de *Saxifraga*.

DELIUS, Esp. *Phæbus*, Hb. God.

62<sup>m</sup>. Ressemble beaucoup à Apollo, mais plus petit. Ailes blanches, supérieures avec trois taches noires à la côte, dont l'externe divisée en deux, marquée supérieurement d'un point rouge; avec une bande courte antémarginale d'atomes noirs; inférieures avec le bord interne noir et deux petites taches rouges bordées de noir.

♀ Plus noire avec les taches plus grandes, dont celle du bord interne souvent pupillée de rouge, angle anal orné de deux petites taches noires souvent pupillées de rouge, poche abdominale comme dans Apollo, mais offrant une carène plus prononcée et plus tranchante.

Alpes de la Savoie, mont Cenis, Basses-Alpes en juillet, chenille peu connue.

MNEMOSYNE, L.

60<sup>m</sup>. Un peu plus petit que Delius, ailes blanches, avec de fines nervures noires; supérieures, décorées de deux taches noires dans la cellule discoïdale, extrémité transparente. Inférieures avec le bord interne pointillé de noirâtre et une tache discoïdale noire manquant quelquefois, antennes noires. ♀ Semblable, mais un peu plus obscure, avec une grande poche cornée, blanchâtre, très-saillante.

Alpes, Pyrénées, mont Dore, en juin et juillet, plus rare qu'Apollo. Chenille inconnue.

## PIERIDÆ.

Chenilles pubescentes à tête petite et globuleuse, corps allongé, aminci aux deux bouts ; vivant sur les plantes basses, excepté celle du *G. Leuconea* qui vit sur les arbres. Chrysalides plus ou moins anguleuses, souvent carénées sur le dos et sur les côtés, tête terminée par une pointe aigue, attachées par la queue et par un lien transversal.

Ins. parf. Antennes presque aussi longues que le corps, à tige annulée de noir et de blanc et terminées par une massue pyriforme ; palpes grêles de longueur médiocre.

### Genre LEUCONEA, Donzel.

#### CRATAEGI, L.

65<sup>m</sup>. Ailes blanches arrondies, nervures élargies, noires, dépourvues d'écailles à l'extrémité, antennes à tige noire. ♀ Semblable.

T. la F, commun dans les prés, les bois, etc., en juin et juillet. Chenille vivant en société, sur le prunellier, l'aubépine et les arbres fruitiers en avril et mai.

### Genre PIERIS. Schrank.

#### BRASSICÆ, L.

65<sup>m</sup>. Ailes blanches, base et côte un peu obscures,



angle apical largement noir, inférieures avec une tache noire au bord interne, dessous des inférieures jaune sablé de noir.

♀ Semblable, mais avec deux grosses taches noires disposées en ligne transverse entre le milieu et l'extrémité et une troisième en forme de raie au bord interne, commun partout dans la belle saison.

Chenille sur les choux et autres crucifères par petits groupes.

#### RAPÆ, L.

45<sup>m</sup>. Ressemble beaucoup à Brassicæ, angle apical moins fortement noir, offrant quelquefois deux taches noires sur les supérieures.

♀ Diffère du ♂ par les mêmes caractères que l'espèce précédente, commun partout pendant la belle saison.

Chenille, vivant solitairement sur la rave, la capucine, etc.

#### NAPI, L.

40<sup>m</sup>. Ailes blanches, supérieures, avec l'angle apical noir, extrémité des nervures noire, base un peu cendrée, dessous des inférieures d'un jaune pâle avec des veines d'un noir verdâtre couvrant les nervures.

♀ Diffère du ♂ comme les espèces précédentes.

T. la F., bois, jardins, etc., au printemps et en été.

Chenille sur le navet, le réséda jaune, la capucine.

Var. *Napæ*, Esp.

Deuxième génération, dessous des ailes inférieures

n'offrant que quelques veines courtes, noirâtres, assez commune en automne.

Var. *Bryonia*, Ochs.

Ab. ♀ d'un gris jaunâtre obscur, avec les nervures noirâtres dilatées en dessus.

Alpes, Vosges. En juin et juillet.

CALLIDICE, Esp.

42<sup>m</sup>. Ailes blanches, sommet des supérieures bordé de traits triangulaires noirâtres, précédés intérieurement d'une ligne sineuse maculaire de la même couleur, dessous des inférieures d'un vert obscur, avec treize taches d'un blanc jaunâtre en fer de flèche.

♀ Ayant le dessus des quatre ailes bordé par une bande noire, divisée aux supérieures par des taches triangulaires blanches, et aux inférieures par une rangée de taches en losanges de la même couleur.

Alpes, Pyrénées, en juillet et août.

Chenille en août et septembre sur les crucifères, près des neiges éternelles

DAPLIDICE, L. (Pl. 2, fig. 2).

T. la F., dans les champs incultes et sablonneux, souvent dans les champs de luzerne en mai, juin et juillet. Chenille sur les crucifères et les résédacées en juin et septembre.

Var. *Bellidice*, Ochs.

Plus petite, bordure des supérieures plus étroite, plus saupoudrée de blanc, dessous des inférieures d'un vert plus uni, avec la bande transverse, maculaire vers

le bord abdominal. Plus rare que le type mais dans les mêmes lieux.

Genre **ANTHOCHARIS**, Bdv.

Chenilles semblables à celles du G. Pieris, Chrysalides plus ou moins arquées, pointues aux deux bouts, abdomen inflexible.

Ins. parf. Antennes plus ou moins courtes à tige d'une seule couleur, terminées par une massue ovale. Palpes presque cylindriques, hérissés de longs poils jusqu'au bout, qui se confondent avec ceux du front. Tête forte, presque aussi large que le corselet.

BELIA, Esp. (Pl. 2, fig. 3).

40<sup>m</sup>. Midi de la France, dans les garrègues en mars et avril.

Chenille?

Var. *Ausonia*, Hb.

Plus grande que Belia, dessus des ailes à peu près semblable; la tache costale coupée un peu plus carrément à sa partie inférieure, côte non piquée de noir en dessus. Dessous des inférieures plus saupoudré de jaune avec les taches blanches plus grandes et sans reflet nacré. ♀ Semblable, mais avec le dessus des inférieures légèrement teinté de jaunâtre.

France centrale et méridionale, environs de Nemours, quelquefois à Fontainebleau dans les lieux secs, en juin.

Var. *Simplonia*, Frey.

De la taille d'*Ausonia*, ailes supérieures plus arron-

dies avec la côte fortement piquée de noir, tache costale plus petite, lunulée dans le ♂, plus grande dans la ♀, atteignant le pointillé de la côte, base des inférieurs plus noire, dessous des mêmes ailes plus vert et moins saupoudré de jaune.

Savoie, Larche, Basses-Alpes, en juin et juillet.

Chenille sur les crucifères en juillet. La Chrysalide passe l'hiver et n'écloît quelquefois que la deuxième année.

TAGIS, Hb., Var. *Bellezina*, Bdv. (Pl 3, fig. 4.)

34<sup>m</sup>. Dessus des ailes comme dans *Belia*, mais un peu plus arrondies, sommet noir, marqué de trois ou quatre taches blanches, tache costale étroite, lunulée, ne joignant pas la côte qui est piquée de noir, dessous des inférieures d'un vert jaunâtre, parsemé de taches blanches *non nacrées*. ♀, ayant le dessous des inférieures légèrement lavé de jaune.

France mer, Provence, en avril et mai.

Chenille en juin, vit solitaire sur l'*Iberis Pinnata*.

Le type *Tagis* ne se trouve pas en France.

#### CARDAMINES. L.

43<sup>m</sup>. Ailes blanches arrondies, avec une grande tache aurore au sommet des supérieures et un point central noir au-dessous des inférieures, blanc marbré de vert et de jaune. ♀ n'ayant pas de tache aurore, mais ayant le sommet largement saupoudré de noirâtre.

T. l. F. commun dans les bois et les prés en avril et en mai.

Chenille en juin et juillet sur les crucifères.

EUPHENO. L. (Pl. 3, fig. 2).

Provence, Languedoc, Lozère, Basses-Alpes, en avril et mai dans les montagnes du Var, cette espèce est très-petite, nous en possédons des individus ne dépassant pas 31<sup>m</sup>.

♀ ailes blanches avec une lunule centrale assez grosse et leur extrémité orangée divisée par des traits brunâtres.

On connaît plusieurs hermaphrodites bien caractérisés de cette espèce qui est commune dans les contrées qu'elle habite.

Chenille en juillet sur la *Biscutellæ Dydimæ*.

Genre LEUCOPHASIA, Steph.

Chenille comme celle du G. Authocharis mais plus effilée, Chrysalide anguleuse, à segments mobiles.

Ins. parf. Tête assez grosse, palpes écartés, peu velus le dernier article plus court que le précédent; antennes médiocrement allongées, terminées par une massue ovoïde, comprimée; abdomen linéaire, grêle, beaucoup plus long que les ailes inférieures.

SINAPIS. L. (Pl. 3, fig. 3).

38<sup>m</sup>. Ailes minces d'un blanc de lait; sommet des supérieures orné d'une tache arrondie noirâtre, dessous des inférieures d'un blanc jaunâtre avec deux bandes d'un gris cendré, ♀ avec la tache du sommet ordinairement moins marquée.

Var. *Erysimi*, Bork.

♀ Différant du type en ce qu'elle manque de la tache apicale noire.

T. l. F. Bois, prés, jardins en mai, juillet et août.

Chenille en juin et septembre, sur les *Lotus corniculatus*, la *Vicia cracca*, les *Lathyrus* et *Orobus*.

Var. *Diniensis*, Bdv.

Ne diffère de *Sinapis* que par le dessous des ailes inférieures, blanches, sans taches.

Var. *Lathyri*, Hb.

Les ailes supérieures sont coupées plus carrément, la tache apicale est triangulaire et descend presque jusqu'au bord interne, dessous des inférieures gris cendré décoré de deux taches blanches, l'une petite, près de la base, l'autre plus grande, triangulaire, joignant le bord terminal.

Provence, Languedoc, Lozère, mêmes époques que le type.

#### Genre COLIAS, Fab.

Chenilles chagrinées, légèrement pubescentes; chrysalides bossues, non arquées.

Ins. parf. Palpes comprimés, velus, dernier article moins long que le précédent; antennes droites, assez courtes se terminant par un cône obtus naissant au quart de leur longueur, corps robuste, prothorax très-court, abdomen un peu plus court que les ailes inférieures, ailes robustes pourvues au bord interne d'un

repli formant une gouttière qui embrasse le corps.

PALAENO; L. (Pl. 4, fig. 1).

45 m. Ailes d'un jaune un peu verdâtre, avec une bordure terminale noire, large, sinuée intérieurement, plus étroite aux ailes inférieures, et n'atteignant pas l'angle anal. Dessous des inférieures d'un jaune roussâtre finement pointillé de noirâtre avec un point discoïdal d'un blanc argenté cerclé de ferrugineux.

♀ un peu plus pâle que le ♂ avec la bordure noire plus étroite inférieurement, fondue sur son côté interne et dépourvue souvent du petit cercle discoïdal noirâtre.

Tous les auteurs ont décrit cette femelle sous le nom de Var. *Philomene* ; nous pensons qu' : c'est la véritable ♀ typique de Palaeno, et notre opinion est basée : 1<sup>o</sup> sur ce que nous ne connaissons que des ♀ de cette var., 2<sup>o</sup> sur ce que chez toutes les *Colias* connues, les ♀ se distinguent des ♂ par une teinte plus claire et par la bordure noire nettement tranchée intérieurement chez les mâles et fondue chez les femelles, 3<sup>o</sup> en ce que plusieurs espèces offrent une var. ♀ blanche ; *Edusa* var. *Helice*, *Tamara*, var. sans nom, etc., l'espèce qui nous occupe offre aussi les ♀ blanches beaucoup plus communes du reste que celle désignée sous le nom de *Philomene*.

M. Erschoff de Saint-Pétersbourg auquel nous avons fait part de notre opinion la partage entièrement.

Nous la donnons d'ailleurs sous toute réserve laissant comme libre de l'adopter ou de la rejeter ; notre

♀ typique sera alors la var. *Philomene* Hb, et la ♀ ordinaire sera la suivante.

Plus grande, d'un blanc très-légèrement verdâtre avec la bordure des supérieures plus large au sommet n'atteignant pas toujours le bord interne, fondue intérieurement et marquée quelquefois à l'angle apical de deux ou trois taches de la couleur du fond, un point noir pupillé de blanc à l'extrémité de la cellule.

Assez commun dans les Pyrénées, les Basses-Alpes et dans les Vosges où elle n'était pas signalée et où M. Gerber et nous l'avons prise cette année aux environs du lac de Lispach, elle n'y était pas rare. Juillet et août.

**PHICOMONE**, Esp. (Pl. 4, fig. 2).

Montagnes alpines, Basses-Alpes, en juillet, assez commune.

♀ plus grande, plus pâle, bande marginale des supérieures à taches plus grande, celle des inférieures sans tache.

**HYALE**, L.

45<sup>m</sup>. Ailes d'un jaune de soufre, extrémité de la cellule discoidale des supérieures ornée d'un gros point noir, inférieures ayant sur le disque une tache orangée pâle. Supérieures avec une large bordure noire décorée de taches de la couleur du fond. Inférieures avec une bordure courte étroite, souvent maculaire, quelquefois nulle. Dessous des inférieures d'un jaune roussâtre avec un point géminé, argenté et une série antémarginale de taches rousses.



♀ diffère du ♂ en ce que le fond de sa couleur est d'un jaune très pâle quelquefois presque blanc en dessus.

Chenille sur la *Coronilla varia*.

T. l. F., commune dans les champs de luzerne, les prairies en mai et août.

EDUSA, Fab. (Pl. 4, fig. 3).

♀ diffère du ♂ en ce que la bordure est divisée par une bande maculaire jaune, et la base des supérieures plus sablée de brun.

T. l. F., champ de luzerne, prairies, en mai, août, septembre.

Chenille en août et septembre, sur plusieurs espèces de luzernes, de trèfles et de cytises, commune.

M. Boisduval donne aussi comme caractère servant à distinguer cette espèce d'une autre voisine (C. Myrmidone) d'avoir le sommet des supérieures divisé par de fines nervures jaunes, mais ce caractère n'est pas constant, car nous possédons plusieurs individus pris à Paris et dans les Basses-Alpes qui n'offrent aucune trace de ces nervures.

Var. *Helice*, ♀ Hb.

Femelle différant des individus ordinaires par une taille plus grande et par la couleur du fond, qui est d'un jaune pâle, ainsi que les taches de la bordure.

France centrale et méridionale, plus rare que le type.

Genre RHODOCERA, Bdv.

Chenilles allongées, chagrinées, pubescentes, convexes en dessus et plates en dessous ; chrysalides arquées, ayant la partie alaire très-ventrue, se terminant en fuseau aux deux extrémités.

Ins. parf. Ailes anguleuses, palpes très-comprimés, antennes assez courtes, épaisses, tête plus étroite que le thorax, celui-ci très-robuste couvert de longs poils soyeux, ailes dépourvues de frange ; sommet se terminant par un angle curviligne.

RHAMNI, L.

50<sup>m</sup>. Ailes d'un jaune citron, avec un point orangé sur le disque, plus petit sur les supérieures, nervures terminées par de petits points bruns.

♀ semblable mais d'un blanc verdâtre.

Chenille en juin et juillet sur différentes espèces de nerpruns.

T. l. F. commun pendant toute la belle saison, passe l'hiver et vole dès les premiers beaux jours.

CLEOPATRA, L. (Pl. 3, fig. 4).

Ne diffère de Rhamni que par la tache orangée qui couvre presque tout le disque des supérieures, les ailes sont aussi un peu moins anguleuses.

France méridionale en avril, assez commun.

## LYCÆNIDÆ.

Chenilles très-raccourcies, en forme de cloporte; chrysalides courtes, obtuses aux deux bouts, à segmens immobiles, attachées comme celles des Piérides; quelques-unes cependant reposant sur la terre.

Ins. Parf. Antennes droites, tige annelée de blanc, terminée par une massue allongée de forme peu variable; palpes dépassant beaucoup la tête, dernier article grêle et bien distinct des deux autres, Corselet robuste. Abdomen plus ou moins court caché presque en entier par les deux bords internes des ailes inférieures qui se joignent en dessous et forment gouttière dans l'état de repos.

### Genre THECLA, Fab.

BETULAE, L. (Pl. 5, fig. 1 ♂, fig. 2 ♀).

36<sup>m</sup>. T. l. F., bois, parcs, jardins, en août et septembre.

Chenille en juin et juillet sur le bouleau, le prunellier, etc.. peu rare.

SPINI, S. V.

32<sup>m</sup>. Ailes d'un brun foncé chatoyant, avec une tache costale d'un brun mat sur les supérieures et deux ou trois taches fauves sur les inférieures; dessous d'un brun clair avec une raie blanche sinuée et interrompue. Inférieures ayant en outre une rangée de taches fauves et une grande tache anale carrée et saupoudrée de bleu.

♀ N'ayant pas la tache costale aux supérieures et avec le disque des mêmes ailes légèrement teinté de fauve.

Chenille en juin et juillet sur l'aubépine et le prunellier.

Midi de la France, assez commun dans les Vosges, dans les bois des montagnes, en juin et juillet.

W ALBUM, Knoch.

33<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, un peu anguleuses, avec une tache costale d'un brun mat. Inférieures ayant un point fauve à l'angle anal. Dessous d'un brun plus clair avec une ligne blanche, droite, interrompue sur les supérieures aux deux tiers de l'aile, et formant sur les inférieures un W très-anguleux. Il y a de plus sur ces dernières cinq taches d'un fauve vif, pupillées de noir, contigues, s'appuyant sur le bord externe sur une ligne blanche peu marquée.

♀ N'ayant pas la tache costale des supérieures.

Presque toute la F., dans les lieux plantés d'ormes, fin de juin et première quinzaine de juillet.

ILICIS, Esp. *Lynceus*, Fab. God.

33<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, avec un point fauve à l'angle anal dans les deux sexes. Dessous d'un brun plus clair, avec une ligne blanche, transverse, interrompue et peu sensible sur les supérieures, courbe et plus marquée aux inférieures. Ces dernières offrant en outre une rangée de taches fauves bordées de noir intérieurement et s'appuyant sur un liseré blanc.

♀ Avec une tache fauve plus ou moins grande sur les supérieures.

Chenille en mai sur le chêne.

T. la F., commun sur les buissons de ronces en juin et juillet.

Var. *Cerri*, Hb.

Diffère de *Ilicis* en ce que le ♂ a sur les supérieures une tache fauve, plus grande dans la ♀ que chez les individus ordinaires du type. Mêmes localités.

Var. *Æsculi*, H.

Plus petit que *Ilicis* dont il diffère en ce que les taches fauves du dessous des supérieures sont plus petites et plus isolées.

Midi de la France.

ACACIÆ, Fab.

27<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noirâtre, avec deux taches fauves à l'angle anal, dessous d'un brun clair avec une ligne blanche flexueuse interrompue; inférieures ayant à l'angle anal une série de taches fauves surmontées d'arcs noirs, et dont celui du milieu appuyé sur un point noir.

♀ Ayant quatre taches fauves à l'angle anal et à l'anus un bourrelet de poils noirs.

France centrale et méridionale, Vosges, en juin.  
Chenille?

PRUNI, L.

34<sup>m</sup>. Ailes d'un brun foncé avec une rangée anté-

marginale de taches fauves, manquant souvent aux supérieures, dessous d'un brun plus clair avec une ligne blanche, ondulée et interrompue, inférieures ayant une large bande d'un fauve vif, bordée des deux côtés d'un rang de points noirs dont les supérieurs surmontés d'arcs blancs.

♀ Avec la bande fauve des inférieures plus marquée.

Chenille, en mai sur le prunellier, le chêne, le bouleau, etc.

Centre et Est de la France, Bondy, Compiègne; Alsace, dans les clairières des bois; il aime à se poser sur les buissons; peu répandu.

**ROBORIS**, Esp. *Evippus*, Hb. God.

34<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, avec le disque violet; inférieures avec une série anté terminale de trois à quatre points de la même couleur souvent peu marqués. Dessous d'un gris jaunâtre soyeux, avec une ligne anté terminale, interrompue, d'un bleu métallique, surmontée d'une ligne aussi interrompue fauve et d'un rang de points noirs triangulaires surmontés de blanc.

♀ Plus grande, ayant souvent six points violets aux inférieures et le disque des supérieures moins largement violet. Chenille ?

France méridionale, dans les montagnes en juin et juillet.

**QUERCUS**, L.

34<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir glacées de violet foncé un

peu changeant. Dessous d'un gris satiné avec une ligne blanche onduleuse et deux taches rousses à l'angle interne, dont l'une arrondie pupillée de noir, et l'autre s'appuyant à l'angle anal, et se prolongeant jusqu'au bord interne.

♀ D'un brun noir avec une large tache bleue, brillante, échancrée à la bifurcation de la nervure médiane.

Chenille en juin sur le chêne.

Toute la F., commun dans les bois en juin et juillet.

RUBI, L. (Pl. 5, fig. 3).

28<sup>m</sup>. Ailes d'un brun un peu luisant; bord externe des inférieures légèrement denté, avec un point ovale, d'un brun terne à la côte des supérieures; dessous d'un beau vert avec une ligne blanche, interrompue.

♀ Semblable, mais dépourvue du point brun à la côte des supérieures.

Chenille en juillet et août, sur la ronce, le genêt à balais, etc. Commun dans les bois de toute la France en mars, avril et mai.

#### Genre POLYOMMATUS.

Antennes longues, terminées par une massue courte plus épaisse que dans le genre précédent; palpes presque droits, le dernier article, nu, long et subulé; bord postérieur des secondes ailes prolongé à l'angle anal dans

la plupart des mâles, un peu échancré avant cet angle dans les femelles.

Chenilles en ovale allongé, convexe, vivant sur les plantes basses. Chrysalides presque ovoïdes, pubescentes.

**BALLUS**, Fab. (Pl. 5, fig. 5 ♂, fig. 6 ♀.)

28<sup>m</sup>. Ailes d'un brun cendré un peu plus clair sur le disque, avec quelques petites taches fauves à l'angle anal. Corselet garni de poils verts. Dessous des supérieures avec le disque fauve, orné de gros points noirs cerclés de bleu, dessous des inférieures presque entièrement couvert par un duvet vert décoré de quelques petits points rouges et blancs.

♀ Avec le disque des supérieures et une grande tache marginale aux inférieures d'un fauve clair.

Chenille en mai, sur le *Lotus hispidus*.

Provence, environs d'Hyères, Pyrénées, Perpignan, en mars et avril.

**VIRGAUREÆ**, L. (Pl. 5, fig. 7 ♂, fig. 8 ♀.)

33<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve-doré très-brillant avec une petite bordure noire crénelée intérieurement sur les inférieures, dessous d'un fauve pâle, terne, avec des petits points noirs et une ligne de taches blanches aux inférieures.

♀ D'un fauve moins vif avec beaucoup de taches brunes et les inférieures quelquefois complètement envahies par cette couleur.

Chenille en juin et septembre sur la verge d'or (*Solidago virga-aurea*).



Assez commun dans les Alpes, les Pyrénées, le Jura, l'Auvergne, les Vosges, en mai et juillet.

### HIPPOTHOE, L.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve-doré un peu moins brillant que dans l'espèce précédente, avec une petite bordure noire crénelée intérieurement sur les inférieures et sur le disque de chacune une petite lunule noire, plus grêle sur les inférieures, souvent nulle, accompagnée ordinairement sur les supérieures d'un petit point noir, dessous des supérieures fauve avec une petite bordure d'un gris cendré. Dessous des inférieures d'un cendré clair lavé de bleu vers la base, avec une bande marginale fauve rouge, renfermée entre deux rangées de points noirs..

♀ Avec plusieurs points noirs sur les supérieures et les inférieures d'un brun noirâtre, et une bande terminale fauve, ornée intérieurement de gros points noirs.

Chenille?

Assez commun dans les lieux marécageux de l'ouest et de l'est de la France, Colmar, Strasbourg, Metz en juin et août.

EURYDICE, Rottemburg. *Chryseis*, S. V. God.

32<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve-doré vif, avec une bordure noirâtre, la côte des supérieures et une partie des inférieures d'un noir glacé de bleu violet. Sur le disque de chaque aile un trait formé de deux petits points noirs. Dessous d'un cendré jaunâtre avec beaucoup de points noirs cerclés de gris Le disque des supérieures plus ou

moins fauve, ainsi qu'une bande anté marginale souvent courte aux inférieures.

♀ brune avec le disque des supérieures légèrement fauve et une double rangée de points noirs bien alignés, inférieures avec une bande fauve plus large et mieux marquée que dans le mâle.

Chenille ?

Commun dans les Alpes, le Mont-Dore, forêts de Compiègne, d'Hallate, Vosges, Sainte-Marie aux Mines, Ribeaupillé dans les endroits humides et marécageux, en juin et juillet.

Var. *Eurybia*, Och. *Eurydice*, Hb.

Diffère d'*Eurydice* en ce que la bordure est plus étroite et pas glacée de violet, point discoïdal des supérieures peu sensible, souvent nul ; dessous un peu plus cendré, sans teinte fauve ♀ entièrement brune en dessus, ayant à peine quelques taches fauves à l'angle anal en dessus et en dessous.

Hautes et Basses-Alpes en juillet, assez rare.

ALCIPHON, Rott. *Hiere*, Fab. God. (Pl 6, fig. 1).

36<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve-doré avec une petite bordure noire et un glaucis de violet très-vif ; supérieures ornées de neuf points noirs dont deux sur le disque et sept extérieurs formant une ligne flexueuse. Dessous cendré à base bleuâtre avec plusieurs petits points ocellés et une série anté-terminale de taches fauves, chacune entre deux points.

♀ plus grande ; avec le dessus des supérieures d'un

brun noirâtre légèrement marqué de fauve roussâtre et les points noirs comme dans le mâle ; inférieures ayant une bande anté-terminale fauve orangé, étroite et marquée de points noirs.

Chenille en avril et mai sur l'oseille sauvage (*Rumex acetosa*).

Commune dans les Alpes, l'Alsace, Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines, Neuf-Brissac, Ribeauvillé, en juin et juillet.

GORDIUS. Esp. God.

37<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve orangé très-vif, glacées de violet avec de *très-gros* points noirs, dont les discoïdaux *sans reflet violet*. Dessous des supérieures d'un fauve plus ou moins rougeâtre, avec des points noirs *très-peu ocellés*. Dessous des inférieures d'un cendré jaunâtre avec beaucoup de points ocellés et une bande rougeâtre continue entre deux rangs de points noirs.

♀ d'un fauve un peu plus pâle *sans reflet violet*, et les points noirs plus gros.

Assez commun dans les montagnes, Alpes, Pyrénées, Gironde, Vosges, Lozère, Auvergne, environs d'Aix et de Montpellier. En juin et juillet. Il aime à se reposer sur les fleurs et aussi sur les rochers.

DORILIS, Hufnagel. XANTHE, Fab. God.

30<sup>m</sup>. Ailes brunes avec des points noirs et une série anté-terminale de lunules fauves s'appuyant sur des points noirs. Dessous d'un jaune un peu verdâtre avec la répétition des points du dessus sur les supérieures et un plus grand nombre sur les inférieures, bordure

anté-marginale fauve entre deux séries de points noirs ♀ avec les ailes supérieures plus arrondies, fauves, ornées de points noirs plus gros que chez le ♂.

Chenille en juin et septembre sur le genêt (*Genista scoporia*), commun dans toute la F., dans les prairies et les clairières des bois en mai juillet et août.

Cette espèce varie assez, surtout les ♀, tant pour la taille (quelques unes n'atteignent que 25<sup>m</sup>.) que pour la grandeur des taches noires, quelquefois confluentes, nous en possédons qui sont entièrement brunes en dessus.

Var. *Montana*, Meyer Dür.

Ailes d'un brun violacé, brillant, sans taches fauves, points noirs comme chez le type, mais plus petits, plus arrondis et paraissant très-finement cerclés de jaune.

Larche, B.-Alpes, Bellier Ann. S. E. 1859.

PHLÆAS, L. (Pl. 5, fig 4).

28<sup>m</sup>. Ailes supérieures brunes ayant le disque d'un fauve doré semé de points noirs, inférieures d'un brun noir avec une bande marginale fauve, s'appuyant intérieurement sur quatre ou cinq points noirs. Dessous des supérieures fauve jaunâtre sur le disque avec des points noirs assez gros légèrement ocellés. Dessous des inférieures d'un cendré brunâtre avec de très-petits points noirs, et une ligne anté-terminale maculaire rougeâtre, composée d'arcs dont l'anal plus grand, inférieures échancrées avant l'angle anal dans les deux sexes ♀ semblable.

Chenille sur l'oseille sauvage (*Rumex acetosa*).

T. l. F. commun dans les bois et les champs en avril août et septembre.

Nous possédons la var. figurée par Hub. nos 736-737 où le brun est remplacé par du blanc. Prise à Fontainebleau.

### Genre LYCÆNA.

Antennes aussi longues que dans le genre précédent, terminées par une massue pyriforme aplatie à son extrémité, palpes courbes ; le second article garni de poils courts et serrés ; le troisième nu, grêle et fusiforme. Tarses minces et d'une seule couleur. Bord postérieur des secondes ailes arrondi dans le plus grand nombre des espèces, échangré à l'angle anal dans quelques-unes, et avec une petite queue linéaire ou filiiforme près du même angle, dans quelques autres. Dessus des ailes presque toujours bleu dans les mâles ; dessous gris ou brun, avec des points ocellés dans les deux sexes.

Chenilles comme celle du genre *Polyommatus*, mais plus épaisses, vivant sur les plantes légumineuses, herbacées, ou ligneuses, les unes dans les siliques aux dépens de la graine, les autres aux dépens des feuilles et des fleurs. Chrysalides oblongues, un peu déprimées sur le dos, (Duponchel Cat.)

A. *Ailes inférieures munies d'une queue linéaire.*

### BÆTICA, L.

34<sup>m</sup>. Ailes d'un violet foncé, avec une bordure brune et deux gros points noirs à l'angle anal. Dessous d'un cendré jaunâtre, avec des lignes blanches flexueuses,

inférieures ayant à l'angle anal la répétition des points noirs du dessus, mais cerclés inférieurement de vert métallique surmonté de fauve.

♀ Plus grande, brune, avec le disque violet.

Chenille en juin et juillet; vit dans les Siliques du Bagueaudier et de quelques autres légumineuses dont elle mange les graines; nous l'avons trouvée près de Paris dans les gousses du *Lupinus mutabilis*, elle vit aussi, dit-on, de pois verts, mais nous ne l'avons jamais trouvée sur cette plante.

Assez commun dans le centre et le midi de la France, mais dans les autres parties on ne le rencontre que de loin en loin.

TELICANUS, Hbst. (Pl. 6, fig. 2).

27<sup>m</sup>. Ailes d'un violet foncé avec deux petits points noirs, plus ou moins marqués à l'angle anal. Dessous d'un cendré brunâtre, traversé par de nombreuses lignes blanches flexueuses, celles des supérieures allant jusqu'au bord interne, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce ci-dessus; lignes anté-marginales formant une série de taches ocellées; inférieures ayant à l'angle anal deux points noirs cerclés de vert métallique et bordés de reux.

♀ D'un brun noir avec le disque violet et quelques points plus foncés.

Chenille en août et septembre sur la salicaire (*Lythrum salicaria*).

France méridionale, Montpellier en juillet et août, pas commun.

TIRESIAS, Rott. *Amyntas*, S. V. God.

29<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet avec la bordure noire, et quelques petits points terminaux de cette couleur aux inférieures. Dessous d'un gris de perle avec la base d'un vert bleuâtre, un arc central allongé, une bande de petits points ocellés et une double série anté-marginale de taches brunes peu marquées; inférieures avec plusieurs petits points noirs sur le disque et près de l'angle anal deux taches fauves appuyées sur un point et surmontées d'un arc noir.

♀ Brune, avec les deux taches fauves de l'angle anal plus ou moins apparents en dessus.

Chenille ?

Presque toute la F. Environs de Paris, Fontainebleau, Auvergne, Vosges, etc.; endroits herbus, clairières des bois, en juillet et août.

Var. *Polysperchon*, Bergstraesser, *Tiresias*, Hb.

23<sup>m</sup>. Plus petit et dépourvu des points fauves de l'angle anal en dessus et en dessous.

♀ Saupoudrée de bleuâtre en dessus.

Midi de la France (Guénée), Belgique (de Sélvs Longchamps).

Nous citons ces deux autorités, parce que nous n'avons jamais pris cette var. en France; ceux que nous possédons viennent du nord de l'Allemagne.

B. *Ailes inférieures sans queue.*

ÆGON, S. V. God.

25<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet foncé avec une bordure noire assez large et la frange blanche. Dessous cendré

avec de gros points noirs cerclés de blanc, mais point à la base des supérieures, une série marginale de taches fauves fondues ensemble, bordée intérieurement par des arcs noirs et extérieurement par des points noirs, souvent sablés de vert métallique.

♀ Brune, avec des taches anté-marginales fauves plus ou moins grandes. Dessous plus brun et plus vif en dessins que le ♂, frange moins blanche.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille quelques individus atteignent à peine 20<sup>m</sup>.

Chenille en mai sur le baguenaudier (*Colutea arborea*) et le genêt (*Genista scoparia*).

T. la F., commun dans les bois secs en juin et juillet.

**ARGUS, L. (Pl. 6, fig. 3).**

♀ Brune, souvent saupoudrée de bleu à la base avec des lunules fauves souvent nulles aux supérieures et quelquefois aux inférieures. Dessous brun, quelquefois cendré clair avec les dessus plus vifs que chez le ♂.

Ab. ♀ *Calliopsis*, Bdv. Ico.

Femelle avec le disque des ailes supérieures et inférieures bleu comme chez le mâle, avec le type, mais plus rare.

Var. (*Alpina*). Ordinairement plus petit qu'Argus, d'un bleu moins vif, avec la bordure noire plus étroite, dessous plus pâle avec la rangée anti-terminale de points des supérieures généralement bien alignés.

♀ plus petite que le ♂ d'un brun jaunâtre assez clair rarement saupoudrée de bleu à la base, avec des



lunules fauves manquant rarement aux supérieures. Dessous comme dans Argus, mais plus saupoudré de blanchâtre. Parait remplacer le type dans les Basses-Alpes et probablement dans d'autres localités alpines. En juillet.

Quoique nous ayons mis tous nos soins à faire figurer exactement l'Argus, nous ne nous flattons pas d'avoir assez bien réussi pour faire bien distinguer cette espèce de la précédente (OEGon), avec laquelle elle est souvent confondue, surtout par les jeunes amateurs. Nous devons donc ajouter que l'Argus est presque toujours plus grand, que la bordure noire est ordinairement plus étroite, moins fondue intérieurement, que la couleur du dessous, et d'un ton plus uniforme, moins saupoudré de blanc, et que la série de points ocellés des supérieurs est mieux *alignée*, moins en faucille que chez OEGon ; ce dernier caractère nous semble un des meilleurs.

Femelle avec le disque des ailes supérieures et inférieures bleu comme chez le mâle ; avec le type, mais plus rare.

#### OPTILETE, Knoch. God.

27<sup>m</sup>. Ailes d'un violet très-foncé avec une légère bordure noire. Dessous d'un cendré obscur avec une petite lunule centrale, suivie aux supérieures d'une série de sept à huit points ocellés, et aux inférieures d'un rang très-flexueux de huit à neuf ; base des mêmes ailes avec deux points ocellés ; les quatre ailes ayant en outre un double rang anté-terminal de taches plus foncées, dont les trois ou quatre dernières des infé-

rieures décorées entre elles d'une tache fauve, et la dernière et l'anté-pénultième saupoudrée de bleu métallique, ♀ d'un noir brun avec la base légèrement bleue et la frange blanche, avec une petite ligne blanche interrompue au bord terminal des inférieures.

Basses-Alpes, Larche, environs du lac de la Madeleine, Dauphiné, Villard-Eymond, Lautaret, en juillet et août, assez rare.

Le type des Basses-Alpes paraît être la Var. Cyparissus, Hub. (Bellier, ann. 1859, p. 180.)

**BATTUS**, S. V. God. (Pl. 6, fig. 4).

♀ Plus grande et n'ayant pas de bleu en dessus.

Chenille en juillet sur le *Sedum telephium*.

Midi de la France, dép. du Var en avril et mai, Auvergne, environs de Thiers, mêmes époques (Guillemot Catalogue).

**HYLAS**, S. V.

22<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu cendré violâtre, avec une petite bordure noire et une rangée de points de même couleur sur le bord externe des quatre ailes. Le disque est en outre orné d'une petite lunule noire. Dessous d'un gris cendré avec plusieurs points ocellés; inférieures ayant la base bleuâtre et assez loin du bord terminal, une série de taches fauves, s'appuyant intérieurement et extérieurement sur des points noirs.

♀ Plus grande, d'un brun noirâtre, plus ou moins saupoudrée de violâtre à la base et les points marginaux des inférieures cernés de blanchâtre.

Chenille?

T. la F. Environs de Paris, Lardy, Fontainebleau, en mai, juillet et août, assez commun, il aime à voler sur les fleurs de thym et de serpolet.

PHERETES, H. God.

28<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu très-vif, avec un liseré noir et la frange blanche ; dessous d'un cendré verdâtre ; supérieures avec une lunule centrale et une série de points noirs ocellés souvent nuls ; inférieures avec deux rangs de grandes taches blanches ou jaunâtres.

♀ D'un brun noir uni.

Chenille ?

Montagnes Alpines ; Basses-Alpes, Malmorte, mont Cenis, autour du lac, Dauphiné, Lautaret, sur les fleurs des prairies, habite à une grande élévation et n'est pas commun, en juillet.

ORBITULUS, Esper. God.

26<sup>m</sup>. Ailes cendrées, sablées de bleu verdâtre très-pâle avec une lunule noire cerclée de blanchâtre ; supérieures un peu aigües au sommet, inférieures avec une série anté-marginale de points noirs cerclés de blanchâtre. Dessous des supérieures d'un cendré clair avec des points noirs ocellés. Dessous des inférieures brunâtre avec plusieurs taches blanches dont une centrale cordiforme, les autres marginales et marquées presque toujours de points ou chevrons noirs et de deux taches fauves près de l'angle anal.

♀ D'un brun noir, avec les lunules centrales moins visibles, surtout aux inférieures (Guénéé Tab. Synop.).

Chenille ?

Alpes, Pyrénées, Lautaret, Savoie, mont Cenis, Larche, Barcelonnette (Basses-Alpes), en juillet et août, pas rare.

Var. *Pyrenaica*, Bdv.

Taille de l'*Orbitulus*, ailes d'un cendré plus pâle avec un reflet argentin, un liseré noir et la frange blanche, lunule centrale souvent nulle aux inférieures; celles-ci sans points noirs au bord postérieur. Dessous des supérieures avec les points noirs plus gros. Dessous des inférieures plus clair avec les taches blanches moins nettement circonscrites et se fondant souvent avec la couleur du fond.

Pyrénées, environs de Gavarnie en août.

MEDON, Hufn. *Agestis*, S. V. God.

26<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noirâtre avec un point discoïdal noir et une rangée marginale de lunules fauves manquant quelquefois aux supérieures. Dessous cendré avec beaucoup de points noirs cerclés de blanc, mais point à la base des supérieures. La rangée de lunules fauves diffère de celle du dessus, en ce qu'elle y est plus prononcée et qu'elle s'appuie intérieurement et extérieurement sur des points noirs, frange grisâtre aux supérieures et blanche aux inférieures.

♀ Semblable, mais avec les taches fauves plus grandes et ne manquant jamais aux supérieures en dessus.

Chenille ?

T. la F., commun dans les bois, les champs, le long des chemins, en mai, juillet et août.

Ab. *Allous*, Hb.

Diffère de *Medon* par ses ailes sans taches fauves en dessus, cependant on voit souvent quelques très-petites taches fauves près de l'angle anal des inférieures.

Basses-Alpes, en juillet.

EROS, Och. Dup.

31<sup>m</sup>. Ailes un peu oblongues, d'un bleu argenté brillant avec une bordure assez large, et une série marginale de points noirs, manquant souvent aux supérieures. Dessous d'un gris cendré, avec des points ocellés, et une rangée marginale de taches fauves, s'appuyant sur un point et surmontés d'arcs noirs, un ou deux points noirs à la base des supérieures.

♀ D'un brun pâle, souvent sablé de bleu, avec une lunule noire plus ou moins apparente, et une rangée marginale de taches fauves.

Chenille ?

Montagnes Alpines, Basses-Alpes, Larche, Barcelonnette, Digne, mont Cenis, Lantaret (Isère), en juillet et août, pas rare.

ICARUS, Rott. *Alexis*, S. V. God. (Pl. 6, fig. 5 ♂, fig. 6 ♀).

32<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet, soyeux, avec une fine bordure noire et la frange blanche. Dessous d'un gris cendré avec beaucoup de points noirs ocellés dont deux ou trois à la base des supérieures, et une rangée de taches fauves triangulaires appuyée sur des points noirs.

♀ Brune, souvent saupoudrée de violet, avec des taches terminales fauves en dessus, et le dessous d'un gris roussâtre.

Chenille en mai et juillet, sur la Luzerne (*Medicago sativa*), la Bugrane (*Ononis spinosa*), le Fraisier (*Fragaria vesca*, etc.

T. la F., très-commun dans les prés, les champs de luzerne pendant toute la belle saison.

Ab *Icarinus*, Scriba. *Thersites*, Bdv.

Ordinairement plus petit, ne diffère de l'espèce que par l'absence des points ocellés à la base des supérieures en dessous, moins commun que le type. Environs de Paris.

AGESTOR, Godart. *Escheri*, Hb. Dup.

38<sup>m</sup>. Plus grand que *Icarus* dont il ne diffère que par l'absence des points ocellés à la base des supérieures en dessous comme dans l'ab précédente.

♀ Semblable à celle d'*Icarinus*.

Midi de la France, dép. du Var, en mai, dép. de la Lozère, Pyr.-Or., le Vernet, Montpellier, en juin et juillet, assez commun dans quelques localités. Le type de la Provence est plus grand que celui de la Lozère.

CHIRON, Rott. *Eumedon*, Esp. God.

31<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noirâtre, avec une petite lunule plus foncée sur le disque des supérieures. Dessous d'un cendré jaunâtre, avec des points ocellés bien alignés sur les supérieures et les inférieures et une série plus ou moins marquée de petites taches fauves, repo-

sant sur un point et surmontées de chevrons noirs, base verdâtre ; une ligne blanche allant du point discoïdal des inférieures jusqu'à la bande de taches fauves.

♀ Semblable, mais ayant à l'angle anal quelques taches fauves, quelquefois même aux supérieures. Celles du dessous mieux marquées.

Chenille ?

Pyrénées-Or., le Vernet, Aix, Basses-Alpes, Barcelonnette, Auvergne, mont Dore, Chaudefour, Jura, Pontarlier (Guillemot), pas rare en juin et juillet.

AMANDA, Schneider *Icarius*, Esp. Dup.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu azuré, luisant, avec une fine bordure et l'extrémité des nervures noires, quelquefois un rang de points noirs au bord marginal des inférieures. Dessous d'un gris cendré avec des points ocellés ordinairement assez petits, mais point à la base des supérieures et une série marginale de taches fauves pâles, visibles seulement aux inférieures, frange blanche non entrecoupée.

♀ Brune, avec un arc discoïdal noir aux supérieurs et une série terminale de lunules fauves aux inférieures et quelquefois aux supérieures. Dessous d'un gris plus jaunâtre, avec ces mêmes lunules visibles aux supérieures.

Chenille ?

Pyr.-Or., le Vernet, Hautes-Pyr., Barèges, Alpes, mont Cenis, en juillet et août, peu commun.

ADONIS, S. V. God.

32<sup>m</sup>. Ailes d'un beau bleu d'azur finement bordées de noir, frange blanche entrecoupée de noir. Dessous des supérieures d'un gris cendré avec des points ocellés, dont un ou deux à la base ; dessous des inférieures d'un cendré roussâtre avec la base plus ou moins verdâtre, des points ocellés et des lunules fauves au bord marginal.

♀ brune, souvent saupoudrée de bleu, avec des lunules fauves aux inférieures. Dessous plus foncé que dans le ♂.

Chenille en avril et mai sur l'Hippocrepis vulgaire (*Hippocrepis comosa*) sur les trèfles, et sur d'autres légumineuses.

T. l. F. commun dans les clairières des bois, dans les lieux secs et pierreux en mai, juillet et août.

AB ♀ *Ceronus*, Esp.

Femelle dont le bleu a envahi toute la surface des ailes, en dessus, avec une série marginale de lunules fauves aux inférieures et souvent aux supérieures. Plus rare que le type. France méridionale et occidentale. Se prend quelquefois à Fontainebleau, mais d'une teinte plus grisâtre que ceux de Bordeaux et de la Provence.

CORYDON, Scopoli. God. (pl. 6, fig. 8).

34<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu argenté brillant, avec une bordure noire assez large, ocellée sur les inférieures frange blanche entrecoupée. Dessous des supérieures d'un blanc grisâtre, avec une rangée marginale de taches ocellées de même couleur, et plusieurs points noirs se



joignant souvent entre eux sur le disque. Dessous des inférieures brunâtre; avec des yeux noirs à iris blanc; tache discoïdale blanche, lunules fauves et base verdâtre.

♀ brune avec une lunule discoïdale noire sur les supérieures et les taches ocellées des inférieures marquées de fauve. Dessous d'un brun roux, plus vif aux inférieures avec les points gros, bien cerclés de blanc; la rangée terminale marquée de fauve aux supérieures et aux inférieures, un petit trait noir dans la tache blanche discoïdale des inférieures.

Cette espèce varie beaucoup, surtout le dessous des femelles.

Chenille en mai et juin sur les *Trifolium*, *Lotus*, *Hippocrepis*, etc.

T. I. F. assez commun, mais localisé. Bois sec et pierreux, souvent en grand nombre sur les fleurs de thym et de serpolet.

AB. ♀ *Syngrapha*, Keferstein, Bdv. (Pl. 6, fig. 7).

Femelle de la couleur du mâle avec la côte saupoudrée de noirâtre, la bordure noire ordinairement plus nette, mieux arrêtée que chez *Corydon*; les taches fauves plus vives et mieux circonscrites; avec le type, mais plus rare. Juillet et août.

DORYLAS, S. V. Dup.

33<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu d'azur assez brillant, avec une petite bordure et l'extrémité des nervures noire. Dessous des supérieures gris cendré avec une lunule cen-

trale et une rangée anté-marginale de points noirs, Dessous des inférieures à base verdâtre avec des points ocellés et le bord marginal blanchâtre ; une lunule discoïdale blanche et une série de taches fauves sagittées appuyée sur de petits points noirs.

♀ brune, avec une série marginale de taches fauves, plus ou moins marquées ; dessous d'un brun plus foncé avec les points noirs plus gros et les taches fauves plus grandes et plus vives.

Chenille ?

Montagnes alpines, Pyr.-Or., le Vernet, Auvergne, coteaux calcaires de la Limagne, environs de Clermont, département du Var, Basses-Alpes, Digne. En juillet et août, pas rare,

ΔΑΦΝΙΣ. S. V. *Meleager*, Esp. God. (Pl 7, fig. 1 ♂ fig. 2 ♀).

France méridionale. Département du Var et de la Lozère, Cévennes en juin et juillet. Basses-Alpes, environs de Digne, assez commun dans la Lozère.

RIPPERTII. Freyer. Bdv.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noirâtre sans taches ; supérieures couvertes presque entièrement d'un duvet cotonneux ; inférieures légèrement échancrées à l'angle anal. Frange d'un brun sale. Dessous d'un blanc jaunâtre avec un arc central et une bande arquée de points ocellés sur les supérieures. Inférieures avec une bande arquée de points plus petits dont le deuxième (à partir

de la côte) souvent nul, et une bandelette blanche, bien marquée.

♀ sans duvet cotonneux, avec une lunule centrale noire sur les supérieures. Inférieures un peu sinuées, avec la frange blanchâtre. Dessous plus foncé avec les points noirs des supérieures plus gros.

Chenille ?

Basses-Alpes, environs de Digne, Lozère, en juin et juillet, pas rare.

LEFEBVREI, God. *Dolus*, Hb. Dup.

55<sup>m</sup>. Ailes d'un blanc bleuâtre satiné et chatoyant, avec une fine bordure et l'extrémité des nervures brunes; supérieures ayant sur le disque un duvet cotonneux brunâtre; dessous d'un cendré jaunâtre avec une lunule centrale et un rang de points ocellés noirs; inférieures avec des lunules terminales blanchâtres, peu marquées et souvent une bandelette blanche longitudinale.

♀ brune sans duvet et le dessous plus foncé.

Chenille en mai sur le sainfoin (*Onobrychis sativa*).

Département du Var en juillet, département de la Lozère, environs de Florac, fin de juin, juillet et août assez commun.

DAMON, S. V. God.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu verdâtre, argenté, brillant avec une bordure brune, assez large aux supérieures, plus étroite aux inférieures, se rétrécissant à l'angle anal, frange blanche. Dessous d'un cendré jaunâtre; supérieures avec une lunule centrale et une série de points

ocellés; inférieures avec une série semblable mais plus petits, quelquefois presque nuls, et une bandelette bien marquée.

♀ D'un brun noir, frange grisâtre et dessous plus foncé.

Chenille, fin de mai sur les *Hedysarum*, *Onobrychis* et *Supinus*.

Pyrénées, Alpes, Cévennes, Lozère, Basses-Alpes, Dauphiné, Lautaret, mont Cenis, très-commun.

DONZELII, Bdv. Dup. (pl. 7, fig. 4.)

Basses-Alpes, environs de Digne et de Barcelonnette, Dauphiné, Villard-Eymond, mont Cenis, autour du Lac, Hautes-Alpes, environs de Briançon, etc., pas très-commun.

ARGIOLUS, L. God. (pl. 7, fig. 7.)

32<sup>m</sup>. Ailes minces, d'un bleu violet pâle, avec une fine bordure noire, s'élargissant à l'angle apical, supérieures avec la frange blanche légèrement entrecoupée. Dessous d'un blanc bleuâtre légèrement teinté de verdâtre à la base; avec un arc central et une ligne transverse de petits points noirs non ocellés.

♀ De la même couleur que le ♂ avec la bordure très-large, un arc noir aux supérieures et une rangée de points noirs au bord externe des inférieures.

Chenille en juin et septembre sur le lierre (*Hedera Helix*) et la bourdaine (*Rhamnus Frangula*).

N'est pas rare, il aime à voltiger autour des buissons, en mai, juillet et août.

SEBRUS, Hb. *Saportæ*, Dup.

25<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet très-foncé, avec un étroit liseré noir et la frange blanche. Dessous d'un gris de perle, à base verdâtre, avec une lunule centrale et un rang de points ocellés ; série de points des supérieures droite excepté celui du sommet.

♀ d'un brun noir, base saupoudrée de bleu violet, frange blanche partout.

Département du Var, Chartreuse de Montrieux, Iles d'Hyères, Lozère, Basses-Alpes, environs de Digne et de Barcelonnette en mai, dans les lieux secs, pas très-rare.

ALSUS, S. V, God.

21<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, semées d'atomes d'un bleu argenté. Dessous d'un gris de perle avec une lunule centrale et une ligne courbe de petits points ocellés, mais point à la base des supérieures.

♀ d'un brun noir sans atomes bleus.

Chenille en mai et juillet sur le pois chiche (*astragalus cicer*).

Commun dans T. la F, dans les bois secs en juin et août.

SEMIARGUS, Rott. *Acis*, God.

28<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet chatoyant avec une bordure étroite fondue dans la couleur du fond, un petit trait discoïdal et les nervures noirs, frange blanche. Dessous d'un gris cendré avec la base d'un bleu verdâtre, une lunule centrale et une série de points noirs

ocellés, courbe aux supérieures, et en zigzag aux inférieures.

♀ entièrement d'un brun noir, frange d'un blanc sale, excepté au sommet des supérieures.

Chenille ?

Commun dans T. la F. en mai et juillet, dans les prés et les clairières des bois humides.

CYLLARUS, Rott. God.

32<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet un peu satiné, avec une bordure noire assez large aux supérieures, plus étroite aux inférieures, frange grisâtre. Dessous d'un gris cendré, avec une petite lunule centrale et une ligne courbe de gros points noirs ocellés aux supérieures. Dessous des inférieures avec la base largement teintée de vert et une série de petits points ocellés, souvent nuls.

♀ d'un brun noir avec le disque plus ou moins largement saupoudré de bleu violet.

Chenille en juin et juillet, sur *Medicago*, *Trifolium*, *Onobrychis*.

T. la F. dans les prairies et les bois humides en mai juin et juillet, assez commun.

MELANOPS, Bdv. Dup. (pl. 7, fig. 3.)

Provence, Hières, en avril et mai, pas très-rare dans les garrigues de la vallée de la Monière.

JOLAS, Och. Dup.

42<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violâtre luisant, avec un liseré noir et la frange blanche. Dessous cendré clair avec un

petit trait discoïdal et des points noirs cerclés de blanc, plus gros aux supérieures, et une rangée marginale de lunules blanchâtres marquées chacune d'un point grisâtre, plus noirs à l'angle anal.

♀ d'un brun noir avec le disque bleu et une rangée de taches ocellées au bord terminal des inférieures.

Chenille dans les capsules du *Colutea arborescens*.

Département du Var, environs de Toulon et de Saint-Maximin en juin et juillet. Assez rare.

ALCON, Sv. Dup. *Euphemus*, God.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un bleu violet avec une petite bordure noire. Sans aucun point noir. Dessous d'un brun cendré; avec une lunule centrale et une série très-courbe de points noirs ocellés. Quelquefois un ou deux points basilaires. Rangée anté-marginale de lunules légèrement marquées.

♀ plus grande, d'un brun noir, avec le disque saupoudré de bleu violet, une lunule discoïdale et une série sinuée de points noirs, dessous plus foncé.

Presque T. 1 F. dans les clairières des bois, Chantilly, Compiègne près Saint-Jean, B.-Alpes, Auvergne, fin de juin, assez commun.

DIOMEDES, Rott. *Euphemus*, Hb. Dup. (pl. 7, fig. 5.)

Est de la France dans les prairies humides, Colmar, Strasbourg, Nancy, Neuf-Brisach, Isère, basses prairies en juillet et août. Pas rare en Alsace. Cette espèce a été longtemps confondue avec la précédente elle s'en distingue: 1° par sa femelle dont la bordure est mieux

arrêtée, par les points des ailes inférieures et la rangée des supérieures qui est plus droite au bord interne; 2° chez le mâle les points de dessus le distinguent suffisamment.

ARION, L. God. (pl. 7, fig. 6.)

T. la F. mais localisé; nous l'avons pris autrefois abondamment dans la vallée de la Sole (forêt de Fontainebleau), mais depuis la destruction de cette vallée, il y est devenu très-rare. Colmar, prairies humides, Strasbourg, digue du Rhin, à la Robertsau, département du Var, Auvergne, etc., dans les clairières des bois en juin et juillet.

ARCAS, Rott. *Erebus*, Knoch. Dup.

35<sup>m</sup>. Ailes brunes, saupoudrées de bleu violet sur le disque, avec un arc discoïdal et une rangée de points oblongs noirs. Dessous d'un brun bistré, avec un rang courbe de points noirs, cerclés de gris; une lunule aux supérieures seulement.

♀ d'un beau noir, uniforme et sans taches.

Alsace, environs de Colmar, Sainte-Marie, vallée de Liepvre, Strasbourg, digue du Rhin à la Wantzenau, Côte-d'Or, environs de Dijon, en juillet.

#### ERYCINIDÆ.

Pattes antérieures des mâles incomplètes. Cellule discoïdale des ailes inférieures fermée. Gouttière anale peu prononcée.



Chenilles ovales, hérissées de poils fins, avec la tête très-petite et globuleuse, et les pattes très-courtes. Chrysalides arrondies, également hérissées de poils fins, ressemblant beaucoup pour la forme à celles des Lycénides, et attachées comme elles. (Dup. Cat.)

Genre NEMEOBIUS. Stephens.

Antennes aussi longues que le corps, non compris la tête, droites, terminées par un bouton aplati, presque triangulaire. Palpes courts, droits, ne dépassant pas la tête, et dont les trois articles sont distincts; les deux premiers peu velus, le troisième presque nu et subuliforme, yeux oblongs et bordés de blanc comme ceux des Lycénides. Corselet robuste plus large que la tête, abdomen assez long, non caché entièrement par la gouttière. Angle apical très-aigu. (Dup. cat.)

LUCINA, L. God. (pl. 7, fig. 8).

Presque toute la F. surtout dans les parties centrales et boréales, bois découverts et allées vertes, en mai et août.

Chenille en juin et septembre, vit très-cachée sur la primevère (*Primula officinalis*), et différentes espèces de Rumex.

LIBYTHEIDÆ.

Massue des antennes peu distincte de la tige, qui va en grossissant de la base au sommet. Palpes très-longs

et formant une espèce de bec au dessus de la tête. Pattes antérieures de la femelle servant à la marche. Cellule discoïdale des ailes inférieures ouverte; leur gouttière anale très-prononcée.

Chenilles allongées, sans épines. Chrysalides non anguleuses sans taches métalliques.

#### Genre LIBYTHERA, Lat.

Chenilles inermes, allongées, pubescentes, tête sphérique, vivant sur les arbres du genre *Celtis*. Chrysalides carénées sur le dos, terminées antérieurement en pointe émoussée. Mâles avec quatre pattes ambulatoires, femelles avec six. Ailes anguleuses.

CELTIS, Esp. God. (pl. 8, fig. 1.)

Midi de la France en mars et juin assez commune.

Chenille en avril, mai et juillet, sur le Micocoulier (*Celtis australis*); et probablement aussi sur d'autres arbres, car M. Guillemot en a vu voler un aux environs de Florac (Lozère) où le Micocoulier manque complètement. Il a été trouvé aussi au Mont-Cenis à une hauteur où cet arbre ne croit plus.

#### APATURIDÆ.

SUSPENDUS. — SUSPENSUS, BDV.

Chenille en forme de limace, avec la tête surmontée de quatre cornes, et le dernier anneau aplati et terminé en queue de poisson. Chrysalide ovoïde, lisse, conique

dans sa partie abdominale, avec la tête presque obtuse et deux tubercules à l'anus, quatre pieds ambulatoires. Vol rapide et planant.

Genre CHARAXES, Och., Bdv.

Antennes aussi longues que le corps, se formant insensiblement en une massue fusiforme très-prononcée. Palpes aussi longs que la tête, tendant à se rapprocher par le sommet, mais non connivens, avec le dernier article nu, court, et terminé en pointe obtuse ; les deux autres articles plus squammeux que velus. Tête un peu plus étroite que le corselet, celui-ci très-robuste et plus long que l'abdomen. Ailes supérieures légèrement sinuées ; les inférieures denticulées, et terminées chacune par deux queues, avant l'angle anal.

JASIVS, L. God. (pl. 8, fig. 2.)

♀ semblable, mais plus grande.

Ce beau Lépidoptère n'est pas rare en Provence, aux environs d'Hyères et dans les îles de ce nom, dans la dernière quinzaine de mai, puis en août et septembre mais moins abondamment, on le trouve aussi aux environs de Toulon et de Montpellier mais plus rarement. Il plane en volant et aime à se poser sur les fruits pourris.

Chenille en mars, avril et mai, sur l'Arbousier (*Arbutus unedo*).

Genre APATURA, Fab.

Antennes de la longueur du corps, se formant insensiblement en une massue fusiforme, enflée, palpes plus longs que la tête, connivens vers leur extrémité, leur dernier article nu et très-aigu ; les deux premiers plutôt squammeux que velus. Tête un peu plus étroite que le corselet, celui-ci très-robuste et presque aussi long que l'abdomen. Ailes supérieures sinuées, les inférieures denticulées et dépourvues de queue. Les quatre ailes ornées de taches ocellées, avec un reflet violet très-vif dans les mâles.

Chenilles en forme de limace, avec la tête surmontée de deux cornes épineuses, et deux petites pointes conniventes à l'anus. Chrysalides comprimées latéralement, avec le dos bombé et caréné, et la tête bifide.

IRIS, L. God. (pl. 9, fig. 1.)

Presque toute la F., surtout dans le nord, dans les grands bois, il aime à se reposer sur la fiente des bestiaux. Il est commun dans la forêt de Mormale, d'Arminvilliers, de Bondy, en Alsace et dans les Vosges, etc., en juin et juillet, les femelles sont plus difficiles à obtenir que les mâles.

Chenille en mai et juin sur le tremble et le peuplier, vit au haut des branches.

AB. *Iole*, S. V. *Beroë*, Fab.

Diffère d'Iris en ce qu'elle n'a sur les supérieures que les taches blanches de l'angle apical, et que la bande

transverse des inférieures manque complètement. On y voit seulement quelques poils blancs.

Cette aberration n'est pas constante, et l'on trouve souvent des individus plus ou moins privés de taches et de bandes blanches sans l'être pour cela complètement. (Guenée). Avec le type mais beaucoup plus rare.

ILIA, S. V.

60<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, avec un reflet violet très-vif; supérieures avec des taches blanches dont trois apicales et une tache noire ronde cerclée de ferrugineux près du bord marginal; inférieures avec une bande transverse blanche sinuée intérieurement, presque droite mais fondue extérieurement, et un œil cerclé de ferrugineux à l'angle anal. Dessous gris jaunâtre avec une teinte fauve à l'angle apical des supérieures et toutes les taches du dessus. Inférieures avec la bande transverse d'un blanc violâtre, très-fondue extérieurement, un ou deux points noirs à la base.

♀ plus grande, plus claire et sans reflet violet.

Chenille en mai et juin sur les saules et les peupliers.

Presque toute la F., environs de Paris, Gentilly, Chantilly, Bondy, Ozouer, Fontainebleau, Alsace, Vosges, etc., dans les bois et les prairies en juin et juillet, pas rare.

AB. *Clytie*, Hb. God.

Moins foncée que le type. Les taches, les bandes sont d'un fauve clair, à l'exception des trois points apicaux qui sont blancs; le bord terminal des quatre

ailes offre en outre une bande maculaire fauve assez large, surtout aux inférieures et une tache appuyée sur quatre points noirs dans la cellule des supérieures, le reflet est d'un violet plus rosé.

♀ semblable. mais plus grande et sans reflet.

Dans les mêmes localités et avec *Ilia*. plus commune que le type dans le Puy-de-Dôme (Guillemot). Dans le midi de la France, on la trouve seule en juin et août.

AB. *Metis*, Fr.

Diffère de *Clytie* par le ton plus rougeâtre du fauve, par le reflet plus foncé et plus éclatant, et par l'absence des yeux à l'angle anal (Guénée).

France méridionale, département du Var en mai.

## NYMPHALIDÆ.

Massue des antennes allongée, peu épaisse, et se fondant insensiblement avec la tige. Tête généralement plus étroite que le corselet. Yeux glabres et bordés inférieurement d'une paupière blanche, ailes inférieures ayant la cellule discoïdale ouverte et le bord interne plus ou moins profondément creusé en gouttière pour recevoir l'abdomen dans l'état de repos.

Chenilles à peau chagrinée, tantôt avec des épines ou des tubercules épineux sur le dos, tantôt avec la tête épineuse seulement. Chrysalides plus ou moins carénées, et dont le plus grand nombre porte sur le dos une protubérance déprimée latéralement, quelques-unes ornées de taches métalliques. (Dup. Cat.)

Genre LIMENITIS, Fab.

Antennes de la longueur du corps; leur massue peu renflée et se confondant insensiblement avec la tige. Palpes un peu plus longs que la tête, écartés et divergens au sommet, velus, avec leur dernier article court, nu, et assez aigu. Tête presque de la longueur du corselet. Celui-ci peu robuste. Abdomen grêle et assez long. Ailes légèrement sinuées et dentelées, à fond noir avec des bandes et des taches blanches en dessus.

POPULI. L. God. (pl. 9, fig. 2.)

♀ plus grande que le mâle figuré, avec les taches blanches plus étendues, surtout la bande transverse des inférieures beaucoup plus large. Chenille en mai sur les peupliers et les trembles, vit à la cime des arbres.

France centrale et septentrionale, dans les grandes forêts, sur les routes où il aime à se poser sur la terre humide et sur la fiente des bestiaux, il se prenait autrefois abondamment dans la forêt d'Arminvilliers; en Alsace et dans les Vosges, il habite aussi l'Auvergne, et nous l'avons pris quelquefois dans la forêt de Fontainebleau, et aux environs de Versailles. La ♀ est plus rare que le ♂ parce qu'elle se tient au sommet des arbres, ce n'est que vers le soir qu'elle descend plus volontiers.

AB. *Tremulæ*, Esp.

Diffère de Populi en ce que les taches blanches des

supérieures sont presque toutes saupoudrées de brun, et que la bande blanche des inférieures manque souvent totalement.

Mêmes localités, mais plus fréquemment dans le nord.

CAMILLA, S. V. God. (pl. 8, fig. 3.)

♀ plus grande que le ♂ et à taches blanches plus étendues.

Chenille en avril et mai sur le chèvrefeuille des bois. Dans une grande partie de la France, surtout dans le centre et le midi, n'est pas très-rare aux environs de Paris, Versailles, Saint-Germain, Fontainebleau, Alsace, Vosges, Auvergne, Lorère, Var, se prend aussi quelquefois dans le nord, car elle est mentionnée dans le catalogue des Lépidoptères de la Belgique (de Selys Longchamps). On la rencontre au bord des ruisseaux et des rivières, elle aime les bois humides; mais on la trouve aussi dans les bois secs et élevés, elle se pose volontiers sur les fleurs des ronces, en juin, juillet et août.

SIBYLLA, L. God.

50<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir velouté, avec une bande maculaire blanche interrompue (souvent par un point de même couleur) aux supérieures; coupée par les nervures seulement aux inférieures; deux petits points blancs vers l'angle apical et un autre de même couleur vers le milieu du bord externe. Les supérieures ont en outre dans la cellule une tache blanche très-saupoudrée de brun. Dessous d'un fauve ferrugineux avec les taches



du dessus. Inférieures avec la base et le bord abdominal d'un bleu cendré et trois séries anté-marginales de points noirs, dont deux ou trois éclairés de blanc près de l'angle anal.

♀ plus grande, plus arrondie, et à taches blanches mieux marquées. Angle anal ordinairement marqué de deux points noirs bordés de ferrugineux.

Chenille en mai sur le chevrefeuille des bois.

Nord et centre de la France, commune dans les grands bois, environs de Paris, Alsace, Vosges, département du Nord, etc., en juin et juillet.

#### Genre VANESSA, Fab.

Antennes aussi longues que le corps, rigides, terminées par une massue allongée, ovoïde, jamais aplatie ni creusée en cuillère en dessous. Palpes une fois plus longs que la tête, convergens, velus jusqu'au bout, et se terminant en pointe plus ou moins aigüe. Tête plus étroite que le corselet, celui-ci très-robuste et aussi long que l'abdomen qui est beaucoup plus court que les ailes inférieures et caché entièrement par la réunion des bords internes, formant gouttière dans l'état de repos. Cellule discoïdale des dites ailes ouverte.

Chenille ayant la tête échancrée en cœur antérieurement, et le corps garni d'épines velues ou rameuses d'égale longueur, excepté sur le premier et le dernier anneau, qui en sont dépourvus. Chrysalides anguleuses, ayant la partie antérieure de la tête quelquefois arrondie, mais le plus souvent terminée par deux

Pointes, dos armé de deux rangées de tubercules plus ou moins aigus.

La plupart de ces chrysalides sont ornées de taches d'or ou d'argent et quelquefois toutes dorées. (Dup. Cat.)

LEVANA. L. God. (pl. 9, fig. 4.)

Nord de la France, Valenciennes, Soissons, Senlis, forêt de Compiègne et de Villers-Cotterets, Alsace, Colmar, forêt de Fengenheim, Strasbourg, etc. Environs de Paris, Versailles, commune. Fin d'avril et mai. 1<sup>re</sup> génération.

Chenille en septembre sur l'ortie. La vallée de la Bièvre près Versailles est la localité des environs de Paris, où on trouve cette chenille le plus abondamment, elle n'est pas rare non plus aux environs de Pierrefonds aux étangs de Battignies. Elle passe l'hiver en chrysalide et éclot en avril et mai, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Var. *Prorsa*, L. God. (pl. 9, fig. 3.)

Mêmes localités que le type en juillet et août, 2<sup>e</sup> génération.

Chenille en juin sur l'ortie.

AB. *Porima*, Ochs.

Cette ab. est intermédiaire entre Levana et Prorsa. elle diffère de cette dernière en ce que la bande blanche des supérieures est teintée de fauve. La bande des inférieures est fauve aussi et presque toujours divisée en deux, près du bord abdominal. Dessous participant de Levana et de Prorsa.

Elle est assez rare dans la nature, mais on l'obtient souvent en élevant une certaine quantité de chenilles trouvées en septembre et en tenant les chrysalides à une chaleur artificielle pendant l'hiver.

Des expériences réitérées ont démontré que ce Lépidoptère et les deux suivants ne sont qu'une seule et même espèce dont la différence est produite par l'époque de leur éclosion. Ainsi les chenilles qu'on trouve en juin éclosent en juillet et août et donnent la Prorsa et celles trouvées en automne passent l'hiver et produisent la Levana. (Guénée).

EGEA, Cramer, *Triangulum*, Fab. *L. Album*. God. Bdv. (pl. 10, fig. 1.)

Commune dans le midi de la France, département du Var, environs de Montpellier etc., dans les jardins et le long des haies en juin et septembre.

C. ALBUM. L. God.

35 m. Ailes dentées et fortement anguleuses, d'un fauve vif, avec une bordure anté-marginale d'un brun roux, surmontée de taches plus claires que le fond. Supérieures avec des taches noires, dont celle du bout de la cellule, large et rectangulaire. Inférieures ayant deux taches sur le disque et une autre costale, ordinairement plus grande. Dessous très-variable, jaune brun, quelquefois presque noir, marbré de brun foncé et de verdâtre. Inférieures ayant au bout de la cellule un signe blanc, brillant, figurant un C.

♀ semblable.

Chenille en mai, juin, juillet, sur l'orme, ou elle vit

solitaire nous l'avons aussi trouvée sur le prunellier et le groseiller.

Commun dans toute la France, dans les bois, les routes, les jardins, en juillet et septembre.

POLYCHLOROS. L. God. (pl. 10, fig 3).

Cette espèce est assez commune dans T. la France aux abords des bois, sur les routes et promenades plantées d'ormes et souvent aussi dans les bois, en juillet, août et septembre.

La chenille vit en petite société sur l'orme et quelques autres arbres, nous l'avons prise souvent sur l'Alisier. Elle se trouve en juin et août.

AB. *Testudo*, Esp.

Cette ab. tout à fait accidentelle diffère de Polychloras en ce que les deuxième et troisième taches noires costales sont réunies en une seule grande tache noire ; il n'existe sur le disque que deux points noirs presque réunis et formant une espèce de bande parallèle au bord interne, ailes inférieures avec le fond entièrement d'un brun noir, et une seule bande fauve séparée par les nervures. Dessous plus foncé et sans point blanc central. (Guénée).

XANTHOMELAS, S. V. Dup,

Ressemble beaucoup à Polychloros, mais s'en distingue par les caractères suivants.

1° Ses ailes sont plus anguleuses ; 2° la couleur fauve est ordinairement plus vive ; la tache en forme de bande transverse placée près du sommet des ailes supé-

rieures est séparée de la bordure par du blanc pur ou du blanc un peu jaunâtre, 3° la tache noire placée à l'extrémité du bord interne, près de la bordure, est presque entièrement effacée, 4° la bordure terminale des quatre ailes est plus large et plus noire, et sur les inférieures elle n'est pas séparée de la couleur du fond par une ligne jaune, 5° les lunules marginales sont plutôt violettes que bleues (Bdv. icones).

♀ plus grande et un peu moins anguleuse.

Chenille en société en juin et juillet sur différentes espèces de saules.

Cette espèce assez commune en Hongrie et en Autriche n'a encore été trouvée en France que sur les bords du Rhin; M. Barth de Strasbourg en a pris quelques individus dans cette localité et nous en avons vu plusieurs dans les collections de cette ville de la même provenance, elle est rare. On la trouve en juillet.

URTICÆ L. God.

47<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve vif, avec une bordure brunâtre, coupée d'une ligne noire, et surmontée d'une bande noire ornée de lunules bleues. Supérieures avec six taches noires, dont trois costales, grandes, séparées par des éclaircies jaunes et suivies à l'angle apical par une tache blanche, les trois autres discoïdales, l'inférieure plus grosse éclairée extérieurement de jaune; les deux autres plus petites et arrondies. Inférieures anguleuses vers la moitié du bord externe et la base noire.

♀ un peu plus grande et les éclaircies jaunes plus larges.

Chenille depuis mai jusqu'à septembre sur l'ortie dioïque.

Commune dans T. la F. pendant toute la belle saison, dans les champs, les jardins, les bords des chemins, etc.

Io, L. God. (pl. 11, fig. 3.)

Cette belle espèce est commune dans les bois, les jardins, les champs de luzerne, en mai, juillet et septembre; elle est facile à prendre, car elle se pose volontiers sur les fleurs, et même sur les routes. Elle passe l'hiver ainsi que la suivante et vole dès les premiers beaux jours.

Chenille, en société sur l'ortie dioïque en juin et août.

Ab. *Ioides*, Och.

Ne diffère d'Io, que par une taille moitié plus petite.

ANTIOPA, L. God. (pl. 11, fig. 2.)

Elle est commune mais difficile à prendre, car elle vole avec rapidité et est assez farouche. Les individus qui ont passé l'hiver volent dès les premiers beaux jours, mais leur bordure jaune a passé au blanc et le fond a perdu son éclat velouté. Dans les bois et sur les routes en juillet et septembre. ♀ semblable.

Chenille en société en juin et août sur les saules, les peupliers et les bouleaux, au haut des branches.

ATALANTA, L. God. (pl. 11, fig. 1)

Très-commune dans T. l. F., dans les bois et les

champs et se pose très-souvent sur le tronc des arbres cariés. On la trouve pendant toute la belle saison et surtout en automne.

Chenille, vit solitaire sur l'ortie dioïque et l'ortie grièche, dont elle roule les feuilles pour s'envelopper, en juillet, août et septembre.

CARDUI, L. God. (pl. 10, fig. 2.)

Très-commune partout, en mai, juillet et septembre, dans les champs et les lieux incultes où croissent les chardons qui servent de nourriture à la chenille ; celle-ci se tient à l'embranchement des tiges enveloppée dans un réseau, et ronge le parenchyme des feuilles qu'elle peut atteindre en sortant à moitié de cet abri, on la trouve assez communément certaines années tandis qu'elle est rare dans d'autres, en juin et août.

Nous l'avons trouvée une année sur la vipérine (*Echium vulgare*).

#### Genre MELITÆA, Fab.

Chenilles garnies d'épines courtes, finement rameuses, d'égale longueur. Chrysalides peu anguleuses, munies de boutons peu saillants sur le dos. Ins. parf. Tête plus étroite que le corselet ; antennes assez longues, terminées brusquement par une massue pyriforme. Palpes très-velus, le dernier article ponctué ; abdomen à peu près de la couleur des ailes inférieures. Ailes entières ou à peine denticulées, n'offrant jamais de taches d'argent.

La couleur des Melitées est le noirâtre et le fauve, dis-

posés de manière que les ailes présentent sur leur surface de petites taches en échiquier qui ont fait donner à ces lépidoptères le nom de Damiers.

CYNTHIA, S. V. Dup. (pl. 12, ♂ fig. 1; ♀ fig. 2.)

Habite les hautes montagnes, Basses-Alpes, Larche; montagne de Malmorte, Barcelonnette, Dauphiné, Lautaret, etc., pas très-rare.

♀ très-différente du mâle, le dessus des ailes est brun noirâtre, entrecoupé de bandes et de taches d'un blanc plus ou moins mélangé de brun, le dessous ne diffère du mâle que par le ton un peu plus enfumé. Elle se trouve en juillet et août.

Chenille en juin sur le plantain lancéole.

MATURNA, L. Dup. (pl. 12, fig. 4.)

Cette espèce n'est pas très-répondue en France, voici à notre connaissance les différentes localités où elle a été prise. Forêts de Bondy, de Montmorency, de Villers-Cotterets, environs d'Épernay, département du Loiret, dans les bois touffus, en juin.

Chenille en mai sur la scabieuse succise, les différentes espèces de plantain et dit-on sur le tremble et le frêne (Bellier).

ARTEMIS, S. V. God.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve rougeâtre, avec une bande de taches jaunâtres et transverses; et ayant en outre quelques autres taches de cette couleur sur le disque. Supérieures traversées par sept ou huit lignes noirâtres, dont les plus rapprochées de la base légèrement denti-



culées. Inférieures dépourvues de ces dernières, offrent la continuation des lignes postérieures des premières ailes et une ligne courbe formée de six points noirs. Dessous des supérieures d'un fauve plus clair que le dessus, avec le sommet et une partie du bord externe jaunâtre. Dessous des inférieures d'un fauve roussâtre pâle avec trois bandes d'un jaune clair bordées de noir, l'antérieure maculaire, la médiane plus étroite et la terminale traversée d'une petite ligne noire. Entre ces deux bandes une série de points noirs cerclés de jaune.

♀ semblable mais plus grande et à ailes plus arrondies.

Chenille sur la scabieuse succise, vit en société dans le jeune âge, en avril, juillet et septembre.

Très-commune partout, dans les bois en mai et en août.

Var. *Mélope*, de Prunner. Dup.

Plus petite, toutes les taches d'un jaune plus pâle, généralement plus chargée de noir surtout aux inférieures qui n'offrent souvent que quelques petites taches jaunes.

Basses-Alpes, environs de Larche et de Barcelonnette, Pyrénées-Orientales, Le Vernet, en juillet et août.

Il est bien constaté maintenant que cette méliée n'est qu'une var. alpine d'Artemis. M. Bellier de la Chavignerie en a élevé la chenille qui ne diffère en rien de celle d'Artemis, elle vit en juin sur la *Primula viscosa*.

Var. *Provincialis*, Bdv.

Beaucoup plus grande qu'Artemis surtout les femel-

les ; d'un fauve plus vif, avec les taches anté-marginales très-claires chez la ♀.

Provence, environs d'Hyères en mai, assez commune.

CINXIA, L. God.

35<sup>m</sup>. Ailes légèrement dentées, d'un fauve terne, réticulées de noir ; inférieures un peu aigues à l'angle anal et ayant le deuxième rang de taches fauves orné d'une série de points noirs. Dessous des supérieures avec l'extrémité d'un blanc jaunâtre et quelques points noirs.

Dessous des inférieures avec cinq bandes maculaires transverses, dont la 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> d'un fauve roussâtre, les trois autres d'un jaune pâle. Toutes ces bandes liserées de noir.

♀ semblable mais plus grande.

Chenille en avril, août et septembre, sur le plantain, la jaccée et la piloselle. Dans son jeune âge elle vit en société et passe l'hiver sous une tente soyeuse. C'est la plus facile à trouver des chenilles de Mélitées.

Très-commune dans les bois en mai juin et août. Elle varie assez pour l'intensité des bandes noires, ainsi que pour la taille quelques femelles atteignent 45<sup>m</sup>.

PHOEBE, S. V. God.

40<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve jaunâtre, variées de taches d'un fauve roux et réticulées de noir ; supérieures sinuées au bord, marginal, inférieures dentées avec le bord terminal brun surmonté d'une série de taches jaunâtres lunulées, et suivie d'une autre série de taches d'un

fauve roux, arrondies. Dessous des inférieures d'un jaune clair avec des points noirs à la base et deux bandes liserées de noir dont l'intérieure fauve, très-irrégulière, la postérieure d'un jaune plus foncé que le fond et marquée de grosses taches rousses, rondes ; bord terminal longé par un léger filet noir, souvent nul, surmonté d'une série d'arcs de la même couleur.

♀ beaucoup plus grande et plus arrondie.

Chenille en mai et septembre sur la jacée (*Centaurea jacea*).

Dans T. la F. mais plus commune dans le midi et assez localisée. Hyères en mai, B.-Alpes, Auvergne, environs de Paris, forêts de Sénart et de Fontainebleau en juin et juillet.

Cette mélitée varie beaucoup pour la couleur du fond ainsi que pour l'intensité et la largeur des lignes noires.

DIDYMA, Esp. God. (pl. 12, fig. 3.)

Assez commune dans le midi, dans le centre et l'est de la France, Hyères en mai, B.-Alpes, Vosges, Alsace, Auvergne, département de l'Aube, Eure-et-Loir, en juin, juillet et aout. Les femelles varient beaucoup pour la taille et la couleur qui est souvent très-rembrunie chez les individus alpins, nous en figurons plusieurs.

Chenille en mai et juin selon les localités sur les plantains, la linaira vulgaire, etc.

DEIONE. Hb. Dup. (pl. 13, fig. 5.)

38<sup>m</sup>. Cette espèce est toujours rare, elle habite la

France méridionale et les Pyrénées-Orientales, la chenille selon M. Bellier vit sur la *Linaria Monspeliensis*?

ATHALIA, Esp. God.

38<sup>m</sup>. Ailes légèrement dentées, arrondies d'un brun noir avec de nombreuses taches d'un fauve assez vif, uniforme, disposées par bandes très-apparentes et plus ou moins larges sur les quatre ailes. Dessous des inférieures d'un jaune pâle avec deux bandes fauves bordées de noir, la supérieure large, se réunissant à une troisième à la base, l'inférieure étroite, marquée de lunules plus foncées, excepté près de la côte. Frange précédée d'une ligne sinuée un peu plus foncée que le fond entre deux filets noirs. Palpes noirs en dessus.

♀ semblable.

Chenille en mai et septembre sur le Melampyre des bois, et le plantain.

Cette espèce est très-commune dans tous les bois en juin et août, et varie beaucoup pour l'intensité de la couleur où l'on voit dominer le noir ou le fauve.

AB: *Pyronia*. Hb.

Cette ab. tout à fait accidentelle, se rencontre avec le type, mais assez rarement, on trouve souvent des individus qui s'en rapprochent plus ou moins; nous l'avons prise à Lardy et au bois de Boulogne. Nous devons aussi mentionner des individus pris à Lardy dont la taille ne dépasse pas 30<sup>m</sup>., ils se rapprochent beaucoup de la var. nommée *Britomartis* par les Allemands.

**DICTYNNA, Esp. God.**

38<sup>m</sup> Ailes un peu dentées d'un brun noir, avec des taches disposées par bandes fauves, étroites sur les supérieures, très-petites et plus blanchâtres sur les inférieures, dessous des supérieures d'un fauve brunâtre, avec quelques taches noires et le sommet jaune. Dessous des inférieures d'un fauve plus ou moins roussâtre, avec une rangée postérieure de lunules jaunâtres, plus grandes sur les inférieures, le disque des supérieures offre une ligne transverse de taches noires, avec quelques traits de cette même couleur. Les inférieures sont traversées dans leur milieu par une double bande de taches blanches et jaunâtres ; la base est marquée de quatre de ces taches ; entre celles-ci et la bande précitée est une autre tache bordée de noir. Il y a en outre une ligne postérieure de cinq points noirs surmontés de chevrons de même couleur.

♀ plus arrondie et moins obscure en dessus.

Chenille en mai sur la Véronique agreste.

Moins répandue qu'*Athalia*, environs de Paris, Bondy, Ozouer, Compiègne, Basses-Alpes, Auvergne, Vosges, Pyrénées-Orientales.

**PARTHENIE, Borkhausen.**

35<sup>m</sup>. Plus petite qu'*Athalia* à laquelle elle ressemble beaucoup. Les lignes noires qui traversent les quatre ailes sont plus étroites, et la ligne médiane des supérieures formée le plus souvent de taches arrondies et détachées, palpes jaunes en dessus, le dessous ne diffère en rien d'*Athalia*.

Chenille en mai sur le plantain.

Assez commune dans presque toute la France, Fontainebleau, Vernon, Rouen, Basses-Alpes, Auvergne, Vosges, etc.

Les individus des B.-Alpes, sont plus ternes, plus blanchâtres avec les lignes noires, mieux marquées, mais interrompues. Les inférieures souvent largement noires à la base, en juillet.

**PARTHENOIDES, Kef.**

De la taille de Parthenie mais plus pâle, plus terne, avec les lignes noires mieux marquées, moins interrompues, les inférieures plus largement noirâtres à la base.

♀ semblable.

Basses-Alpes, Lozère en juillet.

Cette espèce n'est peut-être qu'une var. alpine de Parthenie, c'est ce que la découverte de sa chenille nous apprendra.

**Genre ARGYNNIS, Fab.**

Chenilles garnies d'épines plus ou moins longues ; celles du premier anneau ordinairement plus longues que les autres. Chrysalides anguleuses ornées de taches d'or ou d'argent, et garnies de deux rangées de pointes dorsales.

Ins. parf. Tête grosse, au moins aussi large que le corselet ; antennes assez longues, terminées brusquement par un bouton court aplati en dessous ; palpes très-velus, un peu écartés, le premier article grêle, nu

à son extrémité et pointu ; abdomen plus court que les ailes inférieures ; ailes sinuées ou denticulées.

Le fond de la couleur des argynnis est le jaune fauve avec des taches noires, leur dessous offrant souvent des taches nacrées. (Bdv. Icoñes).

APHIRAPE, Hb. God.

40<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve terne, avec la base, les nervures et de petits points et traits noirs, dont ceux de la série anté-marginale contigus. Dessous des supérieures d'un fauve clair, avec le sommet jaune, dessous des inférieures d'un jaune citron ondé de roux vers le bord marginal, avec deux bandes discoïdales fauves, dont l'antérieure peu sinuée, et une série marginale de chevrons noirs étroits, contigus et surmontés chacun d'un point jaune cerclé de noir. (Guénée).

♀ plus grande, plus pâle et plus sablée de noir en dessus.

Chenille en mai ?

La patrie de cette espèce est le nord de l'Europe, mais nous en avons vu plusieurs individus dans la collection de M. Kroëner à Strasbourg qui ont été pris dans les Vosges. On indique aussi le département de l'Isère mais nous n'en avons jamais vu de cette localité.

SELENE, S. V. God.

38<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve un peu terne, avec la base un peu noirâtre et des taches noires dont les anté-terminales contiguës. Dessous des supérieures avec le sommet marqué de jaune et de ferrugineux. Dessous des inférieures ferrugineux avec trois bandes nacrées, la pos-

térieure surmontée de chevrons noirs, la médiane interrompue vers le milieu, la troisième rapprochée de la base et formée de trois taches, séparées, entre elles par deux taches d'un jaune clair; à la base, trois autres taches plus petites et dont la plus rapprochée du bord interne est faiblement nacrée.

♀ semblable, un peu plus grande et plus terne.

Chenille en avril et septembre sur la violette.

Généralement moins répandue que Euphrosine, elle se trouve néanmoins dans toute la France, dans les bois et les vallons en mai, août et septembre.

EUPHROSINE, L. God.

40<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve moins vif que chez la précédente avec la base et des taches noires dont les antérieures presque toujours isolées. Dessous des inférieures n'offrant qu'une seule bande de taches nacrées longeant le bord postérieur, ces taches non surmontées de chevrons noirs. Deux taches nacrées, l'une au centre, l'autre près de la base.

♀ plus grande, plus arrondie avec la base ordinairement plus noire.

Chenille en juin et septembre sur la violette.

T. la F., commune dans les clairières des bois en mai, juillet et août.

PALES, S. V. God. (pl. 13, fig. 3.)

Cette espèce n'est pas rare en juillet et août, dans les Alpes et les Pyrénées; elle habite à une grande élévation et n'est pas difficile à prendre car elle se pose volontiers sur les fleurs.



Chenille en mai sur la *Viola montana*.

Var. *Isis*, Hb. Dup.

Plus grande, ailes plus entières, plus arrondies, et d'un fauve plus vif. Dessous des inférieures moins chargé de rouge; série de points anté-terminaux souvent peu distincte.

♀ plus pâle, plus grande, se trouve dans mêmes localités que *Pales*, mais est plus abondamment répandue dans les Basses-Alpes que ce dernier.

AB. ♀ *Napæa*, Hb.

Quelques auteurs ont décrit le ♂ de cette ab., mais nous n'avons jamais vu que des femelles; celles-ci sont généralement plus grandes qu'*Isis*, les taches sont plus grosses, et les ailes sont glacées de noir violâtre. Dessous des inférieures d'un jaune verdâtre peu marqué de rouge et avec les taches nacrées plus ou moins oblitérées, plus rare et avec le type.

Var. *Arsilache*, Esp.

Ailes plus larges et plus arrondies que *Pales*, supérieures moins aigues au sommet, coude des inférieures peu sensible; taches noires plus grosses surtout sur le disque. Dessous des inférieures semblable jusqu'à la bande transverse qui est plus régulière, moins coudée au milieu, le reste de l'aile est plus saupoudré de rouge; la bande d'un blanc violâtre y est bien plus distincte; les points formant une série bien continue, sont souvent pupillés, et la tache jaune du cinquième espace internervural est toujours moins nette, plus

rétrécie et souvent tout à fait nulle. (Guénée et Vill.)

Cette var. ne se trouve pas ordinairement en France, mais nous la signalons, parce qu'on nous assure qu'elle a été prise dans les Vosges à Orbey.

DIA, L. God.

34<sup>m</sup>. Ailes ayant un peu la coupe de celles de Pales, fauves avec la base plus ou moins noirâtre et des taches noires assez grosses, celles du disque et de la base ordinairement contigües. Dessous des supérieures fauve plus clair, avec le bord terminal entrecoupé de jaune et de ferrugineux. Dessous des inférieures d'un ferrugineux violâtre, varié de jaune, avec deux bandes de taches nacrées, l'une au bord postérieur, l'autre médiane et décrivant un cercle. Entre ces deux bandes est une ligne transverse d'un violet blanchâtre, longée extérieurement d'une autre ligne formée de six taches oculaires ferrugineuses dont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à partir de l'angle anal offrent seules une prunelle jaunâtre.

♀ Semblable.

Chenille en juillet et septembre sur différentes espèces de violettes.

T. la F., commune dans les clairières des bois secs en mai et août.

AMATHUSIA, Esp. God. (pl. 12, fig. 6.)

Cette espèce n'est pas très-répan due en France ; elle habite les prairies humides des montagnes, on la trouve en juillet et août dans les Basses-Alpes, au Godessart ; dans l'Isère, à la Grande-Chartreuse et à la Chartreuse de Premolles.

Chenille, fin de mai sur le *Polygonum Bistorta*.

DAPHNE, S. V. God.

55<sup>m</sup>. Ailes dentées, arrondies, d'un fauve vif, avec des taches noires assez grosses, dessous des supérieures plus clair avec le sommet jaunâtre. Dessous des inférieures ayant la base d'un jaune clair, avec deux lignes médianes rousses dont l'intérieure ombrée supérieurement de roux. Le reste de l'aile est varié de violet, de jaune et de roux, fondus ensemble et chatoyants avec une série d'yeux ferrugineux à prunelle verdâtre.

♀ Semblable, mais plus grande.

Chenille, en mai sur le framboisier commun.

Elle n'est pas rare dans les montagnes du midi et de l'est de la France, en juin et juillet; Vosges, Colmar, Ribauvillé, Isère, Chartreuse de Premolles, Auvergne, Mont-Dore, Var, Basses-Alpes, Lozère, etc.

INO, Esp. God.

Ne diffère de Daphne que par une taille toujours plus petite ne dépassant pas 40<sup>m</sup>.

♀ Semblable, mais plus grande.

Chenille, en mai sur l'ortie et aussi sur le framboisier.

Elle est commune dans le nord et l'est de la France; Compiègne, forêt de Mormale, Vosges, Auvergne, en juin et juillet.

HECATE, S. V. God. (pl. 12, fig. 5.)

Midi de la France, en juin. Département du Var, pas très-commune.

Cette espèce se distingue de ses congénères par sa double rangée de points noirs.

LATHONIA, L. God.

36<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve un peu terne, supérieures ayant l'angle apical saillant, arrondi, inférieures formant un coude au milieu du bord marginal; les quatre ailes avec la base et le bord interne largement verdâtre et beaucoup de taches arrondies, noires. Dessous des supérieures avec quelques petites taches nacrées à l'angle apical; dessous des inférieures d'un fauve clair nuancé de ferrugineux, avec plusieurs taches nacrées dont cinq très-grandes sur le disque, et un rang antémarginal de sept taches également assez grandes, surmontées d'une bande ferrugineuse, ornée d'yeux à prunelle argentée.

♀ Plus grande et semblable.

Chenille, en mai et juillet, sur la violette et la pensée.

Très-commune dans toute la France, dans les bois, les chemins ver's, en mai, août et septembre.

AB. *Valdensis*, Esp.

Nous n'avons jamais vu cette ab. purement accidentelle. Les taches nacrées du dessous des inférieures sont réunies en forme de bandes, et les taches noires du dessous des supérieures sont plus grosses et absorbent la couleur du fond (Guénée).

AGLAJA, L. God.

58<sup>m</sup>. Ailes un peu dentées, d'un beau fauve, avec la range jaunâtre et beaucoup de taches noires; supé-

rières avec les nervures noires renflées sur le disque, inférieures avec une rangée discoïdale de cinq points dont celui du milieu plus petit. Dessous des inférieures d'un jaune d'ocre pâle, avec beaucoup de taches argentées, ombrées de vert.

♀ Plus grande, plus arrondie, avec la base des quatre ailes plus largement teintée de noir verdâtre, et les nervures non renflées aux supérieures.

Chenille, en juin sur la violette (*viola canina*).

Commune dans toute la F., dans les clairières des bois; elle se pose volontiers sur les fleurs des ronces, en juillet.

NIOBE, L. God. (pl. 13. fig. 2.)

N'est pas rare dans les contrées montagneuses de l'est et du midi de la France, en juillet et août; Basses-Alpes, Mont-Cenis. Auvergne, Vosges, etc.

Chenille, en mai sur la violette odorante; elle varie beaucoup pour l'intensité de la couleur du fond; quelques femelles sont presque entièrement saupoudrées de noir.

AB. *Eris*, Meigen.

Ne diffère du type que par l'absence de taches nacrées sur le dessous des ailes inférieures, mêmes localités. Aussi commune que les individus à taches nacrées dans certaines localités, souvent plus commune.

ADIPPE, S. V. God.

58<sup>m</sup>. Ailes légèrement dentées, d'un fauve vif, avec beaucoup de taches noires et la frange jaune. Supérieures ayant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> nervures inférieures très-

renflées au milieu. Inférieures avec une rangée discoïdale de cinq points noirs dont l'intérieur plus petit que le suivant. Dessous des inférieures d'un fauve pâle avec beaucoup de taches argentées, dont plusieurs groupées près de la base, et les autres formant deux lignes transverses postérieures, renfermant une série de taches oculaires ferrugineuses.

♀ Plus pâle et n'ayant pas les nervures renflées aux supérieures.

Chenille, en juin sur différentes espèces de violettes.

Commune dans les grands bois de toute la France, en juillet; elle affectionne beaucoup les fleurs de ronce et n'est pas difficile à prendre.

AB. *Cléodoxa*, Och.

Diffère Ad'dippe en ce que les taches argentées du dessous ont complètement disparu et sont remplacées par du jaune clair, excepté la prunelle des yeux ferrugineux, où la couleur nacrée persiste toujours. Avec Adippe, mais moins commune, sans être rare.

PAPHIA, L. God. (pl. 13, fig. 1.)

65<sup>m</sup>. Ailes supérieures ayant l'angle apical saillant et arrondi; inférieures dentées, les quatre ailes d'un fauve vif, traversées par quatre rangées de taches noires, la première à partir de la base, anguleuse et composé de taches irrégulières, les deux suivantes parallèles et formées de taches plus ou moins quadrangulaires, la quatrième terminale formée de taches triangulaires; les supérieures ont en outre les quatre dernières nervures noires et très-renflées. Dessous des

supérieures ayant l'angle apical glacé de vert. Dessous des inférieures totalement glacé de vert avec quatre bandes argentées transverses, et un double rang marginal de gros points verts.

♀ Plus arrondie, d'un fauve plus ou moins mélangé de vert en dessus, avec les taches noires plus grandes, nervures des supérieures non renflées.

Chenille en mai sur la violette de chien (*Viola canina*).

Très-commune dans les grands bois de T. la F. sur les fleurs de ronce et de chardon, en juillet.

AB. ♀ *Valesina* Esp.

Diffère de *Paphia* par une teinte générale d'un noir verdâtre et par deux taches blanchâtres vers la côte des supérieures, dessous de celles-ci blanchâtre. Dessous des inférieures d'un vert plus foncé que la ♀ de *Paphia*.

Mêmes localités que *Paphia*, mais moins répandue et généralement assez rare. Se prend assez souvent à Fontainebleau et à Saint-Germain.

*Paphia* offre aussi quelquefois des individus hermaphrodites et M. Fallou en a pris un récemment, très-remarquable, dans la forêt de Fontainebleau.

Nous figurerons aussi une aberration accidentelle très-curieuse, prise dans la même localité.

PANDORA. s. v. *Cynara*, God. (pl. 13, fig. 1.)

Cette belle argynne n'est pas rare dans le sud et l'ouest de la France. Elle vole avec rapidité, et aime à se poser sur les fleurs des chardons, en juin et juillet.

SATYRIDÆ.

Antennes terminées tantôt par un bouton court et pyriforme, tantôt par une massue grêle et presque fusiforme. Palpes s'élevant notablement au delà du chaperon, hérissés de poils en avant. Tête petite, yeux tantôt glabres, tantôt pubescens. Corselet peu robuste. Ailes supérieures ayant presque toujours la nervure costale, surtout la médiane, et quelquefois la sous-médiane ou l'inférieure dilatées et un peu vésiculeuses à leur base. Cellule discoidale des ailes inférieures fermée. Gouttière anale peu prononcée et laissant l'extrémité de l'abdomen à découvert lorsque les ailes sont relevées dans le repos. Vol sautillant et peu soutenu.

Chenilles atténués postérieurement, et dont le dernier anneau se termine en queue bifide. Elles sont tantôt lisses, tantôt rugueuses, tantôt pubescentes. Elles vivent toutes exclusivement de graminées. Chrysalides tantôt oblongues et un peu anguleuses, avec la tête en croissant ou bifide, et deux rangées de petits tubercules sur le dos, tantôt courtes et arrondies, et avec la tête obtuse et le dos uni, toutes sans taches métalliques (Dup. Cal.).

Genre ARGE, Bdv.

Antennes presque aussi longues que le corps, dont la tige, assez forte, se forme insensiblement à partir du milieu de sa longueur en une massue presque fusi-



forme. Palpes grêles, écartés, garnis de longs poils raides et peu fournis; le dernier article bien distinct, pointu et presque nu. Yeux glabres. Ailes arrondies, faiblement dentées. Nervure costale des ailes supérieures, seule, faiblement dilatée à sa base, tant en dessus qu'en dessous. Fond des ailes blanc avec des bandes et des taches noires.

Chenilles pubescentes, avec des raies longitudinales, le corps peu allongé et la tête globuleuse. Chrysalides courtes, arrondies, ventruës, non suspendues, reposant à nu sur la terre.

#### **GALATHEA. L. God.**

47<sup>m</sup>. Ailes blanches, avec des taches noires et la base de la même couleur entourant le commencement de la cellule qui est blanche, tache annulaire (1) n'étant jamais arrondie ni évidée au milieu. Un point noir au sommet des supérieures souvent confus en dessus et parfois ocellé en dessous. Bordure noire des inférieures bien marquée, nettement coupée supérieurement et renfermant des yeux peu visibles en dessus, très-visibles, mais peu épais en dessous. Bande médiane du dessous des inférieures interrompue au milieu.

♀ plus grande, et ayant le dessous des inférieures et la côte des supérieures lavés de jaune d'ocre roussâtre (Guénée).

(1) M. Lefebvre a donné le nom de tache annulaire à celle qui est à l'extrémité de la cellule des supérieures et qui s'appuie sur une autre tache souvent carrée. L'ensemble de ces deux taches est, pour M. Guénée, la tache discoïdale.

Chenille en avril et mai sur les graminées.

Très-commun dans tous les bois secs et herbûs, en juin et juillet.

Var. *Procida* Herbst.

Un peu plus grand que *Galathea*. Le noir y domine davantage et absorbe souvent en dessus les taches blanches, anti-marginales.

Commun en Provence où il remplace le type.

AB. *Galene*, Och.

Diffère de *Galathea* en ce que la bande anté-marginale du dessous des inférieures est maculaire et sans yeux.

AB. ♀ *Leucomelas*, Esp. Dup.

Le dessous des inférieures de cette aberration est jaunâtre ou d'un rouge ochracé, et les dessins y ont presque entièrement disparu, surtout les yeux. Se trouve çà et là avec *Galathea* mais assez rarement, nous l'avons pris à Lardy et à Bondy.

LACHESIS Hb. God.

55<sup>m</sup>. Ailes blanches, avec la base légèrement grisâtre et *sans taches*. Côte des supérieures un peu grisâtre dans les deux sexes. Tache discoïdale des supérieures nettement marquée et figurant grossièrement une boule appuyée sur l'extrémité d'un rectangle assez long. Dessous des inférieures avec des dessins gris formant une bande médiane interrompue au milieu, et cinq yeux anté-terminaux pupillés de bleu pâle.

♀ plus grande, plus grise à la base au-dessous de la cellule et ayant le dessous des inférieures lavé de jaune d'ocre.

Assez commun dans le sud-ouest de la France, environs de Nîmes et de Montpellier, en mai et juin.

Var. A. *Canigulensis*.

Plus petit que le type, tantôt d'un blanc pur, tantôt d'un blanc jaunâtre avec les taches noires plus épaisses; la base et la côte sont aussi plus saupoudrées de noirâtre.

Pyr. Or. (le Vernet), juin et juillet.

CLOTHO, Hb. Var. *Cleanthe*, Bdv. Dup. (pl. 14, fig. 1).

L'arge Clotho n'existe pas en France, elle y est représentée pour la var. que nous figurons ici et qui diffère de Clotho par une taille plus petite, les ailes plus chargées de noir et plus couvertes de poils.

Elle n'a encore été trouvée à notre connaissance que dans les Basses-Alpes, environs de Digne, montagne de Lure, Lozère, environs de Florac. Pas rare.

PSYCHE, Hb. God. (pl. 14, fig. 2).

Cette espèce est assez commune dans les environs de Montpellier et d'Hyères sur les collines arides et dans les garrigues; son vol est assez rapide, et elle n'est pas facile à prendre si ce n'est le matin. En mai et juin.

Ab. *Ixora*, Bdv.

Plus noire au bord terminal des supérieures et sans yeux tant en dessus qu'en dessous.

Mêmes localités que *Psyche*; assez rare.

Genre **EREBIA**, Bdv.

Antennes de longueur variable, terminées par une massue ovale, oblongue, très-distincte de la tige et très-aplatie. Palpes écartés, couverts de poils serrés, fins, soyeux ; le dernier article peu distinct, à peu près aussi velu que les autres. Tête un peu moins large que le corselet, et entièrement unie avec lui. Yeux glabres. Ailes arrondies, plus ou moins velues à leur base, les nervures des ailes supérieures sans dilatation sensible à leur origine ; quelquefois la costale un peu plus saillante que les autres, surtout en dessous. Ailes d'un brun noirâtre, presque toujours traversées près du bord terminal, par une large bande d'un roux ferrugineux, chargée de gros points noirs pupillés de blanc. (Dup. Cat),

Chenilles et chrysalides encore peu connues.

Les *Erebia* habitent exclusivement les montagnes alpines et les régions montueuses du centre de la France. Elles deviennent d'autant plus nombreuses que le pays s'élève davantage.

**EPIPHRON**. Knoch.

Cette espèce habite les montagnes du nord de l'Allemagne ; et si nous la mentionnons ici, c'est que nous avons pris sur les hauts sommets des Vosges, avec la var. *Cassiope*, des individus qui ne diffèrent en rien de ceux que nous possédons du nord de l'Allemagne.

Elle diffère de Cassiope par une taille généralement plus grande, par les points noirs plus gros, mieux alignés, souvent pupillés de blanc, presque toujours chez les femelles. Vosges, Chaume de Tanet, le Brézouard en juillet.

Var. *Cassiope*, Fab. God.

33<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, supérieures avec une bande ferrugineuse divisée par les nervures, ornée de trois à quatre points noirs, non pupillés. Inférieures avec une rangée de taches plus petites, arrondies, ornées aussi chacune d'un point noir, non pupillé. Dessous des supérieures avec la bande ferrugineuse et les points noirs du dessus. Dessous des inférieures d'un brun noir avec la base plus foncée jusqu'au delà du milieu et les points du dessus, plus petits, rarement cerclés de ferrugineux.

♀ plus pâle, avec les points noirs plus apparents, le dessous des supérieures roussâtre, et celui des inférieures brun cendré.

Alpes, Pyrénées, Auvergne, Vosges, commun au Val-tin et sur le Brézouard en juillet. Les individus des Vosges sont plus noirs, la bande ferrugineuse plus vive et les points noirs mieux marqués que ceux des Alpes et de l'Auvergne.

Var. *Nelamus*, Bdv.

Diffère de Cassiope en ce que les points noirs sont en totalité ou en partie effacés.

Avec le type mais plus rare.

MELAMPUS, Fuessly. God. (pl. 14, fig. 3).

Prairies élevées des Alpes de la France et de la Savoie, Mont-Cenis, montagnes du Var, B.-Alpes, Larche, lac de la Madeleine. Pas rare et facile à prendre. En juillet.

PHARTE, Esp. Dup.

37<sup>m</sup>. Un peu plus grand que Melampus, dont il diffère en ce que les taches ferrugineuses sont tout à fait dépourvues de points noirs, celles des supérieures plus rectangulaires, celles des inférieures un peu ovales, l'anale plus petite et souvent nulle.

Il a les mêmes mœurs que Melampus et se trouve à la même époque et aux mêmes localités.

MNESTRA Esp. Dup.

34<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, arrondies; supérieures avec une bande ferrugineuse fondue sur le disque, divisée par les nervures en taches rectangulaires, la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> souvent marquées chacune d'un très-petit point noir. Inférieures avec une bande semblable, plus courte, et sans points noirs. Dessous des supérieures avec le disque ferrugineux, la côte, et une bande marginale, d'un brun roussâtre. Dessous des inférieures du même brun avec une bande anté-terminale peu sensible.

♀ d'un brun plus clair, avec la bande plus pâle, souvent marquée aux supérieures de deux gros points ordinairement ocellés et quelquefois de trois points semblables au dessus des inférieures.

Hautes prairies des montagnes de la Savoie, Basses-

Alpes, environs de Barcelonnette, département de l'Isère, Villard-Eymont en juillet. Pas très-rare mais difficile à prendre.

**PYRRHA**, S. V. God.

40 m. Ailes brunes avec une bande ferrugineuse, maculaire, peu marquée sur les supérieures. Les deux premières taches et souvent la quatrième, marquées d'un point noir. Inférieures avec de petites taches rondes souvent marquées chacune d'un point noir. Dessous d'un brun roux avec les mêmes bandes, plus claires mieux marquées et moins maculaires, celle des inférieures s'arrêtant à l'extrémité de la cellule discoïdale.

♀ plus pâle avec le dessous des inférieures d'un brun jaunâtre et la bande d'un jaune d'ocre, moins interrompue et s'étendant jusqu'auprès de l'angle anal.

Assez commun dans les Alpes et les Pyrénées, département de l'Isère, Grande-Chartreuse, Auvergne, Mont-Dore, dans les hautes prairies. Vosges, le Hohneck, en juillet.

**AB. Cæcilia**, Bdv.

Diffère de *Pyrrha* en ce qu'il est entièrement brun en dessus et en dessous sans aucune tache.

Mêmes localités, mais surtout en Auvergne où il est plus abondant que le type.

**CETO**, Hub. God. (pl. 14, fig. 4).

Cette espèce n'est pas rare dans les B.-Alpes, montagnes de l'Ozglosse et de Malmorte, bords de l'Ubayette, Dauphiné au Lautaret, Pyrénées, etc.

OEME, Esp. Dup.

38<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir ; supérieures marquées à l'angle apical d'une double tache ferrugineuse, ornée de deux petits yeux noirs, se répétant en dessous. Inférieures ayant en dessus trois ou quatre petites taches ferrugineuses, rondes, ornées chacune d'un petit œil noir pupillé de blanc.

♀ Un peu plus pâle et ayant les yeux mieux marqués, surtout aux inférieures. Dessous plus jaunâtre avec le disque des supérieures un peu roux.

Alpes de la France et de la Savoie, Auvergne en juillet, peu commun.

MEDUSA S. V. God.

42<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, arrondies, supérieures avec une bande de taches d'un ferrugineux jaunâtre, Les 1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> plus petites, souvent nulles. Les deux dernières arrondies et isolées. Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, souvent la 6<sup>e</sup> chargées chacune d'un œil noir, ceux du sommet rapprochés. Inférieures ayant trois ou quatre taches anté-terminales, fauves, arrondies, ornées chacune d'un œil noir. Dessous d'un brun plus clair avec la répétition des caractères du dessus. Yeux apicaux souvent seuls visibles.

♀ plus grande, d'un brun plus pâle avec les taches plus jaunâtres et les yeux plus grands.

Chenille en avril et mai sur le Panic sanguin. (*Panicum sanguinale*).

Il n'est pas rare dans les prairies des montagnes de l'Est de la France, on le trouve même souvent dans les



plaines, Vosges, environs d'Epinal et de Colmar, Metz, Nancy, Jura, Pontarlier, département de l'Aube, collines près de Bar-sur-Seine et probablement dans d'autres localités, mais nous ne l'avons jamais trouvé plus près de Paris. Mai et juin.

PIRENE, Esp. *Stygne*, Och. God.

42<sup>m</sup>. Ailes d'un brun plus noir que *Medusa*, arrondies, avec une bande ferrugineuse sur les supérieures sinuée extérieurement, dentée intérieurement, ornée de trois yeux noirs à pupille blanche, dont les deux antérieurs réunis, et le dernier isolé. Souvent deux autres plus petits, l'un apical l'autre intermédiaire, souvent sans pupille. Inférieures avec une bande maculaire ferrugineuse, marquée de trois à cinq yeux, dont trois toujours plus visibles, les deux autres souvent nuls. Dessous des supérieurs ne reproduisant jamais que trois yeux, lors même qu'il y en a cinq en dessus. Dessous des inférieures avec une bande anté-marginale un peu plus claire et à peine sensible, avec les yeux du dessus, mais plus petits et ordinairement sans iris ferrugineux.

♀ Plus terne, avec les yeux mieux marqués en dessus et ceux accidentels quelquefois de même grandeur que les autres. Dessous des inférieures avec la bande plus visible, et le fond saupoudré de gris.

Commun dans les montagnes, Pyrénées, Alpes, Basses-Alpes, Vosges, Auvergne, en juillet.

EVIAS, Lefebvre. Dup.

45<sup>m</sup>. Ailes brunes entières, avec une bande ferru-

gineuse. Supérieures ayant cette bande plus large au sommet et diminuant sans atteindre le bord interne; marquée de cinq yeux noirs pupillés de blanc dont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> plus gros, contigus; placés un peu obliquement, le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> isolés; inférieures avec la bande plus étroite, souvent maculaire et ornée de 4 à 6 yeux. Dessous des supérieures comme le dessus. Dessous des inférieures d'un brun velouté, légèrement strié de blanchâtre avec une bande anté-marginale plus claire, striée de blanc, et les yeux du dessus plus ou moins marqués.

♀ Plus pâle avec la bande des supérieures plus large, le disque lavé de ferrugineux en dessous et les inférieures plus pâles surtout à la base.

Assez rare, Pyr.-Or., le Vernet; H.-Pyr., Pic de Bisos, B.-Alpes, Larche, Vosges? en juillet.

MELAS, var. *Lefebvrei*. Bdv. (pl. 14, fig. 5).

H.-Pyr., Pics de Lévis et du midi, hauteurs qui dominent le cirque de Gavarni. Pas rare, juillet et août.

Cette var. remplace en France le Melas qui n'y a jamais été pris du moins à notre connaissance.

ALECTO, Hb. Dup.

49<sup>m</sup>. Ailes un peu oblongues, d'un brun noir, sans aucune tache, souvent avec une légère teinte ferrugineuse près de l'angle apical. Quelquefois deux petits yeux apicaux à peine visibles. Dessous des supérieures du même ton que le dessus avec une bande ferrugineuse à peine sensible. Dessous des inférieures d'un noir velouté uni.

♀ Plus claire, bande fauve plus sensible et se continuant souvent sur les inférieures. Dessous des supérieures avec le disque rougeâtre. Dessous des inférieures d'un brun terne légèrement sablé de blanchâtre, avec une bande plus claire et peu sensible.

Hauts sommets rocaillieux des Hautes et B. Alpes, prairies de l'Ozgosse, du Pain de sucre et de la Madeleine, Mont-Cenis, sommets au-dessus du lac, Dauphiné, sommets du Galibier et du Haut-Richard en juillet. Pas très-commun partout.

SCIPIO. Bdv. Dup.

44<sup>m</sup>. Ailes brunes, supérieures un peu aigues au sommet, avec une bande ferrugineuse coupée par les nervures et marquée à l'angle apical de deux yeux noirs pupillés de blanc, contigus, et souvent d'un troisième et d'un quatrième, plus petits, séparés. Inférieures avec la même bande, mais maculaire et plus étroite, ordinairement sans yeux, quelquefois avec deux ou trois. Dessous des supérieures ferrugineux avec la côte, une bordure brune, et les yeux du dessus. Dessous des inférieures d'un brun noir assez uni, avec ou sans yeux.

♀ plus pâle, plus grande, ayant ordinairement quatre yeux aux supérieures et trois aux inférieures. Dessous de celles-ci d'un gris cendré uni quelquefois avec quelques points noirs non pupillés.

Cette espèce est peu répandue, elle n'a été trouvée jusqu'à présent que dans les B.-Alpes; environs de Digne et de Barcelonnette, prairies de l'Ozgosse, Larche, Malmorte etc., en juillet.

EPISTYGNE. Bdv. Ic. Dup. (pl. 15, fig. 1).

Cette belle espèce n'est pas très-commune, sans doute à cause des localités restreintes où elle habite. Département du Var et des Basses-Alpes, en mars et juillet.

MANTO, S. V. God.

40<sup>m</sup>. Ailes d'un brun terne, un peu oblongues, avec une bande, peu arrêtée, d'un ferrugineux noirâtre ; quatre points noirs non ocellés sur les supérieures et ordinairement trois aux inférieures ; quelques traits noirs dans la cellule. Dessous des inférieures d'un gris brunâtre, avec les lignes basilaire et médiane brunes, sinuées, formant une bande rétrécie au bord abdominal. Massue des antennes ferrugineuse en dessous

♀ plus terne, plus pâle en dessous, avec les lignes des inférieures mieux marquées.

Hauts sommets des Alpes et des Pyrénées, auprès des neiges éternelles. Dauphiné, Galibier, haut Richard, B.-Alpes, Lauzanier, pas rare.

Var. *Sthennygo*, de Graslin.

Se distingue de Manto par sa couleur plus foncée par ses yeux plus rapprochés du bord de l'aile, surtout aux supérieures ; elle n'a point comme Manto, en dessus et en dessous, une raie brune transversale placée à peu de distance des yeux entre ceux-ci et le corps, ni une seconde raie semblable qui se trouve à peu de distance du bord de l'aile chez la plupart des Manto ; enfin, le milieu du dessous des ailes inférieures de la *Sthennygo*,

n'offre qu'un rudiment de raie très-sinueuse, brunâtre, tandis que chez les Manto on en voit une, au même endroit, très-foncée et très-bien écrite, et une seconde moins apparente entre le corps et celle du milieu. (De Graslin, ann. soc. entomol. de France).

Hautes-Pyrénées, vallée de Lesponne en juillet.

TYNDARUS, Esp. *Dromus*, Fab. God.

33<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir chatoyant en vert, avec une bande ferrugineuse, peu arrêtée, ornée aux supérieures de deux yeux apicaux, contigus. Inférieures avec ou sans yeux sur des taches ferrugineuses. Dessous des supérieures brun rouge, avec la côte et le bord d'un gris cendré, les deux yeux du dessus et quelques traits bruns. Dessous des inférieures cendré, avec une large bande médiane, limitée des deux côtés par une ligne denticulée plus foncée; puis une autre ligne terminale de la même couleur, moins arrêtée. Dessous des antennes d'un gris blanc.

♀ avec la bande ferrugineuse plus pâle et les yeux plus gros. Dessous des inférieures d'un gris souvent jaunâtre.

Très-commun dans les montagnes et variant beaucoup pour l'intensité de la couleur.

Alpes, Pyrénées, Auvergne, etc. en juin et juillet.

AB. *Cæcodromus*, Guénée.

Plus petite, plus foncée, ayant à peine quelques traces de la bande ferrugineuse et complètement dépourvue d'yeux. Dessous plus foncé.

♀ semblable (Guénée et Villiers). Mont Talèfre.

GORGE, Esp. God.

35<sup>m</sup>. Ailes un peu oblongues, d'un brun noir, supérieures avec une bande ferrugineuse assez vive, large, continue, traversée par les nervures, mieux arrêtée extérieurement qu'intérieurement ; marquée à l'angle apical de deux yeux très-petits, rapprochés mais non contigus. Inférieures avec la bande ferrugineuse marquée quelquefois de trois petits yeux. Dessous des supérieures ferrugineux avec une bordure brune et les yeux du dessus. Dessous des inférieures d'un brun noir strié de gris, avec trois lignes plus foncées, très-denticulées. La médiane et l'anté-terminale laissant entre elles une bande plus claire.

♀ plus pâle, ainsi que la bande ferrugineuse des supérieures. Dessous des inférieures plus jaunâtre, avec les lignes plus visibles.

Cette espèce habite les sommets rocaillieux des montagnes, elle n'est pas très-commune. Pyrénées, Basses-Alpes, Larche, environs du lac de la Madeleine, hautes prairies du Pain de sucre, Isère, Galibier, haut Richard, Mont-Cenis, en juillet et août.

AB *Erynnis*, Esp.

Diffère de Gorge en ce qu'il est dépourvu d'yeux en dessus et en dessous ; mêmes localités.

GORGONE, Bdv.

38<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir plus foncé sur le disque, avec une bande ferrugineuse peu marquée et se confondant avec le fond, marquée sur les supérieures de

trois yeux, dont les deux apicaux contigus, le troisième plus éloigné, quelquefois nul. Inférieures avec trois yeux. Dessous des supérieures ferrugineux, avec la côte, une bordure brune au bord terminal, et les yeux du dessus. Dessous des inférieures d'un brun noirâtre avec les lignes médiane et anté-terminale faiblement apparentes, laissant entre elles une bande plus claire et les yeux du dessus.

♀ ailes oblongues, plus claires, bande d'un ferrugineux-jaunâtre, mieux marquée, ornée de 4 à 5 yeux. Dessous des supérieures ferrugineux, dessous des inférieures gris jaunâtre avec la bande plus claire et nettement marquée.

Hautes-Pyrénées en juillet assez commune sur les pelouses escarpées à 2,000 mètres de hauteur.

GOANTE, Esp. God. (pl. 15, fig. 4).

Cette belle espèce se distingue facilement de Gorgone, par sa taille plus grande, par la bande ferrugineuse plus vive et mieux limitée, et par le dessin du dessous des inférieures.

Elle n'est pas rare dans quelques localités des Alpes, environs de Digne, Larche, Mont-Cenis, en juillet et août.

PRONOE, Esp. *Arachne*, Fab. God.

45<sup>m</sup>. Ailes entières, d'un brun noir, inférieures avec une bande ferrugineuse, peu marquée, rétrécie inférieurement, ornée de trois yeux, dont les deux apicaux contigus et plus grands; inférieures avec des taches rondes ferrugineuses marquées chacune d'un petit œil.

Dessous des supérieures avec la bande plus large et marbré de gris rosé à l'angle apical. Dessous des inférieures sans yeux, d'un gris rosé, strié de brun avec deux bandes d'un brun rougeâtre; la médiane large et sinueuse, la terminale plus étroite.

♀ plus pâle, plus jaunâtre, avec les yeux apicaux plus grands, le 3<sup>e</sup> quelquefois suivi d'un 4<sup>e</sup> plus petit. Dessous des supérieures ferrugineux. Dessous des inférieures avec les bandes plus claires et non rougeâtres.

Assez commun dans les prairies alpines, Pyrénées, Alpes, Mont-Cenis, Dauphiné, Villard-saint-Jean, en août.

Var. *Pitho*, Hb.

Bande ferrugineuse des supérieures n'ayant que deux taches à l'angle apical, souvent nulles. Yeux plus petits, souvent non pupillés. Inférieures sans yeux.

Alpes de la Savoie, Jura ?

NEORIDAS, Bd. Ic, Dup. (pl. 15, fig. 3).

Il est commun dans les départements de l'Isère, de la Lozère et des Basses-Alpes, environs de Barcelonnette et de Larche, Auvergne, Royat, Gravenoire, en août.

MEDEA, S. V. *Blandina*, F. God.

44<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, supérieures avec une bande ferrugineuse courte, arrondie, déprimée au milieu des deux côtés (imitant grossièrement une semelle), sur laquelle sont quatre yeux, dont les deux apicaux plus gros et réunis, l'inférieur isolé, l'intermédiaire



très-petit, souvent nul et presque toujours sans pupille. Inférieures un peu dentées avec 3 ou 4 yeux sur autant de taches ferrugineuses. Dessous des supérieures d'un ferrugineux plus clair que le dessus. Dessous des inférieures d'un brun rouge avec deux bandes blanches, l'une basilaire, l'autre anté-terminale, sur laquelle sont les yeux de dessus, dont la pupille seule est apparente.

♀ plus grande, plus pâle, avec le dessous des inférieures jaunâtre ou verdâtre; bandes blanches plus prononcées, yeux plus gros, plus apparents, quelquefois au nombre de cinq.

C'est le plus commun des *Erebia*. On le trouve dans les bois et dans les plaines de l'est et du centre de la France, Auvergne, Mont-Dore, Vosges, Colmar, Sainte-Marie, Epinal, en juillet et août.

LIGEA, L. God. (pl. 15, fig. 2).

Il est commun, dans le nord et l'est de la France, Vosges, le Valtin, le Champ de Feu, Auvergne, Mont-Dore, B.-Alpes. Comme *Blandina* il habite les bois et les plaines et n'est pas difficile à prendre, juillet et août.

EURYALE, Esp. God.

42<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir, supérieures avec une bande ferrugineuse, rétrécie au milieu et ornée de trois à quatre yeux noirs, petits, quelquefois ocellés. Inférieures ayant la bande ferrugineuse plus étroite, ornée aussi de trois à quatre yeux de taille variable et souvent ocellés. Dessous des supérieures d'un brun ferrugineux,

la bande plus claire et les yeux de dessus. Dessous des inférieures avec la bande d'un gris brun et les yeux du dessus, plus petits, cerclés de ferrugineux et dont l'anal plus gros.

♀ plus pâle en dessus avec les yeux plus gros. Dessous des inférieures d'un brun verdâtre pâle, avec la bande blanchâtre, dentée et bien tranchée intérieurement et formant un angle vis à vis de la cellule.

Très-commun dans les Pyrénées et les Alpes; Larche, prairies du Godenart, Pain de sucre, Auvergne, Mont-Dore, en juillet et août.

Cette espèce et la précédente ont la frange entrecoupée de blanc et de noir.

Elle varie beaucoup mais ces variétés ne sont pas remarquables, nous citerons les suivantes.

AB. *Philomela*, Hb.

Ailes inférieures non ocellées en dessous.

AB. *Adyte*, Hb.

Plus petite et plus souvent ocellée.

AB. *Ocellaris*?

Dessus sans bande, mais avec des taches ferrugineuses et des points noirs. Stg. Cat.

#### Genre CHIONOBAS, Bdv.

Antennes plus courtes que le corps, à tige grêle et à massue longue et peu épaisse. Palpes assez rapprochés et garnis de longs poils qui cachent la trompe, et dont le dernier article est court et velu. Tête petite. Yeux glabres, ailes arrondies; les supérieures en triangle al-

longé, ayant la nervure costale longuement, mais faiblement dilatée, la médiane un peu plus épaisse que les autres. Frange entrecoupée de gris et de brun. Toutes les espèces sont d'un gris fauve livide et comme étioilé.

Chenilles et chrysalides inconnues.

Ce genre est propre aux régions polaires et aux plateaux les plus élevés des Alpes, (Dup. Cat )

Une seule se trouve en France, c'est :

AELLO, Esp. Dup. (pl. 5, fig. 5).

Alpes de la Savoie, Chamouny et probablement Basses-Alpes, car M. Guilemot en a vu voler un qu'il n'a pu saisir aux environs de Barcelonnette, Cette espèce ne se rencontre que sur les montagnes les plus élevées, au-dessus de la région des forêts. Assez répandue dans les collections.

### Genre SATYRUS, F. Bdv.

(RUPICOLES, Dup.).

Antennes moins longues que le corps, à massue de diverses formes. Palpes hérissés de poils raides, serrés à leur base; le dernier article très-court, conique et plus ou moins aigu. Ailes arrondies; inférieures presque toujours dentées. Nervures costale et médiane également très-renflées à leur origine, antennes à tiges grêles, à massue en bouton, plus ou moins courbes, yeux glabres.

Chenilles glabres, à tête sphérique, à corps très-gros et rayé longitudinalement; se creusant une petite

cavité dans la terre pour s'y transformer. Chrysalides courtes et ventruës, arrondies antérieurement et coniques postérieurement, reposant sur le sol sans être attachées.

Les satyres de ce groupe ont une ou deux grandes taches oculaires sur leurs premières ailes ; ils fréquentent de préférence les rochers et les collines arides.

PROSERPINA. s. v. *Circe*, F. God. (pl. 16, fig. 1).

Il est commun dans la France méridionale et orientale, département du Var, de l'Hérault, Vosges, Sainte-Marie, forêt de Brumath, vallée d'Ambure, etc., en juin et juillet.

Chenille sur plusieurs graminées en mai, se cache pendant le jour sous les pierres, les feuilles, etc.

HERMIONE, L. God.

60 à 65<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir chatoyant, avec une bande transverse d'un blanc sale, interrompue par les nervures sur les supérieures, saupoudrée de brun vers le sommet et chargée d'un œil brun. Inférieures dentées, avec la bande continue, plus large et un petit œil à l'angle anal. Dessous des supérieures ayant la bande teintée de jaunâtre et l'œil du dessus, mais plus distinct. Dessous des inférieures brun, strié de gris, avec trois lignes noires, dentelées, transverses, la 1<sup>re</sup> antéterminale, la 2<sup>e</sup> médiane et la 3<sup>e</sup> près de la base. Masse des antennes noire, frange entrecoupée.

♀ Plus grande, bande des supérieures moins obscure ornée souvent de deux yeux.

Chenille en mai sur les graminées, vit cachée comme la précédente.

Commune dans presque T. la F.<sup>o</sup> Fontainebleau est la localité des environs de Paris, où il se prend le plus abondamment. Juillet et août.

ALCYONE, s. v. Dup.

55<sup>m</sup>. Diffère d'Hermione par sa taille, par la bande des inférieures plus obscure extérieurement, ce qui la fait paraître plus étroite et plus éloignée du bord ; bande des supérieures souvent marquée de deux yeux chez le ♂ et toujours chez la ♀. Dessous plus marqué de noir.

Il n'est pas rare dans le midi de la France et dans les Pyr. or. où il remplace Hermione, il habite aussi le département du Var, l'Auvergne, Saint-Nectaire, le Dauphiné, Bourg-d'Oisans, dans les prairies élevées, la Savoie, environs de Saint-Jean-de-Maurienne, etc. En juillet et août.

Quelques auteurs ont fait de cette espèce une var. d'Hermione, mais elle est bien distincte. M. Bellier de Chavignerie, qui l'a prise abondamment dans les Pyr. Or., remarque qu'Alcyone habite les rochers, tandis qu'Hermione affectionne les bois.

BRISEIS, L. God.

52<sup>m</sup>. Ailes brunes avec une bande transversale d'un blanc jaunâtre, divisée par les nervures et formant des taches d'inégale grandeur sur les supérieures, et marquée de deux yeux noirs, côte jaunâtre, disque velu.

Inférieures ayant la bande continue et fondue extérieurement. Souvent un petit œil noir près de l'angle anal. Dessous des supérieures d'un jaune d'ocre pâle, avec la bande continue et des taches brunes. Dessous des inférieures avec avec les lignes médiane et basilaire laissant entre elles une bande brune interrompue dans la cellule.

♀ Plus grande, avec les bandes plus larges et mieux arrêtée. Dessous plus pâle.

Commun dans presque toute la France dans les endroits arides et pierreux, il est commun à Lardy. Juillet et août.

AB. ♀ *Pirata*, Esp.

Diffère de *Briseis* par un ton plus chaud, par sa bande d'un jaune d'ocre foncé de part et d'autre. Dessous des inférieures d'un gris cendré.

France méridionale, Montpellier. En juillet et août, pas rare.

SEMELE, L. God.

48<sup>m</sup>. Ailes d'un brun jaunâtre, avec le bord externe noirâtre, et une bande large peu prononcée, formée de taches fauves, oblongues, sur laquelle sont deux yeux bruns, écartés et éclairés de jaune. Inférieures dentées, avec la même bande mais mieux marquée et ornée près du bord terminal de quatre taches d'un jaune d'ocre. La dernière de ces taches avec un œil noir. Dessous des supérieures diffère du dessus en ce que le fond en est fauve, avec une teinte plus foncée depuis l'origine de la base jusqu'au milieu. Dessous des inférieu-

res d'un gris cendré, strié de brun, avec trois lignes noires, dont la médiane distincte, sinueuse et éclairée d'une bande blanche.

♀ beaucoup plus grande, avec la bande des supérieures d'un jaune d'ocre, bien marquée, et les yeux noirs. Dessous des inférieures cendré et ayant la bande blanche moins apparente.

Chenille en avril et mai sur les graminées.

Très-commun dans T. la F. Bois secs et rocailleux. Il aime à se poser sur le tronc des arbres cariés. En juillet et août.

ARETHUSA, s. v. God.

43<sup>m</sup>. Ailes d'un brun obscur, avec une bande de taches bien séparées, d'un jaune fauve, dont six taches sur les supérieures, la première marquée d'un gros point noir. Inférieures avec quatre ou cinq taches, dont l'anale recouverte d'un petit point noir. Dessous des supérieures fauve, avec la côte et le bord externe grisâtres, quelques traits noirs dans la cellule et une tache brune oblongue vers le milieu du bord interne. Dessous des inférieures d'un gris brun, strié de brun plus foncé, et une bande transversale, blanchâtre, précédée extérieurement d'un petit œil noir pupillé de blanc.

♀ un peu plus grande, plus pâle, bande fauve plus large, moins maculaire sur les supérieures, qui sont souvent marquées d'un second point noir. Dessous plus jaunâtre.

T. la F., assez commun dans les localités qu'il ha-

bite, bois secs et rocailleux, se pose souvent à terre. Environs de Paris, Fontainebleau, Lardy. etc. En août.

Var. *Erythia*, Hb.

D'un brun plus foncé, taches fauves plus petites, plus vives, souvent marquées de petits points noirs. Dessous des supérieures d'un jaune vif avec les lignes bien marquées. Dessous des inférieures plus foncé, avec les lignes plus nettes, plus distinctes, la médiane et la basilaire formant entre elles une bande brune, l'anté-terminale très-dentée, surmontée souvent d'une série de petits points blancs.

France méridionale.

STATILINUS, Hufn. *Fauna*, Sulzer, God.

45<sup>m</sup>. Ailes brunes, supérieures plus foncées et velues sur le disque, avec deux gros points noirs, quelquefois pupillés de blanc, séparés par deux petits points blancs. Inférieures avec la ligne anté-terminale un peu plus foncée, surmontée d'une série de petits points blancs, souvent nuls, et d'un point noir à l'angle anal. Dessous des supérieures d'un gris cendré, avec la base plus foncée jusqu'au milieu, et les yeux du dessus cerclés de jaune; dessous des inférieures avec la moitié postérieure nébuleuse et une bande blanche longeant la ligne médiane.

♀ un peu plus grande et ayant une bande ante-terminale jaune d'ocre, très-saupoudrée de brun. Dessous des supérieures avec les yeux plus grands, plus vivement cerclés de jaune.



Assez commun dans presque T. la Fr. endroits arides, se pose volontiers sur la terre, Fontainebleau, Lardy, La Varenne, etc. En août.

Var. *Allionia*, F.

57<sup>m</sup>. Plus grand, plus foncé en dessus, d'un gris moins jaunâtre en dessous, avec le 2<sup>e</sup> œil des supérieures ordinairement non cerclé de jaune. Inférieures très-foncées en dessous, avec la ligne basilaire bien marquée.

F. M. dép. du Var, En juillet.

FIDIA. L. God,

58<sup>m</sup>. Ailes dentées, d'un brun grisâtre, supérieures ayant la frange très-blanche, entrecoupée de brun, et une bande ante-terminale peu distincte, marquée de taches plus claires du côté interne et bordée extérieurement d'une ligne onduleuse noirâtre ; cette bande est en outre ornée de deux gros points noirs, vagues, faiblement pupillés et séparés par deux points blancs assez gros. Inférieures ayant souvent une série de petits points blancs et toujours un point noir anal. Dessous des supérieures gris avec des taches blanches et les yeux cerclés de jaune. Dessous des inférieures varié de gris et de blanc avec les trois lignes noires, la médiane formant un angle très-saillant vis à vis l'extrémité de la cellule. Frange blanche non entrecoupée, excepté à l'angle anal.

♀ Semblable, mais plus grande et plus arrondie.

F. mér. dép. du Var, en juin, environ de Montpellier, en juillet. Assez commun.

(Éricicoles, Dup.)

PHÆDRA L. God.

55<sup>m</sup>. Ailes dentées, d'un brun plus ou moins noirâtre, ayant souvent une ligne anté-terminale plus foncée, peu distincte. Supérieures avec deux grands yeux noirs pupillés de bleuâtre et cerclés de jaune en dessous. Inférieures avec un œil anal plus petit. Dessous des inférieures d'un brun clair, avec une bande médiane diffuse, formée d'atomes blanchâtres.

♀ beaucoup plus grande, plus claire avec les yeux proportionnellement plus grands et mieux pupillés.

Chenille en juin, sur l'avoine élevée (*avena elatior*). Assez commun dans les bois, sur les bruyères, dans le centre et l'est de la France, Fontainebleau, rare, Auvergne, forêt de Randan, Vosges, très-commun, forêts des bords du Rhin, bois de Nenhørff et d'Iilkirch, etc. En juillet et août.

CORDULA F. God. (pl. 16, fig. 2).

Cette belle espèce n'est pas rare dans les Basses-Alpes, aux environs de Barcelonnette, près le village de Faucon. Isère, Bourg-d'Oisans, etc. Elle se pose volontiers dans les terrains couverts de broussailles et où croit la lavande.

AB. ♀ *Peas* Hub,

Femelle plus petite que les individus ordinaires.

Var. *Bryce*, Och.

Diffère de *Cordula* femelle en ce que ses ailes sont plus oblongues, les supérieures plus aiguës au sommet,

et en ce que les deux yeux ne sont point entourés de jaune en dessus (Guénée).

ACTÆA Esp. God.

52<sup>m</sup>. Ailes d'un brun-noir, chatoyant en violet. Supérieures un peu aiguës à l'angle apical, avec la côte plus claire et un œil noir apical. Dessous des supérieures d'un brun plus clair, avec des traits dans la cellule et l'œil du dessus entouré de jaunâtre, accompagné de deux points blancs au-dessous. Dessous des inférieures d'un brun clair strié de blanc, avec les lignes médiane et anté-terminale plus foncées, entre ces deux lignes une bande mi-partie de brun et de blancheâtre.

♀ plus claire, arrondie, ayant souvent deux yeux noirs et deux points blancs intermédiaires, aux supérieures. Dessous d'un brun jaunâtre ; inférieures avec la ligne basilaire visible et éclairée d'atomes blancs.

France centrale et méridionale. Dép. du Var, Auvergne, Saint-Nectaire, Pyr. Or. Saint-Martin-du-Canigou, où M. Bellier l'a prise communément, mais dont les individus appartiennent, selon lui, à la var. suivante. Juin et juillet.

Var. *Podarce*, Och.

Ne diffère d'Actæa qu'en ce que les nervures du dessous des inférieures sont saupoudrées de blanc (Guénée).

Genre **PARARGA**, Herich Schaffer.

(VICINICOLES, Dup.).

Nervures costale et médiane plus ou moins renflées à leur origine; l'inférieure sans dilatation sensible. Antennes visiblement annelées de blanc et terminées par un bouton pyriforme plus ou moins long et aplati. Yeux pubescents. Chenilles pubescentes, généralement vertes, avec des raies longitudinales plus claires ou plus foncées et la tête globuleuse; se suspendant par la queue pour se chrysalider. Chrysalides allongées, à angles arrondis et à tête globuleuse, avec deux rangées de tubercules sur le dos.

Les satyres de ce groupe n'ont qu'un œil sur les ailes supérieures, mais ils en ont toujours cinq ou six sur les inférieures. On les trouve principalement le long des murs des habitations et dans les allées des bois.

**MAERA** L. God.

45<sup>m</sup>. Ailes d'un brun jaunâtre, avec une bande antérieure maculaire d'un jaune fauve; supérieures ayant cette bande large, coupée inférieurement par une ligne brune, et marquée d'un grand œil apical noir et bipupillé, surmonté souvent d'un autre très-petit. Bande des inférieures composée de quatre taches dont les deux anales arrondies et marquées chacune d'un œil noir. Dessous des supérieures plus clair avec la ligne qui précède l'œil, ne formant point d'angle au bout de la cellule. Dessous des inférieures d'un gris blanchâtre

uni, avec les trois lignes dont l'anté-terminale, double, sinuée, et surmontée de six yeux presque contigus, entourés de plusieurs cercles bruns et jaunâtres dont l'anal double.

♀ plus grande, bande des supérieures s'étendant sur tout le disque. Yeux du dessous des inférieures plus grands et plus contigus.

Chenille en avril et juin sur les graminées. Assez commun dans toute la F. en mai et juillet, dans les lieux secs et arides.

Var. *Adrasta* Hb. Dup.

Un peu plus grand, d'un brun plus foncé et envahissant tout le disque des supérieures. Bande fauve plus vive, formant aux inférieures des taches isolées, et ordinairement au nombre de trois. Dessous des inférieures d'un gris un peu plus foncé, très-saupoudré de brunâtre et de violâtre.

♀ semblable, mais un peu plus pâle.

Cette var. est peu remarquable et se fond avec le type par des individus intermédiaires. On la trouve avec *Mæra*, mais elle est plus commune dans les parties froides et montueuses.

*HIERA* Hb. Dup. (pl. 15, fig. 6).

Moins répandu que le précédent. B.-Alpes, Larche, en juin, Dauphiné, montagne d'Huez, en juillet.

*MEGAERA*, L. God.

40<sup>m</sup>. Ailes d'un jaune fauve, avec les nervures et des lignes transverses brunes, supérieures avec une bande

plus large sur le disque et un œil apical noir impupillé, surmonté d'un autre très petit. Inférieures légèrement dentées, plus foncées jusqu'à la ligne médiane, puis traversées d'une autre ligne incertaine découpant des taches sur lesquelles sont 4 à 5 yeux, bord terminal brun traversé par une ligne plus claire. Le dessous des inférieures est d'un gris jaunâtre, avec les lignes basilaire et médiane bien marquées, dentées, éclairées de fauve; et six petits yeux isolés, entourés de plusieurs cercles bruns et jaunâtres.

♀ plus grande, plus pâle et dépourvue de la bande plus large des supérieures. Dessous semblable.

Chenille en mars, avril et juin sur les graminées.

Commun dans T. la F. dans les bois, le long des chemins et des murs, mai et juillet.

#### ÆGERIA, L. God.

40<sup>m</sup>. Ailes dentées, brunes, avec des taches arrondies d'un jaune pâle et la frange blanche, un œil noir à l'angle apical. Inférieures ayant trois ou quatre yeux noirs pupillés sur les taches jaunes anté-marginales. Dessous des inférieures avec le bord marginal teinté de gris violâtre et surmonté de quatre à cinq points jaunes, cerclés de brun, mais peu nettement.

♀ plus arrondie, taches jaunes plus pâles et plus grandes.

Chenille en mai et septembre sur les graminées.

Très-commun dans le nord et le centre de la France, dans les allées couvertes et ombragées des bois. En mai et juillet.

Var. *Meone* Hb. God.

Diffère d'*Ægeria* par ses taches d'un fauve jaunâtre, plus grandes. Dessous d'un ton plus chaud, inférieures plus largement violâtres.

Midi de la France, Lozère, Auvergne, etc., pas rare.

DEJANIRA L. God. (pl. 16, fig. 3).

Cette espèce n'est pas rare dans T. la F. Elle habite les allées des bois ombragés et bas. Son vol est saccadé et sautillant, elle se pose volontiers sur les feuilles des arbres. En juin.

Chenille en avril, sur l'Ivraie (*Lolium perenne*).

Genre EPINEPHILE, H. S.

(HERBICOLES, Dup.).

Nervures costale et médiane également dilatées à leur origine ; l'inférieure sans dilatation sensible. Antennes à massue allongée, grossissant insensiblement et confondues avec la tige. Yeux glabres.

Chenilles pubescentes, grises ou vertes, avec des raies longitudinales, et la tête globuleuse ; se suspendant par la queue pour se transformer. Chrysalides peu allongées, à angles arrondis, avec la tête bifide.

Les espèces de ce groupe n'ont qu'une tache oculaire sur les ailes supérieures, ordinairement bipupillée ; la ♀ de l'*Eudora*, qui en a deux, fait exception.

Elles habitent les bois et les terrains incultes où croissent de hautes herbes (Dup. Cat.)

LYCAON, Rott. *Eudora*, Esp. God.

42<sup>m</sup>. Ailes d'un brun jauâtre, supérieures avec le disque velu et marqué d'une tache longue, oblique, brune et sans poils; un point noir non pupillé à l'angle apical. Inférieures, dentées, d'un brun uni. Dessous des supérieures d'un jaune d'ocre, bordé de gris, avec l'œil pupillé. Dessous des inférieures cendré, un peu strié avec les lignes peu sensibles.

♀ un peu plus petite, dessus des supérieures jaune d'ocre, avec la base plus ou moins grisâtre, jusqu'à la ligne médiane plus foncée, et formant une bande jaune ornée de deux yeux noirs.

Chenille en mai et juin sur les graminées.

Assez commun dans une partie de la France, dép. du Var et de la Lozère, B.-Alpes, environs de Digne et de Larche, Dauphiné, Bourg d'Oisans, Auvergne, Royat, Gravenoire, etc. En juillet et août.

JANIRA, L. God.

45<sup>m</sup>. Ailes brunes, supérieures ayant le disque plus foncé et velu, et un œil apical à iris fauve. Inférieures dentées, d'un brun uni. Dessous des supérieures jaune fauve, entouré de gris jaunâtre, avec l'œil du dessus. Dessous des inférieures gris jaunâtre, plus foncé jusqu'à la ligne médiane qui est suivie de 1 à 3 points noirs cerclés de jaune.

♀ plus grande, supérieures avec une bande antéterminale fauve, s'étendant plus ou moins sur le disque,



Ornée d'un œil apical souvent géminé. Inférieures avec une bande anté-terminale un peu plus claire que le fond. Dessous des inférieures plus clair.

Commun dans T. la F. dans les bois, en juin et juillet. Chenille en avril et mai sur les graminées.

Var. *Hispulla*, Hb.

Plus grand, avec le dessous plus jaunâtre et marquée le plus souvent de quatre points.

♀ plus grande, avec le disque des supérieures et la bande des inférieures entièrement fauve.

France mér. en mai. On prend quelquefois cette var. aux environs de Paris, mais elle n'y est jamais bien tranchée ; nous l'avons prise à Fontainebleau.

IDA, Esp. God.

34<sup>m</sup>. Ailes fauves, avec une bordure et la côte brunes ; supérieures avec une tache brune sur le disque, oblique, partant du bord interne, coupée carrément au sommet et divisée par les nervures, et un œil apical noir bipupillé. Dessous des supérieures sans la tache discoïdale. Dessous des inférieures d'un gris nébuleux avec la ligne médiane coudée, éclairée de gris ; ligne anté-terminale peu sensible.

♀ plus grande, plus claire et sans tache discoïdale sur les supérieures. Chenille en avril et mai sur les graminées. Midi de la France, Provence, Garrignes de Montpellier. En juin, pas rare.

TITHONIUS, L. God.

37<sup>m</sup>. Ailes fauves bordées de brun. Supérieures

ayant sur le disque une tache oblongue, velue, fondue sur les bords, partant du bord interne et un œil apical, noir, bipupillé. Inférieures dentées et obscures à la base. Dessous des inférieures d'un gris roux vers la ligne médiane, éclairée d'une bande jaune, sur cette bande trois à quatre points blancs cerclés de roussâtre, les deux supérieurs isolés.

♀ plus grande, d'un fauve plus clair et sans tache discoïdale sur les supérieures.

Chenilles en mai et juin sur les graminées.

T. la F. Très-commun dans les bois, en juillet et août.

Nous figurerons une var. accidentelle prise à Fontainebleau.

PASIPHAE, Esp. God. (pl. 17, fig. 2).

Très-commun dans les lieux un peu boisés du Midi. Environs d'Hyères et de Montpellier, Dauphiné, Saint-Nizier, etc. En mai et juin.

HYPERANTHUS, L. God.

42<sup>m</sup>. Ailes arrondies d'un brun noir uni, avec quelques points noirs et la frange d'un gris blanc. Dessous des supérieures avec deux d'un brun jaunâtre. à quatre yeux noirs à iris jaune. Dessous des inférieures avec cinq yeux semblables, dont deux isolés près du bord antérieur.

♀ plus grande, plus ocellée, et les yeux bien visibles en dessus.

Chenille en mai sur les graminées.

Commun dans les bois d'une grande partie de la France. En juin.

**AB.** *Arete*, Müller.

Ne diffère d'*Hyperanthus* qu'en ce que les yeux sont remplacés par des petits points d'un blanc jaunâtre. Avec le type, mais rarement.

**Genre CÆNONYMPHA. H. S.**

(DUMICOLES, Dup.).

Les trois nervures très-fortement renflées, et d'une manière égale à leur origine. Antennes annelées de gris et de brun, à massue allongée et fusiforme. Yeux glabres.

Chenilles assez courtes, lisses, rayées longitudinalement, avec la tête petite et globuleuse, s'attachant par la queue pour se transformer. Chrysalides courtes, arrondies, sans tubercules, avec la tête légèrement bifide.

Ce groupe comprend toutes les petites espèces à taches oculaires plus ou moins nombreuses sur les quatre ailes et dont la frange est précédée en dessous, dans presque toutes les espèces, d'une ligne argentée. Elles se trouvent dans les bois taillis où elles voltigent sur les buissons (Dup. Cat.).

**OEDIPUS, F. God.** (Fig. 3, pl. 17).

Les localités de cette espèce sont assez rares en

France. Elle est assez commune dans la Sologne, aux environs de Beaugency. M. Lafaury l'a prise aussi communément près de Dax. En mai et juin.

Ce satyre varie beaucoup pour la grandeur et le nombre des yeux du dessous des ailes supérieures. Quelques individus en sont totalement privés et constituent, à ce que nous pensons, le *S. Miris* de Fabricius. D'autres n'ont qu'un œil, d'autres deux, trois, et même quatre chez les femelles.

HERO, L. God.

32<sup>m</sup>. Ailes d'un brun-noirâtre ; supérieures avec un petit point noir apical cerclé de fauve. Inférieures avec trois ou quatre points semblables, dont deux beaucoup plus gros. Dessous beaucoup plus clair, avec une ligne anté-terminale plombée, brillante. Dessous des inférieures avec cinq ou six yeux noirs pupillés de blanc et à iris d'un fauve-rouge, ces yeux précédés d'une bande blanche très-inégale. Le bord terminal est en outre longé par une ligne rouge-fauve.

♀ ayant ordinairement un second point sur les supérieures et les yeux mieux marqués.

Il n'est pas rare dans quelques localités des environs de Paris ; nous l'avons pris abondamment dans les bois de Notre-Dame, d'Arminvilliers, et quelquefois à Fontainebleau. Il est commun aussi dans les Vosges, forêt de Fengenheim, Epinal, etc. Fin de mai et juin.

IPHIS, s. v. God.

32<sup>m</sup>. Ailes arrondies d'un brun clair. Supérieures ayant le disque teinté de fauve, sans œil apical. Infé-

rieures ayant souvent une petite ligne fauve à l'angle anal. Dessous des supérieures fauve, avec le sommet et le bord marginal gris-verdâtre. Dessous des inférieures de cette même couleur, ayant la ligne médiane indiquée par deux taches blanchâtres, irrégulières, suivies d'une série de quatre à six petits yeux cerclés de gris-blanc.

♀ avec les supérieures fauves et les inférieures d'un gris-brun, avec une ligne anté-terminale fauve.

Chenille en avril et mai sur les graminées.

Il est commun dans les B.-Alpes et dans les Pyr.-Or. ainsi que dans le Jura, l'Isère, au Lautaret, Vosges, Epinal, ainsi que dans la partie méridionale du département de l'Aube. En juin, juillet et août selon les localités.

ARCANIUS, L. God.

34<sup>m</sup>. Ailes d'un brun-noirâtre : supérieures avec le disque largement fauve et un trait de cette couleur à l'angle anal des inférieures. Dessous des supérieures fauve avec une ligne anté-terminale plombée et un petit oeil apical à iris jaune. Dessous des inférieures d'un jaune-grisâtre jusqu'à la ligne médiane, puis une bande blanche rétrécie à ses extrémités, suivie d'une série de trois à six yeux noirs à iris fauve, dont trois plus grands, surtout celui du bord antérieur, ligne anté-terminale plombée,

Chenille en mai sur les graminées.

♀ Semblable.

Très-commun partout, dans les bois, en juin et juillet.

PHILEA, Hb. God.

32<sup>m</sup>. Ailes d'un brun clair; supérieures ayant le disque teinté de fauve, sans oeil apical. Inférieures avec un trait fauve à l'angle anal.

Dessous des supérieures fauve terne, avec le sommet gris-verdâtre. Dessous des inférieures de cette dernière couleur, quelquefois fauve terne jusqu'à la ligne médiane, puis une bande d'un blanc-jaunâtre, large et marquée de six yeux bien alignés, bord terminal d'un fauve-roux traversé par une ligne plombée.

♀ ayant les supérieures fauves bordées de gris-brun au bord terminal. Inférieures d'un gris-brun avec une ligne anté-terminale fauve.

Moins répandu que le précédent. B.-Alpes, hautes prairies du Godessart et du Pain-de-Sucre; Auvergne, Alpes, etc. En juillet.

DORUS, Esp. God. (Fig. 4, pl. 17).

Il est assez commun et varie beaucoup pour la grandeur des points qui sont souvent très-petits et réduits à trois sur les inférieures.

Midi de la France, dép. du Var, de la Lozère, Montpellier, Pyr.-Or., le Vernet, B.-Alpes, Barcelonnette, etc. En juillet.

PAMPHILUS, L. God. (Fig. 5, pl. 17).

29<sup>m</sup>. Ailes d'un jaune-fauve, avec une bordure brunâtre plus prononcée sur les inférieures et un petit point à l'angle apical, quelquefois presque nul. Dessous

d'un gris-verdâtre, avec le disque des supérieures fauve et l'œil du dessus moins ocellé. Dessous des inférieures plus foncé jusqu'à la ligne médiane qui est dentée ; une éclaircie blanchâtre au bout de la cellule, et une série de petites taches légèrement ocellées, brunes, souvent peu sensibles.

♀ semblable, mais un peu plus grande.

Chenille en avril, mai, août, septembre, sur les graminées.

Commun partout et pendant toute la belle saison.

Var. *Lyllus*, Esp. God.

Taille de Pamphilus, mais ayant la bordure des quatre ailes brune, et bien tranchée, point apical plus gros, quelquefois une série de petit points bruns aux inférieures. Dessous d'un gris blanchâtre ou jaunâtre avec la ligne médiane bien marquée aux inférieures, points ocellés plus nombreux.

♀ semblable, mais plus grande et la bordure moins prononcée.

France méridionale, Provence, environs d'Hyères, etc., Auvergne. En mai et juillet, assez commun.

DAVUS, L. God.

35<sup>m</sup>. Ailes d'un jaune-fauve, quelquefois brunâtre ; supérieures plus claires sur le disque, avec un point oculaire apical. Inférieures plus foncées avec un ou deux yeux pareils près de l'angle anal. Dessous des supérieures fauve, avec l'angle apical gris et deux ou trois yeux précédés d'une ligne plus claire. Dessous des

inférieures d'un gris-roussâtre, avec la base et le bord externe d'un cendré-verdâtre et une série de six yeux noirs cerclés de jaune.

♀ semblable, mais plus claire.

Il n'est pas rare dans le nord et l'est de la France, dans les prairies humides des montagnes, Vosges, Epinal, Sainte-Marie-aux-Mines, le champ du Feu, très-commun autour du lac de Retournemer, Jura, Cascade du Dey, etc. En juin.

## HESPERIDÆ

ENROULÉS. — INVOLUTI, BDV.

Chenilles tortriciformes, rases ou pubescentes, ayant la tête fort grosse et le premier anneau aminci et comme étranglé. Chrysalides allongées, fusiformes ou coniques, sans tache métallique. Ins. parf. ayant six pattes ambulatoires; jambes postérieures munies de deux paires d'épines, cellule des ailes postérieures ouverte.

Chrysalides enveloppées dans des feuilles roulées, maintenues par un léger tissu arachnoïdien, attachées par la queue, et souvent, en outre, par un ou plusieurs fils transversaux. (Bdv. Ic.)

Genre SPILOTHYRUS, Dup.

Massue des antennes pyriforme, sans courbure, pal-



pes écartés, très-velus, avec le dernier article presque nu, court et peu aigu. Corselet très-robuste; tête un peu moins large que lui. Abdomen plus long que les ailes inférieures. Celles-ci profondément dentées; les supérieures ayant des taches transparentes ou vitrées, et le repli qui forme la côte à son origine très-prononcé. Chenilles comme celles de la tribu.

MALVARUM, Ill. *Malvæ*, God.

29<sup>m</sup>. Ailes d'un gris-brun, avec une teinte un peu rougeâtre; supérieures légèrement dentées, avec deux bandes brunes; la première près de la base, coudée sous la cellule, nettement coupée extérieurement, fondue intérieurement; la seconde flexueuse, incertaine, interrompue et éclairée extérieurement d'une bande d'un gris-verdâtre; les mêmes ailes ayant en outre six petites taches vitrées, dont trois réunies près de l'angle apical et les trois autres groupées à l'extrémité de la cellule. Inférieures très-dentées, avec un point à la base, une série médiane, puis une anté-terminale de taches grisâtres, le tout assez confus. Dessous plus clair que le dessus, plus uni, avec les taches des inférieures blanchâtres et plus apparentes, quoique plus rétrécies. Massue des antennes étant intérieurement d'un ferrugineux obscur et un peu courbée en crochet à l'extrémité (Guenée T. S.)

♀ semblable, mais plus grande.

Chenille en juin et septembre sur différentes espèces de mauves, vit enfermée dans une feuille qu'elle roule en cornet.

T. la F. En mai et juillet.

ALTHEÆ, Hb. God. *Gemina*, Led.

30<sup>m</sup>. Ressemble beaucoup à *Malvarum*, mais il est plus foncé et tout ce qui est gris-rougeâtre chez le précédent est ici d'un gris-verdâtre. La première bande noirâtre est moins coudée, plus arrondie, les taches vitrées sont plus grandes; les ailes inférieures sont presque noires, marquées au bout de la cellule de deux à trois taches blanchâtres; en dessous elles ont au bord terminal de petits traits blancs longitudinaux qui s'avancent jusqu'au tiers de l'aile; enfin, les supérieures ont en dessous, au bord interne, près de la base, un bouquet de poils d'un gris jaunâtre ou verdâtre très-prononcé. Massue des antennes droite, obtuse et non en crochet à l'extrémité, d'un noir profond. (Guénéée, T. S.)

♀ plus grande et un peu plus claire.

Bien moins répandu que *Malvarum*. Environs de Paris, Lardy, forêt de Sénart, juin et juillet, Auvergne, prairies élevées, dép. du Var, en juin, B.-Alpes, lac de la Madeleine, en juillet.

LAVATERÆ, Esp. God. (Fig. 1, pl. 18.)

Cette espèce n'est pas rare dans les localités qu'elle habite, mais on la trouve rarement dans le centre de la France. Dép. du Var, de la Lozère, l'*Empezou*, de l'Ariège, des Basses-Alpes, *Malmorte*, Pyr., Montpellier, Dauphiné, *Bourg d'Oissans*, etc. En juin et juillet.

Genre SYRICHTUS, Bdv.

Chenilles glabres ou un peu pubescentes, tortriciformes, munies d'une grosse tête, avec le premier anneau étranglé. Chrysalides coniques, renfermées dans un léger tissu entre les feuilles.

Ins. parf. Les quatre ailes étalées dans le repos ; tête assez grosse, presque aussi large que le corselet ; palpes écartés, très-velus, avec le dernier article plus mince, presque nu et assez saillant ; antennes sans hameçon, terminée par une massue mousse, allongée et un peu arquée de dedans en dehors ; corselet assez robuste ; abdomen de la longueur des ailes inférieures ; les ailes légèrement denticulées et pourvues d'une frange blanchâtre très-prononcée et entrecoupée. (Bdv. Ic.)

*Observation.* Quoique ce genre soit peu nombreux, il n'en existe peut-être pas un parmi les Rhopalocères où les espèces soient plus mal connues, et dont la synonymie soit aussi embrouillée. La confusion est si grande, qu'il serait à désirer qu'aucune espèce ne fût encore décrite. (Bdv.)

Après cet aveu de notre savant maître, nous ne pouvons nous flatter de faire la lumière sur cette famille ; nous ferons pour le mieux, mais nous n'espérons pas atteindre le but.

PROTO, Esp. Dup.

30<sup>m</sup>. Ailes brunes, un peu denticulées, avec un du-

vet jaunâtre, depuis la base jusque vers le milieu. Supérieures traversées par une bande sinueuse, maculaire, d'un blanc un peu jaunâtre, formée par des taches carrées. Inférieures avec un ou deux points à la base, une série de taches au milieu, et une rangée anté-terminale de traits lunulés de la même couleur. Dessous des supérieures d'un brun roussâtre avec l'extrémité et le sommet d'un jaune roussâtre et le dessin du dessus. Dessous des inférieures d'un jaune roussâtre, traversé au milieu par une bande blanchâtre un peu maculaire, plus étroite au milieu, une autre bande près de la base, et une série anté-terminale de petites lunules blanchâtres plus ou moins prononcées, frange d'un blanc jaunâtre, non entrecoupée de brun.

♀ semblable, mais plus grande et avec les taches plus prononcées.

Chenille en mai sur le *Phlomis Lychnitis*.

N'est pas rare dans les garrigues de Montpellier. En juin et juillet.

SIDAE, Esp. God.

33<sup>m</sup>. Ailes brunes saupoudrées de grisâtre, avec beaucoup de petites taches blanches formant des bandes. Dessous des supérieures d'un gris blanchâtre, d'un brun clair sur le disque avec les taches du dessus. Dessous des inférieures blanchâtres, traversées par deux bandes orangées, bordées de noir.

♀ semblable.

Cette espèce est assez rare; nous l'avons prise en

mai aux environs de Nîmes (au pont du Gard) et d'Hyères, et en juin, à la Chartreuse de Montrieux (Var).

CARTHAMI, Hb. Dup. (pl. 18, fig. 3.)

Cette espèce est commune partout, en mai et août. Nous l'avons figurée aussi exactement que possible, parce que nous pensons qu'une bonne figure la fera mieux connaître qu'une description quelque longue quelle soit. Elle varie beaucoup pour la taille et l'intensité de la couleur; les individus de l'ontainebleau sont très-beaux.

ALVEUS, Hb. *Fritillum*, Och.

30<sup>m</sup>. Ailes d'un brun foncé. Supérieures ayant la base saupoudrée de jaune-verdâtre et beaucoup de taches blanches, petites, isolées, celles de la série antéterminale remplacées par des espaces saupoudrés de gris-verdâtre, mais peu visibles. Inférieures avec deux séries de taches d'un blanc sali de jaunâtre, plus ou moins bien marquées, fondues dans le fond; celle du bout de la cellule large et bifide extérieurement. Dessous des supérieures brun clair et ayant au bout de la cellule une tache en anneau et les points blancs du dessus, base et côte grisâtres, celle-ci marquée au sommet de petits traits bruns obliques. Dessous des inférieures d'un jaune-verdâtre, avec trois bandes formées de taches blanches, la première, basilaire, composée de trois taches dont l'antérieure plus grande, la deuxième, médiane, formant une bande à peine interrompue, plus large depuis la côte jusqu'au milieu, la troisième anté-

marginale, irrégulière, interrompue et dont les taches plus grosses sont près de l'angle anal. Massue des antennes d'un roux clair intérieurement.

Cette espèce n'est pas très-rare aux environs de Paris. Cependant on ne la trouve que de loin en loin, nous l'avons prise à Lardy, à Sénart, à Fontainebleau, dans les bois secs, elle se trouve au Mont-Dore, dans les Pyr. Or. et dans les Basses-Alpes ainsi que dans quelques autres localités du centre de la France. En mai et juillet.

♀ semblable, mais moins foncée.

L'Alveus, Bdv. Icones (pl. 46, fig. 1, 2 et 3, ne se rapporte pas à cette espèce, mais bien au *S. Cacaliæ*, Rb.

*CIRSII*, Rambur. (Fig. 3, pl. 18).

Cette espèce et la suivante ne sont peut-être que des variétés d'Alveus, celle-ci de nos environs, l'autre alpine. Cependant elle se prend toujours seule, ordinairement en août, est-ce une deuxième génération? Elle diffère du reste beaucoup d'Alveus par sa taille beaucoup plus petite et par la couleur rouge brique des ailes inférieures en dessous.

Elle se trouve à Lardy, à Fontainebleau, en Auvergne et dans le centre de la France. Pas rare en août.

*CARLINÆ*, Rbr.

25<sup>m</sup>. De la taille de *Cirsii* auquel il ressemble beaucoup. Taches blanches des supérieures ordinairement plus petites, celles des inférieures peu marquées, incertaines, souvent presque nulles. Dessous des infé-

rieures avec les mêmes taches que *Cirsii*, mais le fond des ailes est d'un fauve rougeâtre. Massue des antennes rougeâtre en dessous.

♀ plus pâle, saupoudrée de gris jaunâtre et n'ayant que de très-petits points blancs près de l'angle apical des supérieures. Inférieures n'ayant que quelques faibles taches grisâtres.

Peu répandu. Dép. des Basses-Alpes. En juillet.

#### *SERRATULÆ*, Rbr.

25<sup>m</sup>. Très-voisin du précédent dont il ne diffère guère que par le dessous des ailes inférieures qui est d'un jaune pâle quelquefois légèrement verdâtre.

Assez commun à Fontainebleau, au Canigou, au Lautaret, ainsi qu'en Auvergne et dans les B.-Alpes. En juillet.

♀ analogue à la précédente.

#### *CACALIÆ*, Rbr.

26<sup>m</sup>. Ailes d'un brun-noirâtre avec un léger reflet d'un gris-verdâtre, vers la base et sur le corps. Supérieures avec une ligne brisée de petits points blancs, et deux vers la cellule. Dessous des inférieures verdâtre, plus foncé vers la base et le long de la gouttière abdominale, avec des taches blanches, dont une ovale-oblongue vers le bord antérieur, une autre vers le milieu du bord interne, et une bande transversale médiane, interrompue au milieu, maculaire et presque effacée vers le bord abdominal; puis une bande antémarginale de taches blanches plus ou moins fondues avec la couleur verdâtre.

♀ semblable mais avec les points blancs plus petits, rare, Basses-Alpes.

MALVÆ, L. *Alveolus*, Hb. God. (pl. 18, fig. 4.)

Commun dans toute la France, en mai. Chenille en avril sur le fraisier (*Fragaria vesca*).

Var. *Lavateræ*, Fab. (pl. 18, fig. 5).

Avec le type, mais assez rare. Fontainebleau, Armainvilliers, Bondy, Chaville, Auvergne, etc.

SAO, Hb. God.

22<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noir à reflet rougeâtre, supérieures avec des taches blanches et une série anté-terminale de petites taches arrondies, bien visibles. Inférieures avec un trait discoïdal allongé et une série anté-terminale comme aux supérieures. Dessous des inférieures d'un rouge brique assez vif et trois rangées de taches blanches dont celles du bord antérieur plus grandes. Troisième entrecoupé, blanc de la frange plus large que les autres. Extrémité de l'anus rougeâtre.

♀ semblable.

Presque toute la France, dans les lieux secs. Sévran, Lardy, Fontainebleau, en mai et juillet.

Genre THANAOS, Bdv.

ERYNNIS, Schrk.

Massue des antennes fusiforme et très-courbée en dehors. Palpes écartés, très-velus, le dernier article



plus mince et assez saillant. Corselet robuste, tête aussi large que lui. Abdomen un peu plus court que les ailes inférieures. Ailes entières et n'ayant pas la frange entrecoupée; un repli à la côte des supérieures dans les mâles, comme dans les genres précédents.

Chenilles lisses, renflées au milieu, à tête forte et échancrée et cou très-mince. Chrysalides presque fusiformes, avec un tubercule sur la tête et l'abdomen en cône allongé. (Dup. Cat.)

TAGES, L. God. (pl. 18, fig. 6.)

Commune dans toute la France, en avril, mai et juin.

Chenille en mai et septembre, sur le *Lotus corniculatus* et l'*Eryngium campestre*.

Genre HESPERIA, Fab.

Massue des antennes droite, ovoïde, et souvent terminée par une petite pointe courbée en dehors. Palpes très-velus, avec le dernier article cylindrique, presque nu, très-grêle et très-aigu. Tête plus large que le corselet, quoique celui-ci soit très-robuste. Abdomen épais et plus long que les ailes inférieures. Celles-ci légèrement sinuées ou concaves près de l'angle anal; les supérieures marquées le plus souvent au milieu d'un trait noir, oblique.

Chenilles allongées, glabres, rayées longitudinalement, avec le cou très-mince et la tête globuleuse et

un peu échancrée. Chrysalides effilées et conico-cylindriques comme celles du genre précédent, terminées antérieurement par une pointe courte, et ayant une aine libre prolongée en filet pour renfermer la trompe.

THAUMAS, Hufn. *Linea*, s, v, God.

25<sup>m</sup>. Ailes fauves, avec une étroite bordure et l'extrémité des nervures, noires ; supérieures ayant sur le disque un trait noir, linéaire, oblique ; inférieures sans taches. Dessous des supérieures fauve, avec le sommet gris-jaunâtre, dessous des inférieures gris-jaunâtre avec le bord terminal fauve. Massue des antennes rousse en dessous.

♀ plus grande et sans trait noir discoïdal.

Chenille en juin sur les graminées. T. la F. commune en juillet, août et septembre.

LINEOLA, Och. Dup.

Taille et port de la précédente avec laquelle elle a été confondue très-souvent.

Le dessus des quatre ailes est de la même couleur avec la frange plus blanchâtre. Les ailes supérieures sont un peu plus larges et un peu plus arrondies à l'extrémité ; celles du mâle ont le trait oblique du milieu plus petit, plus grêle et quelquefois nul, avec l'extrémité des nervures noirâtre et un peu dilatée. Le dessous des supérieures est d'un fauve uniforme. Celui des inférieures est d'un jaune blanchâtre dans le mâle, d'un gris blanchâtre dans la femelle, avec le bord abdo-

minal plus clair. La massue des antennes est d'un noir profond en dessous, tandis qu'elle est d'un jaune roux dans Thaumás (Bdv. Ic).

Chenille en juin sur les graminées.

Cette espèce se trouve probablement dans les localités de Thaumás; elle a été prise près de Chateaudun par M. Guénée, près de Paris par M. Maillard qui en a découvert la chenille, nous l'avons prise aussi plusieurs fois à Lardy et à Fontainebleau en juillet et août.

ACTÆON, Esp. God. (pl. 18, fig. 6.)

Cette espèce n'est pas très-répondue en France, elle n'est cependant pas rare certaines années à Lardy, elle se trouve aussi à Mantes, aux environs de Chartres et de Chateaudun, et est très-commune en Auvergne, près de Thiers.

SYLVANUS, Esp. God.

30<sup>m</sup>. Ailes d'un fauve assez brillant, avec une bordure large, d'un brun obscur et une ligne noire, oblique, épaisse au milieu, sur le disque des supérieures. Dessous des inférieures jaune-verdâtre avec une série de taches plus claires ordinairement peu marquées. Antennes ayant l'extrémité munie d'un crochet très-saillant.

♀ plus grande, plus brune, avec les taches mieux marquées, et dépourvue sur le disque du trait noir oblique.

Commune dans T. la F. dans les bois, en mai, juin et juillet.

COMMA, L. God.

28<sup>m</sup>. Très-voisine de la précédente, ailes d'un jaune fauve, avec une bordure brune, et une série flexueuse anté-terminale de petites taches carrées d'un jaune clair, supérieures plus aigues au sommet, avec un trait assez épais sur le disque ; ce trait est divisé longitudinalement par une ligne plombée, brillante. Dessous des inférieures verdâtre, avec deux lignes de taches carrées, blanchâtres, bordées de noir extérieurement. Antennes à massue globuleuse, terminées par un petit crochet.

♀ plus grande, plus arrondie et sans trait noir discoïdal.

Chenille en juillet sur la *Coronilla varia*.

T. la F. mais plus localisée que *Sylvanus*. Elle aime les bois secs et les chemins verts. Paris, Saint-Germain, bois du Vésinet, Fontainebleau, Lardy, Auvergne, Vosges et autres contrées de la France en août.

#### Genre CYCLOPIDES, Hb.

(STEROPES, Bdy.).

Massue des antennes courte, ovoïde, presque droite et sans crochet au bout. Palpes écartés, très-velus, avec le dernier article plus mince, très-distinct et très-aigu. Tête aussi large que le corselet. Abdomen plus long que les ailes inférieures, très-grêle surtout dans le mâle. Ailes plus amples et moins épaisses que dans les autres genres de la même tribu.

Chenilles assez allongées, pubescentes, rayées en long, avec la tête rugueuse et demi-sphérique, chrysalides très-effilées, avec la partie abdominale conico-cylindrique, les yeux saillants et la tête surmontée d'une pointe conique. (Dup. Cat.)

**STEROPES**, s.v. *Aracynthus*, Fab. God. (Pl. 18, fig. 8).

Cette espèce n'est généralement pas très-répandue, mais elle est assez commune dans quelques localités telles que les forêts d'Hallate (Oise), de Sénart et de Chantilly, au commencement de juillet.

La chenille vit en mai et juin sur les graminées.

Le nom de *Steropes* étant plus ancien que celui de *Aracynthus* F. doit être adopté ; par conséquent nous avons dû accepter aussi le genre *Cyclopides* pour ne pas faire double emploi avec celui de *Steropes* créé par M. Bdv.

Genre **CARTEROCEPHALUS**, Ld.

**PANISCUS**, Esp. God.

28<sup>m</sup>. Ailes d'un brun noirâtre, supérieures avec des taches irrégulières, d'un jaune fauve, celles de la série anté-marginale peu marquées. Inférieures ayant les taches jaunes plus arrondies et disposées comme suit : une près de la base, deux médianes dont la supérieure plus grande, puis une série anté-marginale de plusieurs autres plus petites, dessous des supérieures jaune avec des taches brunes, dessous des inférieures jaune, sau-

poudré de brun avec les taches du dessus d'un jaune plus clair et cerclées de noir.

♀ semblable mais un peu plus pâle.

Chenille en avril sur le Plantain (*Plantago major*),

Cette espèce n'est pas très-répondue, on la prend cependant communément dans les localités suivantes, Paris, Bondy, Vincennes, Sénart, Armainvilliers, Fontainebleau, et elle se trouve aussi dans l'Auvergne, au mont Dore et en Alsace.

FIN DES RHOPALOGÈRES.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

Page 107, après P<sup>o</sup>. Machaon, *ajoutez* :

AB. *Sphyrus*, Hb.

Ordinairement plus petit que Machaon, plus chargé de noir en dessus et ayant plus de taches ferrugineuses en dessous.

Cet ab. est peu remarquable, elle se prend quelquefois aux environs de Paris.

AB A. God.

Ailes d'un jaune très-foncé, taille plus grande, et œil anal un peu oblitéré. Environs de Paris et de Valenciennes (Guénée T. S.).

Page 107, ligne 19. France, mer, *lisez* France mér<sup>le</sup> (France méridionale.).

Page 111, au lieu de Var *Napæ*, *lisez* Var. *Napææ*.

Page 113, ligne 13. Dans les garrègues, *lisez* garrigues.

Page 114, lig. 24. Central noir au-dessous des inférieures, etc., *lisez* central noir. Dessous des inférieures, etc.

Page 115, ligne 3. En avril et mai dans les montagnes, etc., *lisez* en avril et mai. Dans les montagnes du Var, etc.

Page 117, dernière ligne. Laisant comme libre, etc.,  
*lisez* laissant chacun libre, etc.

Page 134, ligne 18. Avec les dessus, *lisez* avec les  
dessins.

Page 135, supprimez le 3<sup>e</sup> alinéa.

Page 142, ligne 25. Ocellée sur les inférieures  
frange, etc., *lisez* ocellée sur les inférieures, frange  
blanche, etc.

Page 180, ligne 15. Diffère Ad'dippe, *lisez* diffère  
d'Adippe.

Page 196, après EREBIA GORGE, *ajoutez* :

E. GORGOPHONE, Bellier.

M. Bellier de la Chavignerie a publié sous ce nom  
(Ann. S. E. F. 1863. p. 419) une espèce nouvelle, dont  
nous lui laissons toute la responsabilité.

Elle se distingue, dit-il, de *gorge* par ses ailes plus  
arrondies, par sa frange simple et non entrecoupée de  
brun, par le dessous des ailes inférieures plus terne,  
et par les bandes qui les traversent plus épaisses, peu  
festonnées, se détachant moins du fond. Elle diffère de  
*gorgone* par une taille moindre, par l'absence de taches  
ocellées aux ailes inférieures et par la présence de  
deux de ces taches seulement au sommet des supé-  
rieures, au lieu des trois qui caractérisent ordinaire-  
ment *gorgone*, par la couleur plus claire du dessous  
des ailes, par les nervures moins apparentes, etc.  
Département des Basses-Alpes, environs de Barce-  
lonnette en juillet.



IPHIS, page 218.

Nous devons ajouter pour compléter la description de cette espèce, que la série de petits yeux du dessous des inférieures, manque souvent chez les mâles surtout chez les individus des Alpes.

♀ ayant les supérieures fauves et les inférieures d'un gris-brun, avec une petite ligne anté-terminale fauve.

M. Jourdheuille et nous, avons pris cette année, dans le département de l'Aube, aux environs des Riceys, un grand nombre d'individus de cette espèce, dont les ♂ ont les ailes inférieures d'un brun-noir en dessus, avec une ligne anté-terminale fauve.

Les femelles ont aussi les ailes inférieures d'un brun-noir, avec une série de trois à quatre points noirs, cerclés de fauve. Commun fin de juin dans les clairières herbues des bois.

Page 203, ligne 3. Commune, *lisez* commun.

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

## ABRÉVIATIONS.

---

♂ mâle.		Drap	Draparnaud
♀ femelle.		Dup. ou D.	Duponchel
		Esp.	Esper
		Fab ou F	Fabricius
Ann. S. E. F.	Annales de la	Frey	Freyer
	société entomologique	Friw	Friwaldskii
	de France.	Fuess	Fuessly
Bdv	Boisduval.	Geof.	Geoffroy
Bdv Ico,	Boisduval, Ico-	Germ	Germar
	nes,	God	Godart
Bdv, M, Z	Boisduval, mo-	Gn.	Guénée
	nographie	Gn T. S	Guénée, ta-
	des Zigaeni-		bleaux sy-
	des,		noptiques
Bork	Borkhausen.	Guér	Guérin
Br	Brahm	H, S,	Herrich-Schäfer
Brd	Bruand	Hey.	Heyder
Cl.	Clerck	Hub. ou Hb,	Hubner
Cr	Cramer	Huf	Hufnagel
Curt	Curtis	Illig	Illiger
Dalm	Dalman	Kef	Keferstein
Dard	Dardouin	Kn	Knock
Deprun	Deprunner	Kol	Kollar
Devill	Devilliers	Kulv	Kulwein
Donov	Donovan	Lah.	Laharpe
Donz	Donzel	Lasp.	Laspeyres

Led	Lederer	Ros	Rossi
L	Linnæus	S. V.	Systematisches
Metz	Metzner	.	Verzeichniss
Mill	Millière	Schæf	Schæeffler
Mn	Mann	Schr	Schrank
Naturf	der Naturfers- cher	Scop.	Scopoli
Nik	Nikerl	Scrib	Scriba
Och, ou O,	Ochsenheimer	Silb	Silberman
Panz	Panzer	Som	Sommer
Payk	Paykul	Staud	Staundinger
Pet.	Petagna	Steph	Stephens
Quens,	Quensel	Sulz	Sulzer
Rb,	Rambur	Thunb	Thunberg
Réaum	Réaumur	Tr	Treitschke
Roes,	Roesel	View	Vieweg
		Zel	Zeller

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

---

	Pages.
Utilité de l'entomologie. . . . .	7
Ustensiles. . . . .	11
Chasse des chenilles . . . . .	19
Manière d'élever les chenilles. . . . .	22
Préparation et conservation des chenilles. . . . .	24
Instruction sur la chasse des Lépidoptères à l'état parfait. . . . .	29
Epoques et localités ou il faut chercher les Lépidop- tères à l'état parfait. . . . .	36
Manière de préparer et de conserver les Lépidop- tères et de les ranger en collection. . . . .	74
Introduction ou généralités. Lépidoptères. . . . .	83
Etat parfait. . . . .	84
Etat d'œuf. . . . .	94
Etat de chenille. . . . .	97
Etat de chrysalide. . . . .	97
Méthode de classification. . . . .	100

---

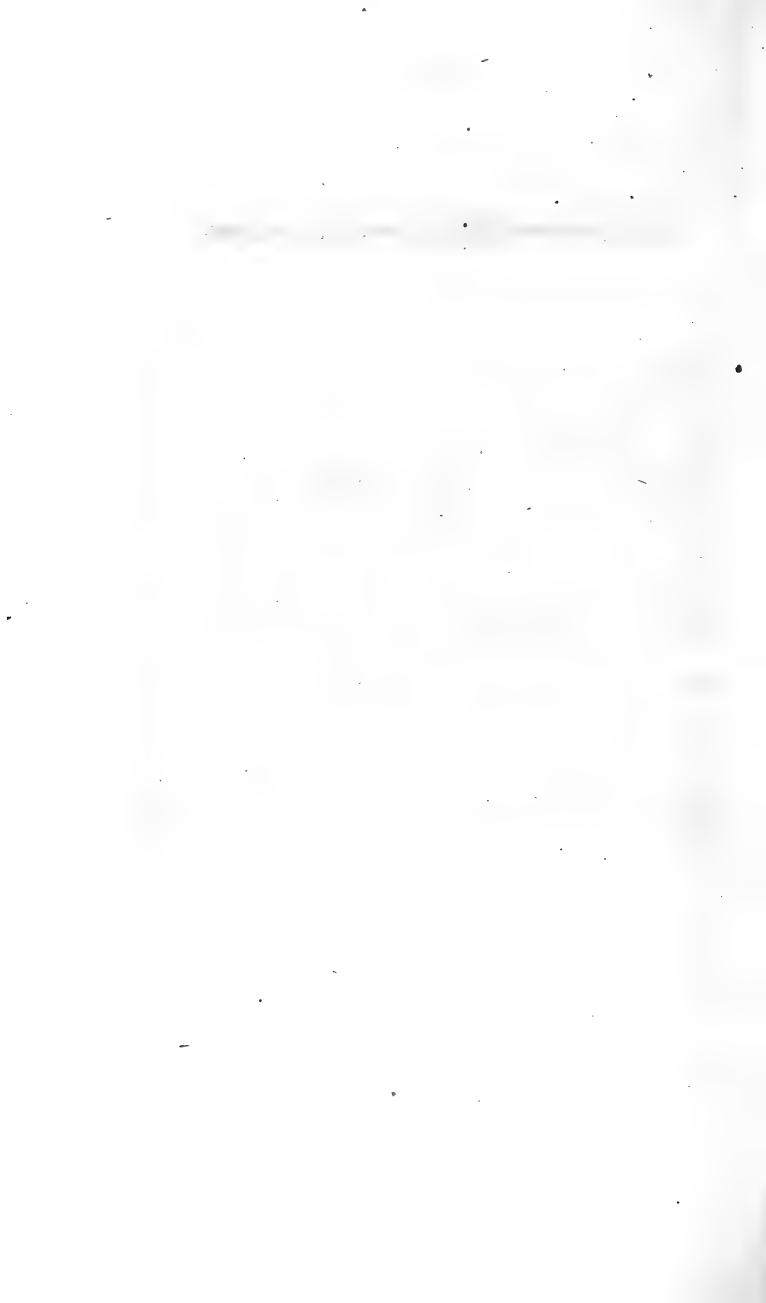


TABLE DES FAMILLES ET DES GENRES.

Les noms des tribus sont en grandes capitales, les noms des genres en petites capitales.

	Pages.		Pages.
ANTHOCHARIS.	115	LYCÆNA.	151
APATURA.	154	LYCÆNIDÆ.	121
APATURIDÆ.	152	MELITÆA.	165
ARGE.	182	NEMEOBIUS.	151
ARGYNNIS.	172	NYMPHALIDÆ.	156
CARTEROCEPHALUS.	235	PAPILIO.	105
CHARAXES.	153	PAPILIONIDÆ.	105
CHIONOBAS.	200	PARARGA.	210
COENONYMPHA.	217	PARNASSIUS.	100
COLIAS.	116	PIERIDÆ.	108
CYCLOPIDES.	234	PIERIS.	100
EPINEPHILE.	215	POLYOMMATUS.	125
EREBIA.	186	RHODOCERA.	120
ERYCINIDÆ.	150	SATYRIDÆ.	182
ERYNNIS.	250	SATYRUS.	201
HESPERIA.	251	SPILOTHYRUS.	222
HESPERIDÆ.	222	STEROPES.	254
LEUCONEA.	110	SYRICTUS.	225
LEUCOPHASIA.	115	THAIS.	107
LIBYTHEA.	152	THANAOS.	230
LIBYTHEIDÆ.	151	THECLA.	121
LIMENITIS.	157	VANESSA.	159

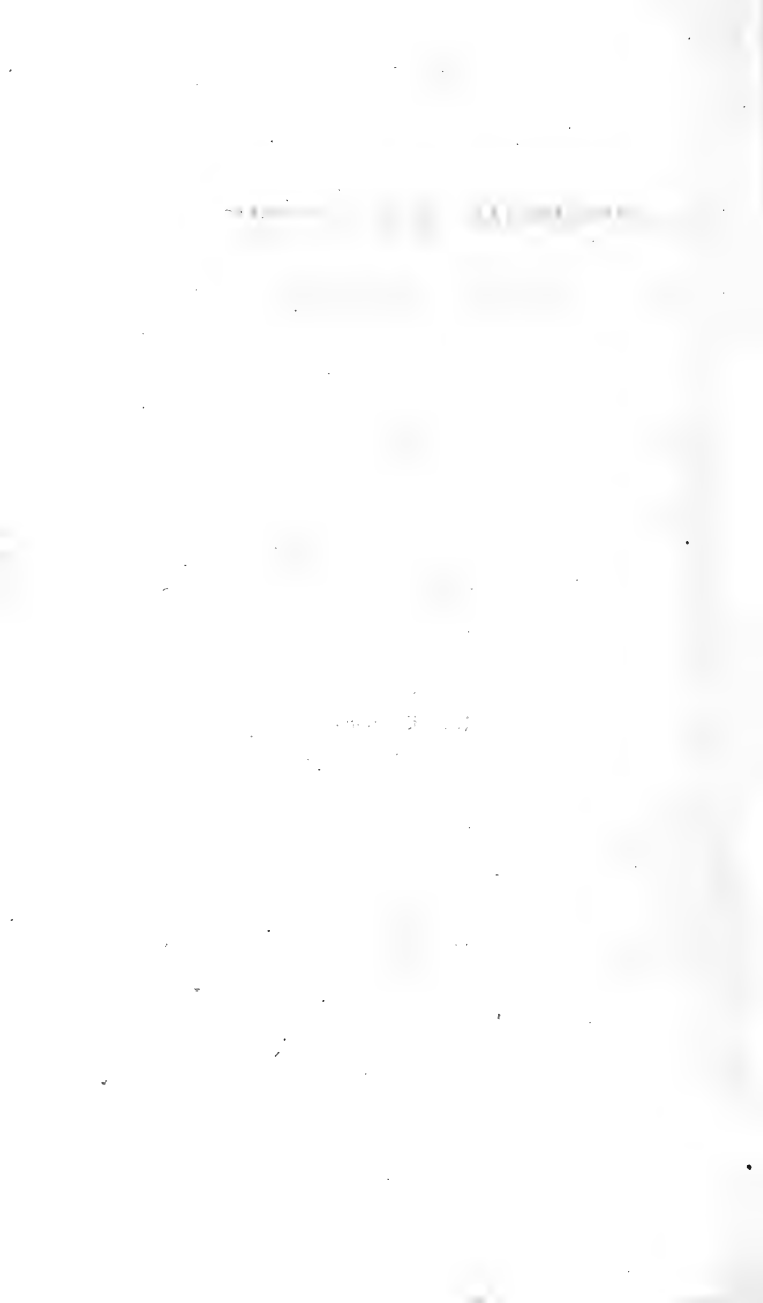




TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

Les Noms des Espèces et les noms synonymiques sont en romain ,  
ceux des Variétés en italique.

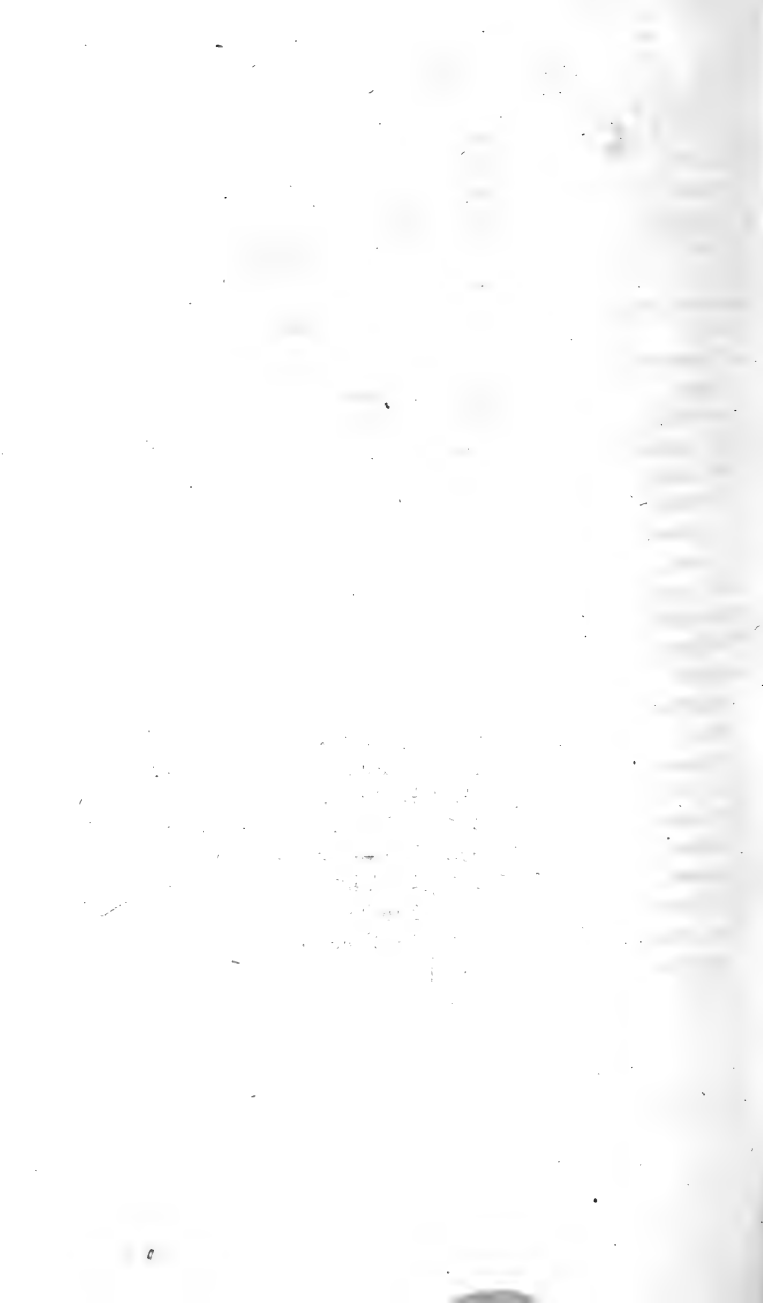
	Pages.		Pages.
Acaciæ.	123	Altheæ.	224
Acis.	147	Alveolus.	230
Actæa.	209	Alveus.	227
Actæon.	233	Amanda.	141
Adippe.	179	Amathusia.	176
Adonis.	141	Amyntas.	135
<i>Adrasta.</i>	210	Antiopa.	164
<i>Adyte.</i>	200	Aphirape.	175
Ægeria.	212	Apollo.	108
Ægon.	133	Arachne.	197
Ællo.	201	Aracanthus.	235
<i>Æsculi.</i>	123	Arcanius.	219
<i>Ægestis.</i>	158	Arcas.	150
Ægestor.	140	<i>Arete.</i>	217
Aglaja.	178	Arethusa.	205
Alciphron.	128	Argiolus.	146
Alcon.	149	Argus (V. la correct.).	154
Aleyone.	205	Arion.	150
Alecto.	192	<i>Arsilache.</i>	175
Alexanor.	106	Artemis.	166
Alexis.	159	Atalanta.	164
<i>Allionia.</i>	207	Athalia.	170
<i>Allous.</i>	159	<i>Ausonia.</i>	115
Alsus.	147	Bætica.	131

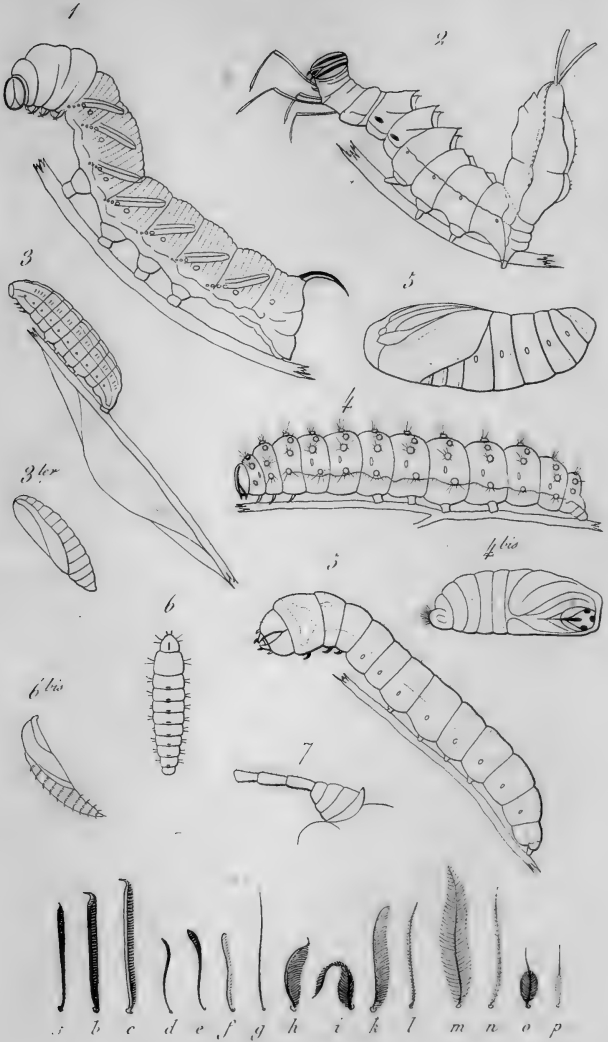
	Pages.		Pages.
Ballus.	126	<i>Cleanthe.</i>	185
Battus.	136	<i>Cleodoxa.</i> (V. <i>la cor.</i> .)	180
Belia. (V. <i>la correct.</i> .)	115	Cleopatra.	120
<i>Bellezina.</i>	114	Clotho.	185
Bellidice.	112	<i>Clytie.</i>	155
<i>Beroë.</i>	154	<i>Cœcodromus.</i>	194
Betulæ.	121	Comma.	234
Blandina.	198	Cordula.	208
Brassicæ.	110	Corydon.	142
Briseis.	205	Cratægi.	110
<i>Bryce.</i>	208	Cyllarus.	148
<i>Bryonia.</i>	112	Cynara.	181
Cacaliæ.	229	Cynthia.	166
<i>Cæcilia.</i>	189	<i>Cyparissus.</i>	136
C. Album.	161	Damon.	145
Callidice.	112	Daphne.	177
<i>Calliopis.</i>	154	Daphnis.	144
Camilla.	158	Daplidice.	112
Cardamines (V. <i>la cor.</i> .)	114	Davus,	221
Cardui.	165	Dejanira.	213
Carlinae.	228	Dejone.	169
Carthami.	227	Delius.	109
<i>Cassandra.</i>	107	Dia.	176
<i>Cassiope.</i>	187	Dictynna.	171
Celtis.	152	Didyma.	169
<i>Ceronus.</i>	142	<i>Dimiensis.</i>	116
<i>Cerri.</i>	123	Diomedes.	149
Ceto.	189	Dolus.	145
Chiron.	140	Donzelli.	146
Chryseis.	127	Dorilis.	129
Cillarum.	148	Dorus.	220
Cinxia.	168	Dorylas.	143
Circe.	202	Dromus.	195
Cirsii.	228	Edusa.	119

	Pages.		Pages.
Egea.	161	Hermione.	202
Epiphron.	186	Hero.	218
Epistygne.	194	Hiera.	211
Erebus.	150	Hiere.	128
<i>Eris.</i>	179	Hippochoë.	127
Eros.	9	<i>Hispulla.</i>	215
<i>Erynnis.</i>	196	<i>Honoratii.</i>	108
<i>Erysimi.</i>	116	Hyale.	118
<i>Erythia.</i>	206	Hylas.	136
Escheri.	140	Hyperanthus.	216
Eudora.	214	<i>Icarinus.</i>	140
Eumedon.	140	Icarius.	141
Euphemus.	149	Icarus.	139
Eupheno. (V. la cor.).	115	Ida.	215
Euphrosyne.	174	Ilia.	155
Euryale.	199	Ilcis.	122
<i>Eurybia.</i>	128	Ino.	177
Eurydice.	127, 128	Io.	164
Evias.	191	Ioïdes.	164
Evippus.	124	Iphis (voir l'addition).	218
Fauna.	206	Iris.	156
<i>Feisthamelii.</i>	106	<i>Isis.</i>	175
Fidia.	207	<i>Ixora.</i>	185
Fritillum.	227	Janira.	214
Galathea.	183	Jasius.	155
<i>Galene.</i>	184	Jolas.	148
Gemina.	224	Jole.	154
Goante.	197	Lachesis.	184
Gordius.	129	L. Album.	161
Gorge.	196	<i>Lathyri.</i>	116
Gorgone.	196	Lathonia.	178
Gorgophone (voir l'addition)		Lavateræ.	224, 230
Hecate.	177	Lefebvrei.	145
<i>Helice.</i>	119	<i>Lefebvrei.</i>	192

	Pages.		Pages.
<i>Leucomelas.</i>	184	Neoridas.	198
Levana.	160	Niobe.	179
Ligea.	199	<i>Ocellaris.</i>	200
Linea.	252	<i>Œdippus.</i>	217
Lineola.	252	Œme.	190
Lucina.	151	Optilete.	155
Lycæon.	214	Orbitulus.	137
<i>Lyllus.</i>	221	Palaeno. (V. la cor.).	117
Lynceus.	122	Pales.	174
Machaon.	106	Pamphilus.	220
Maera.	210	Pandora.	181
Malvæ.	250	Paniscus.	235
Malvarum.	223	Paphia.	180
Manto.	194	Parthenie.	171
Materna.	166	Parthenoides.	172
Medea.	198	Pasiphaë.	216
<i>Medesicaste.</i>	107	<i>Peas.</i>	208
Medon.	158	Phædra.	208
Medusa.	190	Pharte.	188
Megæra.	211	Pheretes.	157
Melampus.	188	Phicomone.	118
Melanops.	148	Philea.	220
Melas.	192	<i>Philomela.</i>	200
Meleager.	144	<i>Philomene.</i>	117
<i>Meone.</i>	213	Phlæas.	150
<i>Merope.</i>	167	Phœbe.	168
<i>Metis.</i>	156	Phœbus.	109
Mnemosyne.	109	<i>Pirata.</i>	204
Mnestra.	188	Pirene.	191
<i>Montana.</i>	130	<i>Pitho.</i>	198
<i>Napæa.</i>	175	Podalirius.	105
<i>Napææ</i> (V. la correct.).	111	<i>Podarce.</i>	209
Napi.	111	Polychloros.	162
<i>Nelamus.</i>	187	<i>Polysperchon.</i>	133

	Pages.		Pages.
Polyxena.	107	Sidæ.	226
Populi.	157	<i>Simplonia.</i>	113
<i>Porima.</i>	160	Sinapis.	115
<i>Procida.</i>	184	Spini.	121
Pronoë.	197	<i>Sphyrus</i> (V, l'addition).	237
<i>Prorsa.</i>	160	Statilinus.	206
Proserpina.	202	Steropes.	255
Proto.	225	<i>Stenno.</i>	194
<i>Provincialis.</i>	167	Stygne.	191
Pruni.	123	Sylvanus.	233
Psyche.	185	<i>Syngrapha.</i>	143
<i>Pyrenaica.</i>	138	Tages.	231
<i>Pyronia.</i>	170	Tagis.	114
Pyrrha.	189	Telicanus.	152
Quercus.	124	<i>Testudo.</i>	162
Rapæ.	111	Thaumas.	232
Rhamni.	120	<i>Thersites.</i>	140
Rippertii.	144	Tiresias.	133
Roboris.	124	Tithonius.	215
Rubi.	125	<i>Tremulæ.</i>	157
Rumina.	107, 108	Triangulum.	161
Sao.	250	Tyndarus.	195
Saportæ.	147	Urticæ.	165
Scipio.	195	<i>Valdensis.</i>	178
Sebrus.	147	<i>Valesina.</i>	181
Selene.	173	Virgaureæ.	126
Semele.	204	W. Album.	122
Semiargus.	147	Xanthe.	129
Serratulæ.	229	Xanthomelas.	162
Sibylla.	158		









## Explication de la planche A.

---

- 1 Chenille et Chrysalide du *Sphinx ligustri*.
  - 2 id. de *Harpyia fagi*.
  - 3 id. *Zigæna filipendulæ*.
  - 4 id. *Saturnia pavonia*.
  - 5 id. *Cossus ligniperda*.
  - 6 id. *Sesia mutillæformis*.
  - 7 Base d'une antenne de Sphingide.
- 

- A Antenne du genre *Macroglossa*.
  - B id. *Acherontia*.
  - C id. *Smerinthus*.
  - D id. *Sesia*.
  - E id. *Zygæna*.
  - F id. *Ino*.
  - G id. *Callimorpha*.
  - H id. *Liparis*.
  - I id. *Lasiocampa*.
  - K id. *Bombyx* ♂.
  - L id. *Bombyx* ♀.
  - M id. *Saturnia* ♂.
  - N id. *Saturnia* ♀.
  - O id. *Zeuzera* ♂.
  - P id. *Zeuzera* ♀.
-





1 *Papilio Alexander* 2 *Chasmodon Cassandrea*  
3 *Chasmodon Honneratii*

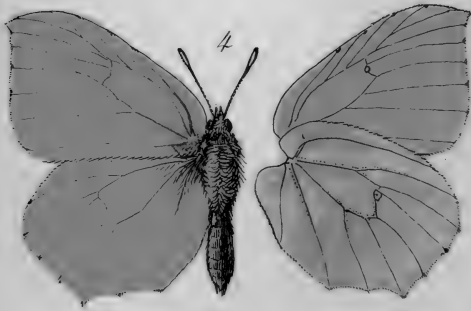
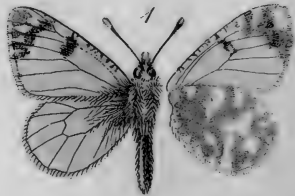
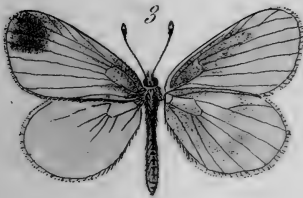
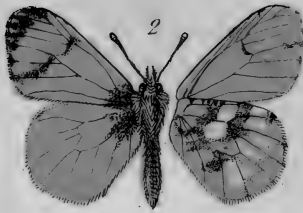




1 *Parnassius Apollo* 2. *Pieris Daphne*  
 3. *Anthocharis Belia*.

Houssle del.





1. *Anthocharis Bellezina* 2. *Antho. Euphrosina*  
 3. *Leucophaea Sinapis* 4. *Rhodocera Cleopatra*.







1



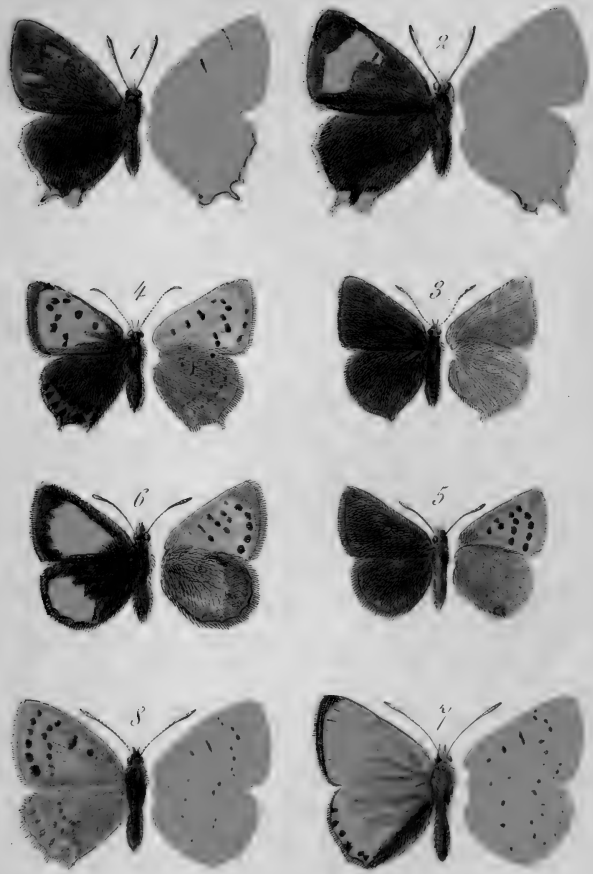
3



2

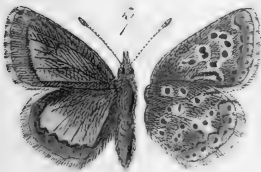
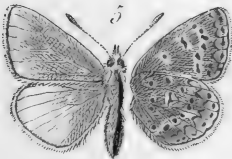
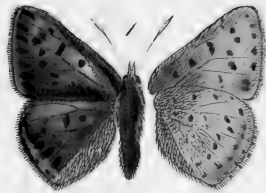
1 *Colias Pulchra* 2 *Colias Phicomma*  
 3 *Colias Euryx*





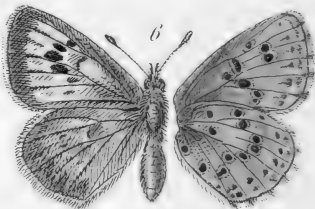
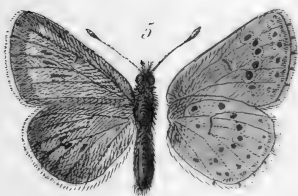
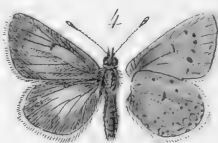
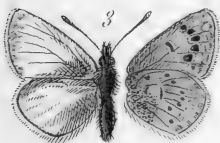
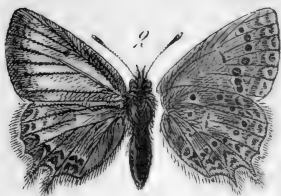
1 *Chloa Betulae* ♂ 2 *Chloa Betulae* ♀  
 3 *Chloa Rubi* 4 *Polyommatus Phleas*  
 5 *Polyom. Ballus* ♂ 6 *Polyom. Ballus* ♀  
 7 *Polyom. Virgaureae* ♂ 8 *Polyom. Virgaureae* ♀





1 *Polyommatus Nereis* 2 *Euponia Coluana*  
 3 *Eup. Argus* 4 *Eup. Battus*  
 5 *Eup. Thales* 6 *Eup. Thales* 7  
 8 *Eup. Coridon* 9 *Eup. Argus* 10 *Eup. Coridon*

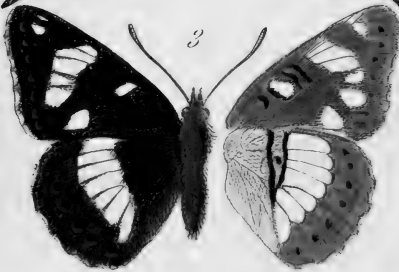




1 *Syrana Daphnis* ♂ 2 *Syrana Daphnis* ♀  
 3 *Syr. Metaropa* 4 *Syr. Metaropa*  
 5 *Syr. Niomedes* 6 *Syr. Niomedes*  
 7 *Syr. Argus* 8 *Syr. Argus*

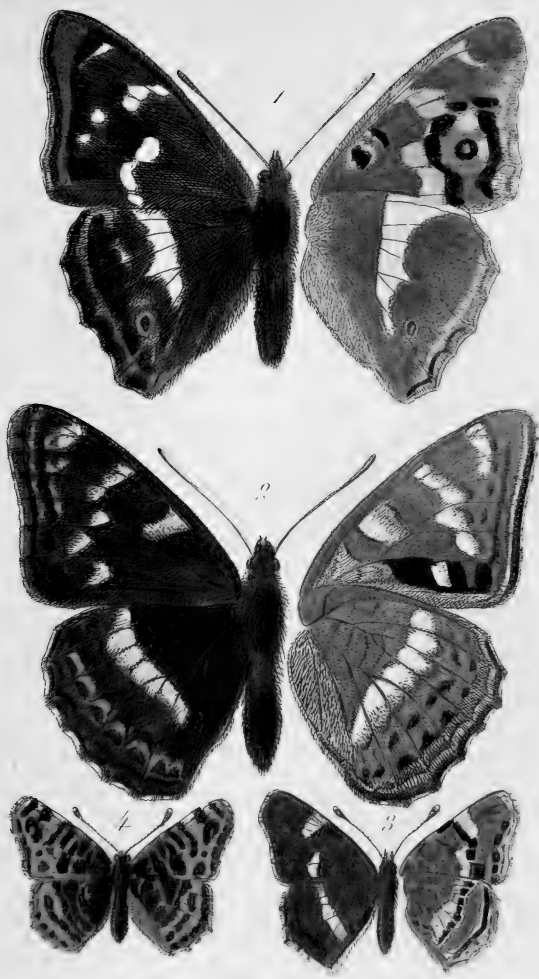






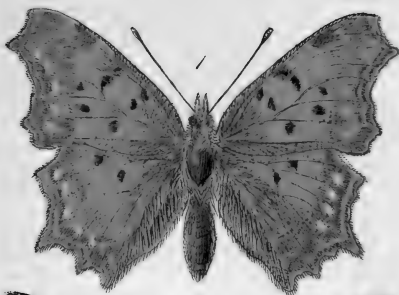
1 *Lycethia celtis* 2 *Charaxes saron*  
 3 *Ammonitis canella*





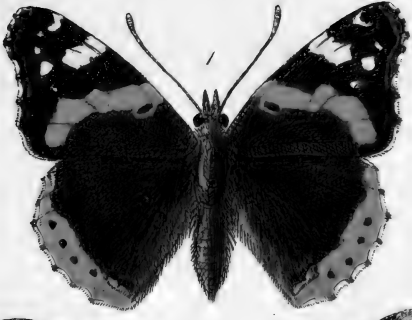
1. *Apatura* - 2. *Amantia* - 3. *Amantia* - 4. *Amantia*



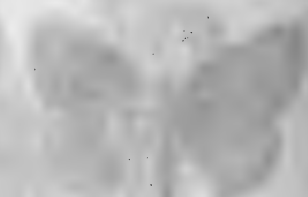


1 *Vanessa Triangulum* 2 d. *Cardui*  
 3 d. *Polyctorus*

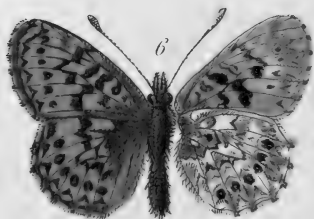
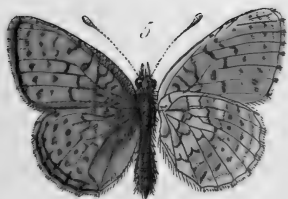
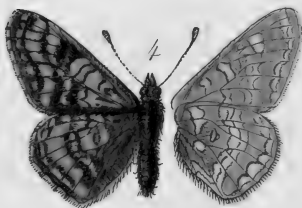




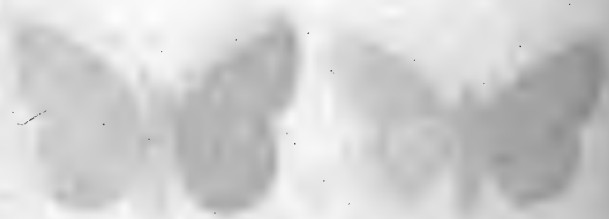
*1. ...*  
*2. ...*  
*3. ...*

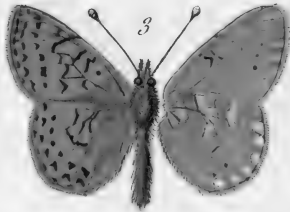
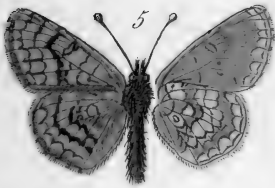
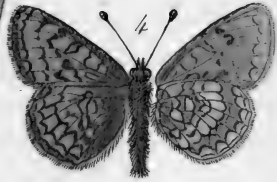
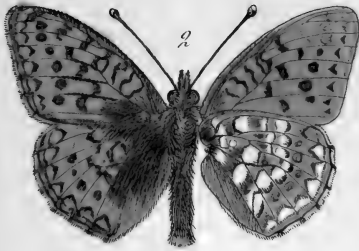






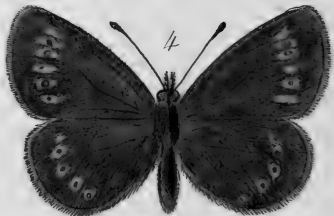
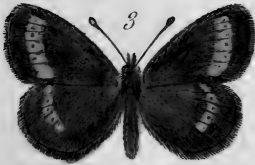
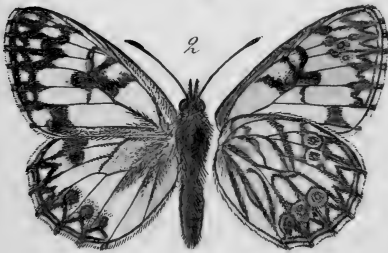
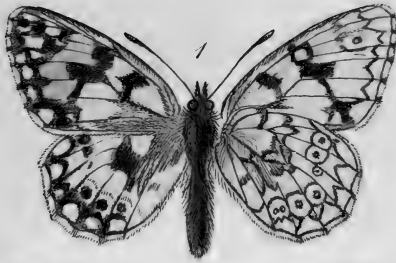
1. *Melicope cyathina* ♂ 2. *Melicope cyathina* ♀  
 3. *Melicope cyathina* ♂ 4. *Melicope cyathina* ♀  
 5. *Melicope cyathina* ♂ 6. *Melicope cyathina* ♀





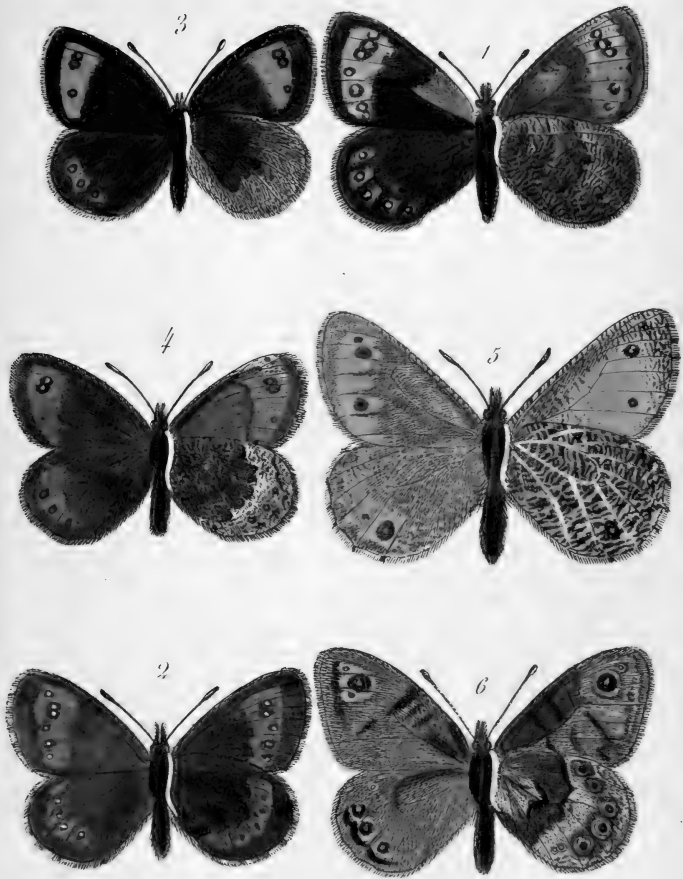
1 *Argynnis Pandora* 2 *Argynnis Niobe*  
 3 *Argynnis Pales* 4 *Melitaea Parthenis*  
 5 *Melitaea Didona*





1. *Argo Clotho* (var. *Cleantha*) 2. *Argo Poyen*  
 3. *Erebia Melampus* 4. *Erebia Veto*  
 5. *Erebia Melis* (var. *Sefiberci*)

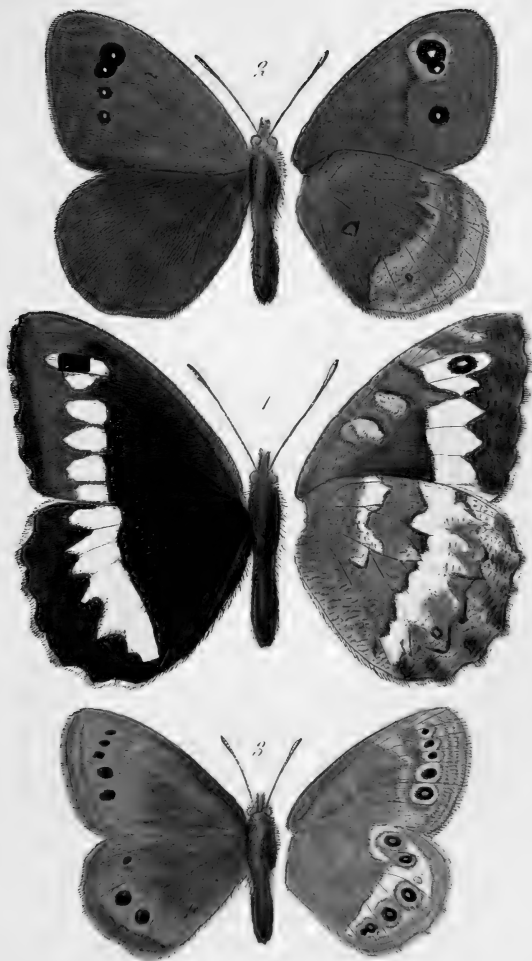




1 *Erebia Epistygne* 2 *Erebia Tigea*  
 3 *Erebia Nouridas* 4 *Erebia Goante*  
 5 *Chionobas Alce* 6 *Satyrus Hiera*.

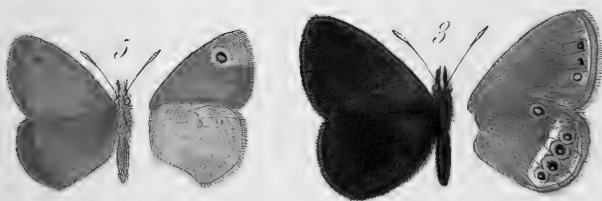
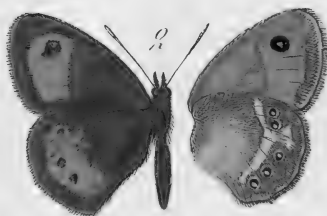
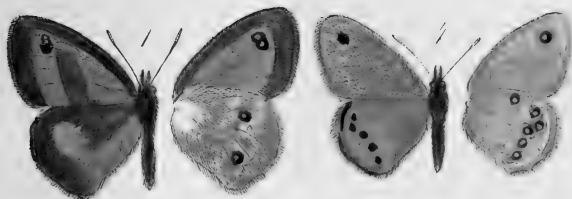




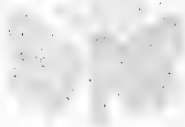


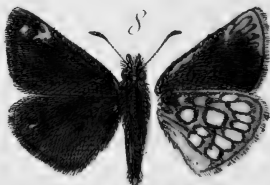
1. *Satyrus Circe* 2. *Satyrus Cordata*  
 3. *Satyrus Leucocera*.





1 *Epinephile Vithonius* 2 *Epin. Pasiphae*  
 3 *Canonympha Odipus* 4 *Can. Icarus*  
 5 *Canonympha Pampilius*

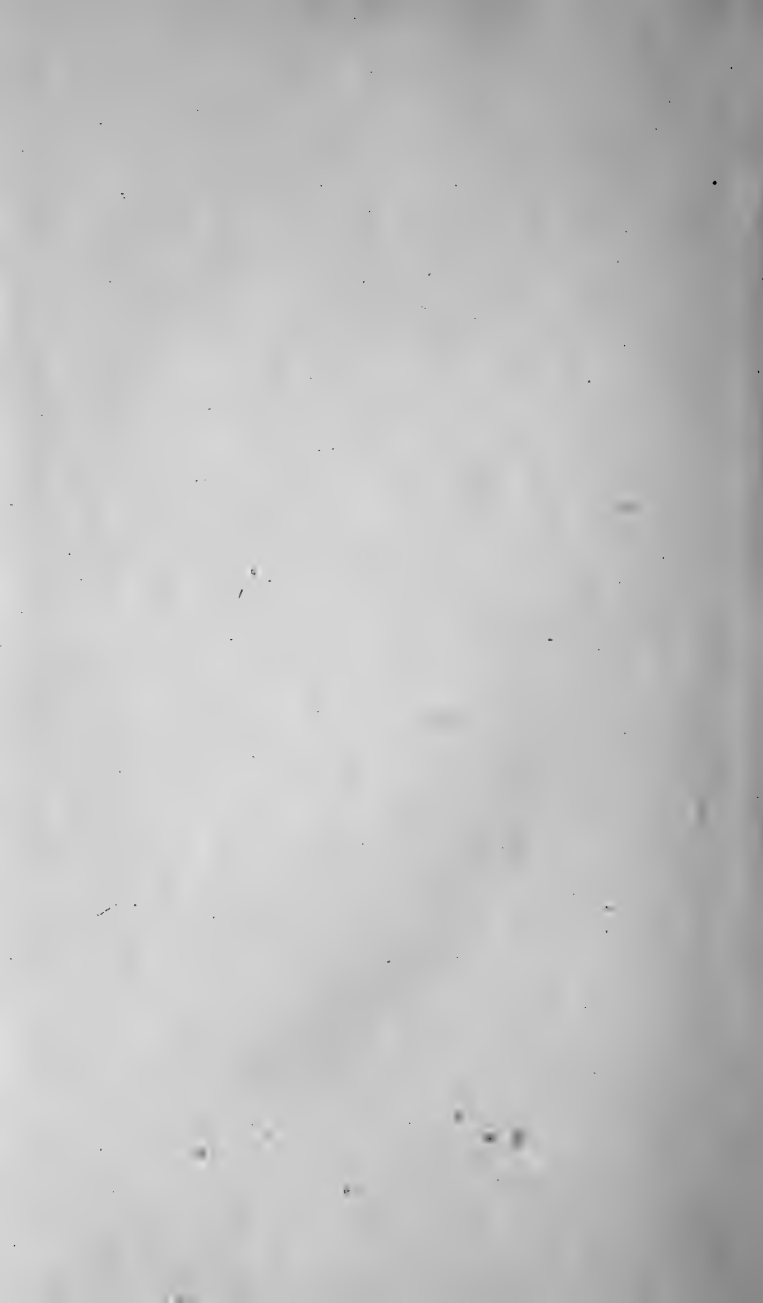




1 *Spilothyrus Lavatera* 2 *Spil. Malvarum*  
 3 *Syrichtus Carthami* 4 *Syr. Cirsi*  
 5 *Syr. Malva* 6 *Hesperia Acteon*  
 7 *Chanaos Cuges* 8 *Steropes Vincinum*







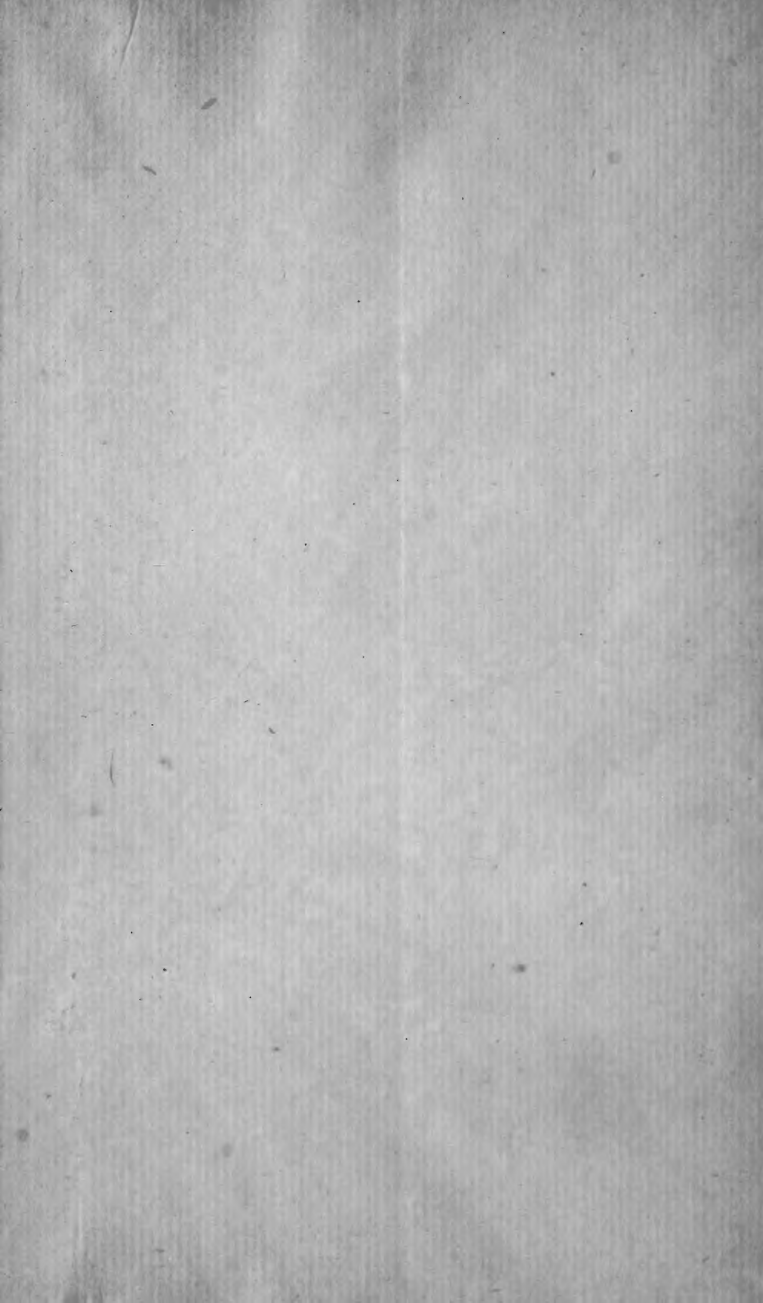
















SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00353302 3

nhent QL555.F8B48

v. 1 Faune entomologique fran—caise: L